

Choix remarquable de jouets.
Voyez-les avant de faire vos
achats de Noël, chez

Herminie Fontaine
210 Cascades, Tél. 15

LE CLAIRON

Pour vos travaux d'impressions
adressez-vous à

L'IMPRIMERIE YAMASKA

173 Girouard -:- Tél. 143

Ateliers et Rédaction Tél. 498

VOL. XXIII — No. 49

SAINT-HYACINTHE, 7 DECEMBRE 1934

PRIX: CINQ SOUS

EN ATTENDANT LE RAPPORT

La Commission Lapointe, qui étudie depuis quelque temps les problèmes de l'électricité dans la province de Québec, touche à la fin de ses séances publiques. Lundi prochain, le 10 courant, elle reviendra siéger à Montréal, pour entendre les derniers témoins qui voudront se présenter. C'est là que se terminera l'enquête proprement dite. Puis les commissaires se mettront à la partie la plus ardue de leur travail: la préparation d'un rapport. Sans nous livrer à de vaines spéculations sur le contenu et la portée probables de ce rapport, nous voulons seulement mettre sous les yeux de nos lecteurs un article que le journal "Le Soleil", de Québec, en date du 1er décembre courant, publiait par exception dans sa première page. Cet article, dont le texte suit, était composé en italiques et intitulé:

EN ATTENDANT LE RAPPORT DE LA COMMISSION LAPOINTE

"L'enquête en cours étudie le problème de l'électricité dans toute la province de Québec. L'importance économique de cette étude n'échappe à personne; elle intéresse l'opinion au triple point de vue provincial, régional, et local. Et même pour les populations qui ne bénéficient pas encore des services électriques, le rapport de la Commission Lapointe peut contenir ou provoquer des suggestions pratiques pour l'amélioration de leurs conditions de vie, de travail, de confort.

"Cependant, pour les centres urbains, qui ne sont pas sans avoir eu à se plaindre parfois de la cherté relative des services électriques, la Commission Lapointe fait naître l'espoir que, avec une compréhension plus complète du problème à l'étude, le rapport impartial des enquêteurs leur vaudra, avec la liberté de créer au besoin une concurrence municipale, une réduction sensible des taxes imposées pour l'éclairage domestique, la force motrice, et les services d'utilité publique.

"En effet, si les avis se partagent quant aux systèmes de production et de distribution de l'énergie électrique, tout le monde est d'accord pour réclamer des taxes moins élevées. L'impression est fermement établie dans le peuple qu'on lui a jusqu'ici fait payer trop cher, non seulement par comparaison avec les prix chargés dans les centres urbains où les services de distribution sont municipalisés, mais aussi en raison du coût de revient de la génération, de la transmission, de la distribution, bref de l'administration générale de cette industrie et de ce commerce de l'électricité. L'énumération des griefs des adversaires des compagnies et la faible défense jusqu'ici présentée par elles n'ont pas modifié, que nous sachions, cette opinion générale.

"Le public espère donc que l'un des premiers résultats de l'enquête ordonnée par le gouvernement provincial et que l'honorable Ernest Lapointe dirige avec une parfaite impartialité, sera de provoquer une baisse immédiate et sensible des taxes de l'électricité. D'ailleurs, dans certains endroits, les compagnies n'ont pas attendu d'être forcées par les circonstances; elle ont jugé sage de marquer de meilleures dispositions à l'égard de leurs clients, en leur faisant une première concession avant d'être contraintes par une intervention officielle. A Montréal, par exemple, les taxes ont été réduites depuis la création d'une commission d'enquête.

"Nous nous demandons pourquoi, à Québec, le monopole ne prend pas les mêmes précautions auprès d'une population dont l'achalandage ne lui va pas toujours de bon gré? Ne serait-il pas judicieux, plutôt que de se tenir dans ses puissants retranchements, que la direction du "Quebec Power" marquât sa concendance, en même temps que son désir d'améliorer ses rapports avec une population dont la bonne volonté est essentielle à l'efficacité de ses services? Il lui est loisible, sans doute, d'en juger autrement et de se réserver le choix de l'heure et des moyens de se mieux faire apprécier. Mais plus la compagnie attendra pour suivre l'exemple donné par le monopole métropolitain, moins elle en retirera le crédit dont elle a besoin.

"Nous n'en pensons pas moins, qu'une réduction des taxes d'éclairage domestique ou commercial est désirable, à Québec, ainsi que du prix de la force motrice chargé à l'industrie. Le temps d'annoncer ces réductions nous paraît favorable, à la veille de la saison des Fêtes de Noël et du Nouvel An. Un geste ainsi fait de bonne grâce sera toujours mieux apprécié que, plus tard, la soumission à un avis plus sonore ou même à une ordonnance."

RÉSULTATS SATISFAISANTS DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE

LES RUES ET LES ÉDIFICES DE LA VILLE MAINTENANT ÉCLAIRÉS PAR LE COURANT DE L'USINE MUNICIPALE. — NOMBREUSES APPLICATIONS DE CONSOMMATEURS. — BRILLANT ÉCLAIRAGE DES VOIES PUBLIQUES.

Les quatre moteurs Diesel de la nouvelle centrale électrique de Saint-Hyacinthe fonctionnent à merveille et donnent tout le rendement que l'on attendait d'eux. A la vérité, il n'est pas nécessaire de mettre tous les moteurs en branle pour produire le courant dont on a besoin à l'heure actuelle. Un seul suffit amplement à cette besogne.

Depuis vendredi dernier, toutes les rues de la ville sont éclairées au moyen d'un courant produit à l'usine municipale. Il en est de même de l'aqueduc, de l'hôtel de ville depuis mercredi après-midi et il en sera de même aujourd'hui ou demain du poste de police et des incendies, du marché Centre et de tous les autres édifices municipaux.

On va commencer incessamment à faire les raccordements nécessaires afin de distribuer et de vendre le fluide de la centrale municipale aux consommateurs. Nombre d'applications ont déjà été reçues de consommateurs désireux d'acheter leur courant de la municipalité, et ces applications continuent de jour en jour d'arriver à l'hôtel de ville.

En nous communiquant ces bonnes nouvelles, MM. N. Sauer, directeur technique des services municipaux, et Jean Bouchard, ingénieur de la cité, se sont déclarés éminemment satisfaits de la situation générale. Tous leurs calculs se trouvent vérifiés et les prédictions que l'on avait faites pour

l'usine municipale d'énergie électrique sont en train de s'accomplir.

Nombre de visiteurs continuent d'affluer au Château d'Eau où les quatre nouveaux moteurs Diesel continuent de faire l'objet d'une flatteuse inspection. L'importante revue "Electrical News and Engineering", publiée à Toronto, vient de consacrer son dernier numéro aux moteurs Diesel et annonce en première page l'im-

(Suite en page 5)

LE CHIFFRE DE LA POPULATION

St-Hyacinthe compte 17,732 catholiques et une population totale de près de 18,000 âmes

Suivant le relevé que les curés des différentes paroisses de Saint-Hyacinthe ont fait récemment, la population catholique de notre ville est de 17,732 âmes.

Les chiffres tels que donnés au prône par MM. les curés des différentes paroisses sont les suivants:

Cathédrale, 1271 familles ou 7767 âmes; Notre-Dame du Rosaire, qui comprend aussi les catholiques du village La Providence, 1030 familles ou 5460 âmes; paroisse du Christ-Roi, 675 familles ou 3255 âmes; village Saint-Joseph, 240 familles ou 1200 âmes. Il faut ajouter à ce dernier chiffre le personnel du Convent des RR. SS. de Sainte-Marthe, soit 50 âmes.

Le total serait donc de 17,732 catholiques. A ces chiffres viennent s'ajouter un nombre de 203 non-catholiques: 164 protestants, 32 israélites et 7 orthodoxes grecs, pour former un total de population de 17,935 âmes.

CONDAMNÉ À L'AMENDE

Ovila Désautels, 220 rue Cascades, arrêté par les agents de la police fédérale pour avoir en sa possession des spiritueux fabriqués illégalement, a comparu samedi devant le magistrat de district Emile Marin. Reconnu coupable, il a été condamné à une amende de \$100 et les frais. Le tribunal a remis à une date ultérieure sa décision touchant la disposition de l'automobile du prévenu saisi lors de son arrestation.

PROTESTATIONS AU CONSEIL CONTRE CES RUMEURS

ON NE PEUT PAS, DIT L'ÉCHEVIN CHABOT, REPROCHER AU CONSEIL D'AVOIR NÉGLIGÉ DE SE RENDRE À DES PLAINTES QUI NE LUI ONT JAMAIS ÉTÉ FORMULÉES.—AUTRES QUESTIONS.

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi soir en assemblée régulière. En l'absence du maire Bouchard, l'échevin Guillet, maire-suppléant, présidait. Étaient en outre présents les échevins Richer, Picard, L'Archevêque, Chabot, Chenette et Bergeron.

Plusieurs questions de plus ou moins d'importance furent discutées. Quelques minutes avant l'ajournement, l'échevin Chabot se leva pour déclarer qu'il croyait devoir protester publiquement contre certains bruits qui ont couru à la suite d'arrestations récentes par la Police Provinciale, à l'effet de blâmer la police locale de n'avoir pas fait son devoir et allant jusqu'à insinuer que cette dernière aurait été gênée par le Conseil.

L'échevin Chabot proclama hautement que la police a toujours reçu instructions de la part du Conseil de voir strictement à l'observance de la loi et des règlements municipaux. Cette manière, dit-il, de discréditer et la police et le Conseil est tout à fait injuste. On ne peut reprocher au Conseil d'avoir négligé ou refusé de se rendre à des plaintes qui ne lui ont jamais été formulées. Il serait à souhaiter qu'à l'avenir ce genre de plaintes soit d'abord adressé au Conseil et qu'il ne soit recouru aux autorités provinciales que sur le refus ou l'incapacité des autorités locales de faire face à la situation.

Au cours de la séance, lecture fut donnée d'une lettre de M. J.-B. Gladu démissionnant comme vice-président de la Commission d'Assistance municipale. Sur proposition des échevins Chabot et Picard, le Conseil accepta cette démission et remercia M. Gladu

(Suite en page 8)

MGR CHOQUETTE AURA 78 ANS DIMANCHE LE 9

Mgr C.-P. Choquette, prélat domestique, du séminaire de Saint-Hyacinthe, célébrera dimanche le 9 décembre courant le 78ième anniversaire de sa naissance. Il compte parmi l'un des plus vieux membres du clergé de St-Hyacinthe ayant célébré, en septembre dernier, le 54ième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Mgr Choquette est né à Beloeil à quelques milles d'ici, le 9 décembre 1856, de Joseph Choquette, cultivateur et de Thais Audet. Il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Saint-Hyacinthe où il fut ordonné en sa chapelle par Mgr Moreau, le 19 septembre 1880. Au cours de sa longue carrière il fut successivement professeur de sciences au séminaire de cette ville, de 1880 à 1885. En cette dernière année il fit un stage d'études à Paris, au Collège de France et à l'Institut catholique. De retour au séminaire il y fut encore professeur de sciences, 1885-1904 où il organisa et maintint un laboratoire officiel du gouvernement provincial, de 1889 à 1901. Il fut aussi professeur de physique à la succursale universitaire Laval de Montréal pendant plusieurs années. Nommé supérieur du séminaire en 1904 il occupa cette charge jusqu'en 1913. Nommé chanoine titulaire du chapitre de St-Hyacinthe, en 1906, il en est le délégué au premier concile plénier du Canada, à Québec, dès cette année; il fut aussi visiteur du collège de Kingston, de 1906 à 1912.

En avril 1907 il donna, à Montréal, sa célèbre conférence sur l'opportunité de tirer parti des millions de forces hydrauliques qu'offrent à cette métropole les cascades du fleuve St-Laurent, y descendant de 180 pieds sur un parcours d'une dizaine de lieues et pouvant lui fournir quatre fois la puissance utilisable des chutes Niagara. Étant déjà gradué maître ès arts, licencié ès sciences et docteur en droit de l'université d'Ottawa, 1910, il fut promu prélat domestique du pape, en 1911. Il a été délégué du gouvernement canadien au congrès scientifique international de Paris en 1900, de la succursale universitaire Laval de Montréal au congrès des universités de l'empire britannique à Londres en 1912 et au congrès géologique international de Toronto en 1914. Il fut et est encore membre de la Commission de conservation du Canada, du bureau des examinateurs des chimistes officiels et l'un des membres-fondateurs de la Société internationale des électriciens de Paris. En 1913 il était nommé vice-supérieur du séminaire.

Débutant comme écrivain par des lettres parisiennes en 1885 et à la description de l'exposition colombienne de Chicago en 1893 il nous a donné "Étude sur l'enseignement secondaire", plusieurs nécrologies, des "Causeries astronomiques", "A la poursuite de l'éclipse", plaquette de 60 pages, "Une mission astronomique en Norvège", deux volumes sur "L'Histoire du Séminaire de St-Hyacinthe" et un volume de 551 pages sur "L'Histoire de la ville de St-Hyacinthe". Actuellement il rédige ses "Mémoires".

CONSOMMATEURS D'ÉLECTRICITÉ

Vous êtes cordialement invités à une grande assemblée publique convoquée par le conseil municipal. Elle aura lieu dimanche prochain, le 9 décembre, et se tiendra dans la salle du Marché Centre.

Plusieurs orateurs adresseront la parole et fourniront des renseignements complets sur le nouveau plant municipal et le tarif qui sera mis en vigueur. Cette assemblée commencera à 2 heures de l'après-midi et l'on compte sur la présence de tous les consommateurs d'électricité.

LISEZ LE "CLAIRON"

PLEBISCITE QUI POURRA DECLANCHER UNE GUERRE

LE VOTE DANS LA SARRE NE SE PRENDRA QU'EN JANVIER, MAIS DÉJÀ DES ÉMEUTES ÉCLATENT. — TENSION DE PLUS EN PLUS GRANDE.

Saarbrücken, 6. — Cependant que des armées françaises sont postées à la frontière et que des armées allemandes sont à l'attention de l'autre côté, la police internationale, qui surveille le territoire de la Sarre au nom de la Ligue des Nations, scrutait attentivement cette semaine les indices d'un soulèvement qui pourrait causer des troubles extrêmement sérieux.

La situation était de mauvaise augure cette semaine même, plusieurs semaines avant

le plébiscite du 13 janvier au cours duquel 770,000 citoyens diront s'ils veulent appartenir à l'Allemagne, à la France, ou à la Ligue des Nations.

Les socialistes et les communistes de la Sarre présentaient un front uni. Ils ont paré dans les rues et assailli un constable. Des renforts ont dû être demandés pour les disperser. Pourtant ils ne forment qu'un seul des nombreux groupements dont les agissements peuvent mettre le feu aux poudres.

(Suite en page 8)

UNE EXPOSITION D'ART LOCAL

Elle s'ouvrira demain après-midi au Séminaire. — Ce qu'on y exposera.

C'est demain après-midi, à deux heures, que s'ouvrira au Séminaire l'exposition d'art local et de sciences naturelles. Cette exposition durera du 8 au 14 décembre inclusivement et la salle sera ouverte chaque jour au public, de 2 à 9 heures p. m.

Cette année encore, les autorités du Séminaire de Saint-Hyacinthe ont gracieusement offert un local pour cette exposition qui devrait attirer un grand nombre de visiteurs et remporter comme par le passé un éclatant succès.

Comme l'exposition a un caractère purement local, seuls les artistes de St-Hyacinthe peuvent y exposer et seuls sont acceptés des travaux qui n'ont pas été exposés antérieurement dans notre ville. Le comité, qui comprend MM. les abbés Ovila Fournier et Raoul Martin, du Séminaire, s'est réservé le droit de faire un choix des travaux soumis et d'en déterminer la disposition dans la salle.

L'exposition est divisée en deux sections: Arts et Sciences naturelles. On expose, dans la section "Arts", peintures, sculptures et modelages, dessins, travaux en cuivre et en étain, cuir repoussé, dentelles, broderies, etc.; dans la section "Sciences naturelles", les travaux des différents cercles d'histoire naturelle de la ville.

M. FONTAINE À QUÉBEC

Me T. A. Fontaine, C. R., M. P., était à Québec cette semaine afin de plaider une cause importante en Cour d'Appel.

L'EXPOSITION REGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

LES PRINCIPAUX GAGNANTS DES PRIX POUR 1934. — LES PRÉPARATIFS DE LA PROCHAINE EXPOSITION. — CONCOURS DE "VIOLONEUX".

LES CHEFS DE POMPIERS

Québec, 6. — La date de la grande convention annuelle des chefs de pompiers et de police de la province de Québec a été fixée à Québec, au cours d'une réunion tenue cette semaine sous la présidence du chef Rosaire Beaulieu, directeur du service des incendies de la Vieille Capitale, et du chef de police Emile Trudel.

Cette convention aura lieu les 26, 27 et 28 juin 1935 à Québec. Elle groupera des centaines de visiteurs venus de toutes les parties de la province.

LES CHEFS DE POMPIERS

Nous publions plus bas la liste révisée des principaux gagnants des prix de l'exposition du comté de Saint-Hyacinthe pour l'année 1934.

Cette exposition régionale, comme on le sait, a été tenue dans notre ville au commencement du mois d'août dernier. Touchant la prochaine exposition, les directeurs de l'Exposition Régionale de St-Hyacinthe viennent de décider d'organiser, comme attractions devant être exécutées durant leur exposition de l'année 1935, divers concours de popularité, tels que concours de chant et de musique populaire (violoneux, etc.).

Ces concours seront ouverts à toutes les paroisses des comtés faisant partie de cette exposition, mais aux gens demeurant à la campagne seulement.

Toute personne désirant avoir de plus amples renseignements n'a qu'à s'adresser à la direction de cette exposition.

Voici maintenant les principaux gagnants des prix de l'exposition du comté de St-Hyacinthe pour l'année 1934.

CHEVAUX

Étalon Percheron âgé de 3 ans et plus: 1er, Ovide Meunier, paroisse de St-Charles; 2ème, Joseph Fontaine, Village Laprovidence; 3ème Hector Bazinet, paroisse de St-Charles; 2ème, Ernest Roy, paroisse de St-Charles; 3ème, Roméo Bourgault, paroisse de St-Jude.

Jument Belge avec poulain: 1er, Anasie Giard, paroisse de St-Hyacinthe-Le-Confesseur; 2ème, Charles Léon Meunier, paroisse de St-Charles.

Jument Belge âgée de 3 ans et plus: 1er, Ovide Meunier, paroisse de St-Charles; 2ème, Albani Nichol, paroisse Laprovidence; 3ème, Henri Boulay, paroisse de St-Thomas d'Aquin; 4ème, Omer Blanchard, paroisse de St-Hyacinthe-Le-Confesseur; 5ème, Roméo Bourgault, paroisse de St-Jude.

(Suite en page 8)

TRAVAUX DOMESTIQUES A L'EXPOSITION REGIONALE

LE PROGRAMME QUI SERA ADOPTÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE SAINT-HYACINTHE POUR L'EXPOSITION DE 1935.

Nous sommes en mesure de publier dès aujourd'hui le programme soumis aux sociétés d'agriculture par le Service de l'Economie Rurale, pour les exhibits des travaux domestiques.

Ce programme sera adopté par la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe pour son exposition de 1935.

Ce programme, qui est élaboré, comporte des indications sur la confection d'étoffes et autres produits domestiques, ainsi que des recettes pour la préparation de certains mets de table. En voici les grandes lignes:

Couverture reversible, deux tons, bordée, pure laine domestique. Echarpe tissée, pour homme, laine domestique. Une robe pour fillette, tricot à la main, laine domestique. Une couverture reversible, deux tons, bordée, pure laine domestique. Une couverture blanche, croisée, pure laine domestique, rayures jaunes pâles. Une pièce de toile carreaux, pour essuie-mains, tissage simple, pur lin domestique. Robe de toile de couleur, pour jeune fille, lin domestique ou commercial. Etoffe pour complet masculin ou costume féminin, modèle granité, (armure dérivée du croisé), page 182 du "manuel de tissage". (Une verge de largeur par sept verges de longueur).

Etoffe pour manteau ou pardessus, modèle pointé à chausson, (armure dérivée du croisé), page 182 du "manuel de tissage". (Une verge de largeur par sept verges de longueur). Bas à patrons, pour homme, tricot à la main, laine domestique. Robe pour fillette, tricot à la main, laine domestique. Chemin de table, broderie blanche. Centre tricoté, 8 à 12 pouces de diamètre, fil blanc ou écru.

Tapis tressé. Coussin en frappe ou fleuri, page 198 du "manuel de tissage" (pour ce coussin, de même que pour les étoffes de la section 3, on doit se conformer exactement aux spécifications mentionnées aux pages indiquées pour les modèles; quant aux couleurs, elles sont laissées au choix de chacune. Toutefois des points seront accordés pour les plus belles combinaisons de couleurs).

Deux écheveaux de laine filée à domicile, un écheveau pour chaîne, l'autre pour trame. Teinture d'après recette donnée. Un pain domestique. 6 petits pains à la poudre à pâte, (voir recette). Un gâteau économique aux fruits, (voir recette).

6 biscuits à l'avoine roulée (voir recette). 6 beignes, (voir recette). Fudge au chocolat, (voir recette). Conserves de viande, boeuf, (une pinte). Conserves de légumes, petites fèves en gousses, (une pinte). Conserves de fruits, fraises (une pinte). Savon non cuit, (voir recette). Une gerbe de fleurs.

RECETTES

Petits pains à la poudre à pâte: 2 tasses de farine — 1/2 cuillerée à thé de sel — 3/4 à une tasse de lait — 5 cuillerées à thé de poudre à pâte — 4 cuillerées à table de graisse et beurre.

Mélanger ingrédients secs, tamiser deux fois. Briser beurre et graisse dans la farine avec le bout des doigts ou avec un couteau. Ajouter lait graduellement délayant avec un couteau. Etendre sur planche farinée un demi-pouce d'épaisseur. Couper, cuire 12 à 15 minutes. (Suite en page 8)

Deux écheveaux de laine filée à domicile, un écheveau pour chaîne, l'autre pour trame. Teinture d'après recette donnée. Un pain domestique. 6 petits pains à la poudre à pâte, (voir recette). Un gâteau économique aux fruits, (voir recette).

6 biscuits à l'avoine roulée (voir recette). 6 beignes, (voir recette). Fudge au chocolat, (voir recette). Conserves de viande, boeuf, (une pinte). Conserves de légumes, petites fèves en gousses, (une pinte). Conserves de fruits, fraises (une pinte). Savon non cuit, (voir recette). Une gerbe de fleurs.

RECETTES

Petits pains à la poudre à pâte: 2 tasses de farine — 1/2 cuillerée à thé de sel — 3/4 à une tasse de lait — 5 cuillerées à thé de poudre à pâte — 4 cuillerées à table de graisse et beurre.

Mélanger ingrédients secs, tamiser deux fois. Briser beurre et graisse dans la farine avec le bout des doigts ou avec un couteau. Ajouter lait graduellement délayant avec un couteau. Etendre sur planche farinée un demi-pouce d'épaisseur. Couper, cuire 12 à 15 minutes. (Suite en page 8)

LE COMTE FEDERAL DE SAINT-HYACINTHE

LES NOUVELLES LISTES FÉDÉRALES MONTRENT UN TOTAL DE 24,533 ÉLECTEURS, DONT 8,832 DE CETTE VILLE. — RUMEURS DE PROCHAINES ÉLECTIONS GÉNÉRALES. — M. BENNETT ET LES FÊTES DU JUBILÉ.

Depuis le 15 octobre dernier, les électeurs éligibles dans toutes les parties du Dominion ont fait inscrire leurs noms sur les nouvelles listes fédérales. D'ici au 22 décembre, tel que prévu dans la nouvelle loi électorale, tous les appels devront avoir été entendus. Puis les listes ainsi complètes seront prêtes pour l'impression. On calcule que l'impression de ces listes sera terminée pour le 15 février 1935, alors que des copies des nouvelles listes seront distribuées dans tous les comtés et divisions électorales du pays.

Ces nouvelles listes fédérales, qui ont été confectionnées en vertu d'une loi électorale adoptée à la dernière session, contiendront, en chiffres ronds, neuf millions (9,000,000) de noms. Dans le nouveau comté fédéral de Saint-Hyacinthe, comté qui se trouve maintenant à comprendre Bagot, le nombre total d'électeurs inscrits sur les nouvelles listes électorales, suivant les chiffres que nous fournit l'officier-réviseur, le notaire Albert Jodoin, est de 24,533.

Ce total se répartit comme suit: 8832 électeurs dans la ville de Saint-Hyacinthe et 15,701 électeurs dans le reste du comté. Il est bon de noter que les femmes et les filles votent aux élections fédérales, ce qui explique le chiffre élevé du nombre des électeurs. A noter également que le total des nou-

velles listes, pour le nombre d'électeurs dans le comté de Saint-Hyacinthe, est de 15% plus élevé que celui des anciennes listes.

C'est ce que nous déclare le notaire Albert Jodoin, officier-réviseur, qui ajoute qu'il est très satisfait de la façon dont les listes ont été préparées. Ces nouvelles listes, dit-il, sont complètes en autant qu'il a été possible de les faire ainsi, et

(Suite en page 8)

LA COMMISSION LAPOINTE SIEGE A CHICOUTIMI

LE DR HENRI DUHAIME, DE LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES, AFFIRME QUE LES TAUX PROPOSÉS POUR 1935 NE CONSTITUENT PAS UNE DIMINUTION POUR LE CONSOMMATEUR. — EN FAVEUR DE LA MUNICIPALISATION.

Chicoutimi, 6 — La situation des consommateurs d'électricité dans la région du lac St-Jean a été exposée jeudi dernier, devant les membres de la Commission d'Enquête instituée par le gouvernement provincial, et qui parcourt présentement tous les grands centres de la province.

La Commission d'Enquête a terminé le même jour son travail dans la région. L'honorable M. T.-D. Bouchard, président de l'Assemblée Législative, était présent à ces séances, mais il n'a présenté aucun plaidoyer en la circonstance.

Le premier témoin a été Me Eudore Boivin, maire de la Rivière du Moulin, représentant le conseil de comté. D'après une enquête faite dans les municipalités, sur la distribution de l'électricité et l'électrification rurale, il ressort qu'il n'y a plus dans le district de pouvoirs hydro-électriques non développés qui n'appartiennent pas à la "Compagnie électrique du Saguenay". La compagnie achète l'électricité au coût de 4 millièmes de sou et le revend un sou. "Il faudrait établir le coût du kilowatt pour arriver à un taux raisonnable, dit le témoin, qui propose que le k.w. h. soit vendu 14 sou au lieu de 7 sous.

Au cours de son témoignage, M. le docteur Henri Duhaime, président de la Ligue des Propriétaires de Chicoutimi, a déclaré que les taux proposés pour 1935 ne constitueraient pas une diminution en faveur des consommateurs, mais plutôt une augmentation. En vertu de l'ancien règlement avec la cité, la compagnie donnait à celle-ci 15% de ses recettes, ce qui formait un montant de \$7,120.92 plus 10% d'escompte qu'elle accordait à ses clients qui payaient dans les dix jours. Cet escompte, en 1933, représentait un montant de \$2,832.89, ce qui, avec le 15% donné à la cité, forme un montant de \$9,153.81. Or, la diminution de taux proposée par la compagnie représente un montant de \$5,979.49 pour 1935, ce qui fait que les consommateurs perdront en réalité \$3,964.62.

Le témoin démontra ensuite comment certains pouvoirs d'eau avaient été acquis à des prix exorbitants, et il affirma que la Saguenay Electric les avait achetés pour les fermer afin d'éviter la concurrence. Elle a grossi ses charges fixes dans des proportions énormes et veut aujourd'hui en faire porter le fardeau aux consommateurs.

Le docteur Duhaime a produit une volumineuse documentation qui renfermait des renseignements très utiles pour la commission d'enquête présidée par l'honorable M. Ernest Lapointe, C. R., M. P.

Le docteur Duhaime a également comparé pour la ville de Port-Alfred, et déclaré que les taux chargés dans cette ville étaient aussi exorbitants qu'ailleurs.

Le secrétaire de la Chambre de commerce de Chicoutimi, M. L.-A. Dussault, a émis l'opinion que la commission des services publics n'avait pas une juridiction suffisamment étendue sur les compagnies de services publics et qu'elle ne s'est pas assez occupée des contrats.

que les municipalités ont passées avec ces compagnies. M. Dussault a ajouté que la ville et la Chambre de Commerce de Chicoutimi ont toujours été en faveur de la municipalisation, mais que la Chambre s'oppose à ce que la fabrication du courant soit laissée à la ville. M. Dussault est d'avis qu'on doit laisser les compagnies fabriquer le courant qu'elle vendront ensuite à un prix standard aux municipalités.

M. Paul Tellier, gérant de la compagnie Saguenay Electric, a pris ensuite la défense de sa compagnie. Il a tenté de démontrer que les nouveaux taux proposés réduiraient considérablement les charges des consommateurs. De plus, il a expliqué au tribunal quel est l'actif de la compagnie, quelles sont ses charges fixes, et quelles doivent être les recettes pour payer les intérêts sur le capital ainsi que les montants à allouer pour la dépréciation.

Le premier témoin a été Me Eudore Boivin, maire de la Rivière du Moulin, représentant le conseil de comté. D'après une enquête faite dans les municipalités, sur la distribution de l'électricité et l'électrification rurale, il ressort qu'il n'y a plus dans le district de pouvoirs hydro-électriques non développés qui n'appartiennent pas à la "Compagnie électrique du Saguenay". La compagnie achète l'électricité au coût de 4 millièmes de sou et le revend un sou. "Il faudrait établir le coût du kilowatt pour arriver à un taux raisonnable, dit le témoin, qui propose que le k.w. h. soit vendu 14 sou au lieu de 7 sous.

Au cours de son témoignage, M. le docteur Henri Duhaime, président de la Ligue des Propriétaires de Chicoutimi, a déclaré que les taux proposés pour 1935 ne constitueraient pas une diminution en faveur des consommateurs, mais plutôt une augmentation. En vertu de l'ancien règlement avec la cité, la compagnie donnait à celle-ci 15% de ses recettes, ce qui formait un montant de \$7,120.92 plus 10% d'escompte qu'elle accordait à ses clients qui payaient dans les dix jours. Cet escompte, en 1933, représentait un montant de \$2,832.89, ce qui, avec le 15% donné à la cité, forme un montant de \$9,153.81. Or, la diminution de taux proposée par la compagnie représente un montant de \$5,979.49 pour 1935, ce qui fait que les consommateurs perdront en réalité \$3,964.62.

Le témoin démontra ensuite comment certains pouvoirs d'eau avaient été acquis à des prix exorbitants, et il affirma que la Saguenay Electric les avait achetés pour les fermer afin d'éviter la concurrence. Elle a grossi ses charges fixes dans des proportions énormes et veut aujourd'hui en faire porter le fardeau aux consommateurs.

Le docteur Duhaime a produit une volumineuse documentation qui renfermait des renseignements très utiles pour la commission d'enquête présidée par l'honorable M. Ernest Lapointe, C. R., M. P.

Le docteur Duhaime a également comparé pour la ville de Port-Alfred, et déclaré que les taux chargés dans cette ville étaient aussi exorbitants qu'ailleurs.

Le secrétaire de la Chambre de commerce de Chicoutimi, M. L.-A. Dussault, a émis l'opinion que la commission des services publics n'avait pas une juridiction suffisamment étendue sur les compagnies de services publics et qu'elle ne s'est pas assez occupée des contrats.

LA MEILLEURE PUBLICITÉ

L'annonce dans le journal plus puissante que la circulaire

Il n'est pas rare que l'on nous demande laquelle des deux formes de publicité ordinairement employées: l'annonce dans le journal ou la feuille mobile (circulaire), est la plus pratique, la moins dispendieuse et la plus efficace.

A cette question, nous répondons immédiatement: l'annonce dans le journal. Et voici pourquoi. C'est que l'annonce dans le journal, disposée à côté d'un texte instructif, intéressant et extrêmement varié, s'impose à tout le monde, frappe l'oeil de milliers de lecteurs curieux et observateurs et retient leur attention.

En effet, l'annonce, soigneusement répartie dans les colonnes du journal, est lue à tête reposée et ne s'impose jamais brutalement. Elle a un cachet de distinction que la "circulaire" n'a pas, disons le mot: elle est plus polie, d'une lecture plus attachante, plus reposante, parce que moins impérative.

Trop souvent, il n'en est pas de même de la feuille détachée que l'on dépose à toutes les portes, que l'on distribue à tous les passants de la rue, que l'on sème, pour ainsi dire, aux quatre vents et qui, deux secondes après avoir été mise dans les mains d'un piéton affairé, git, toute maculée, sur le sol. Autant l'annonce qui paraît dans le journal est lue d'un oeil scrutateur, autant le papier, petit ou grand, que l'on distribue nonchalamment de maison en maison et que l'on offre à tout venant, est lu avec distraction. La première suscite l'attention, la seconde l'indifférence: l'une est consultée, pesée, étudiée, l'autre est négligée, laissée pour compte, ignorée.

Voilà pourquoi nous disons que la publicité dans le journal est plus pratique que la "circulaire".

Plus pratique et aussi beaucoup moins dispendieuse. Celui qui annonce dans le journal, une fois sa copie remise à qui de droit, n'a plus rien d'autre à faire. Il n'a qu'à laisser les choses suivre leur cours normal. Quelques heures plus tard, le journal entre dans des milliers de foyers, passe de mains en mains, est lu avidement et avec intérêt par un très grand nombre de lecteurs, et c'est alors que la réclame que l'on a faite autour de tel ou tel produit, autour de telle ou telle marchandise, commence à "travailler". Il n'en est pas de même de la "circulaire", qui fait faire distribuer quelquefois à grands frais et qui n'a rien en soi d'attrayant, rien qui retienne longtemps l'attention.

Tout compte fait, ce mode d'annonce, inférieur à la publicité insérée dans le journal, coûte cependant beaucoup plus cher. Cela est si vrai que les grandes entreprises commerciales des Etats-Unis et du Canada, qui travaillent à stimuler leurs affaires et triomphent de la difficulté actuelle des temps, négligent volontiers la "circulaire" et dépendent des sommes énormes pour annoncer dans les journaux.

Nombreuses sont les maisons d'affaires de New-York, qui, après avoir fait étudier par des experts la question publicitaire, paient jusqu'à \$120 la ligne agitée à un journal comme la "Times" par exemple, qui portera leur message quotidien à ses fidèles lecteurs.

Il n'en est de même plus près de nous, à Montréal et à Toronto, où les plus grands magasins utilisent largement les colonnes des journaux pour donner de la force, de la vigueur, un essor nouveau à leur entreprise.

(La "Tribune", Sherbrooke).

pourvoir à une alimentation saine et bien ordonnée en mangeant des légumes et des fruits frais pendant l'hiver; notre organisme les réclame. Il faut aussi se tenir éloigné des gens qui toussent et qui éternuent; se laver les mains avant de manger et ne jamais les porter à la figure. Si l'on prend un rhume, il faut le soigner. Autant que possible, l'on se tiendra éloigné des gens malades à moins que l'on ait à leur prodiguer des soins; dans ce cas, on prendra toutes les précautions qui s'imposent surtout s'il s'agit d'une maladie contagieuse.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

pourvoir à une alimentation saine et bien ordonnée en mangeant des légumes et des fruits frais pendant l'hiver; notre organisme les réclame. Il faut aussi se tenir éloigné des gens qui toussent et qui éternuent; se laver les mains avant de manger et ne jamais les porter à la figure. Si l'on prend un rhume, il faut le soigner. Autant que possible, l'on se tiendra éloigné des gens malades à moins que l'on ait à leur prodiguer des soins; dans ce cas, on prendra toutes les précautions qui s'imposent surtout s'il s'agit d'une maladie contagieuse.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

pourvoir à une alimentation saine et bien ordonnée en mangeant des légumes et des fruits frais pendant l'hiver; notre organisme les réclame. Il faut aussi se tenir éloigné des gens qui toussent et qui éternuent; se laver les mains avant de manger et ne jamais les porter à la figure. Si l'on prend un rhume, il faut le soigner. Autant que possible, l'on se tiendra éloigné des gens malades à moins que l'on ait à leur prodiguer des soins; dans ce cas, on prendra toutes les précautions qui s'imposent surtout s'il s'agit d'une maladie contagieuse.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

pourvoir à une alimentation saine et bien ordonnée en mangeant des légumes et des fruits frais pendant l'hiver; notre organisme les réclame. Il faut aussi se tenir éloigné des gens qui toussent et qui éternuent; se laver les mains avant de manger et ne jamais les porter à la figure. Si l'on prend un rhume, il faut le soigner. Autant que possible, l'on se tiendra éloigné des gens malades à moins que l'on ait à leur prodiguer des soins; dans ce cas, on prendra toutes les précautions qui s'imposent surtout s'il s'agit d'une maladie contagieuse.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

pourvoir à une alimentation saine et bien ordonnée en mangeant des légumes et des fruits frais pendant l'hiver; notre organisme les réclame. Il faut aussi se tenir éloigné des gens qui toussent et qui éternuent; se laver les mains avant de manger et ne jamais les porter à la figure. Si l'on prend un rhume, il faut le soigner. Autant que possible, l'on se tiendra éloigné des gens malades à moins que l'on ait à leur prodiguer des soins; dans ce cas, on prendra toutes les précautions qui s'imposent surtout s'il s'agit d'une maladie contagieuse.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

ILS L'ACHÈTENT—
ILS L'ESSAIENT—
ILS LA REDEMANDENT
ENCORE
ET ENCORE—

● Chaque mois, un nombre toujours plus grand de gens de la province de Québec savourent des millions de Sweet Caporal. C'est là la réelle mise à l'épreuve d'une cigarette. L'approbation enthousiaste que marque ce record est la preuve manifeste que la qualité, la pureté et la douceur des cigarettes Sweet Caporal ont été éprouvées et acceptées par l'opinion publique: c'est la seule recommandation qui vaille pour une cigarette.

Le plaisir très appréciable de fumer une Sweet Caporal vous en dira plus sur cette cigarette que ne le pourrait n'importe quelle annonce. Essayez-en un paquet aujourd'hui même et croyez-en votre propre goût!



RADIOS SAISIS À THETFORD

Thetford, 6. — Les inspecteurs du Service de la Radio ont fait une rafle de tous les appareils dont les licences n'avaient pas été payées dans la ville de Thetford.

Les propriétaires des radios saisis avaient reçu auparavant plusieurs avertissements et avaient toujours négligé de se soumettre à la loi.

Les inspecteurs du service de la Radio nous prient d'avertir les propriétaires de postes récepteurs qui n'ont pas encore acheté leur licence de le faire sans délai, parce qu'ils s'exposent à voir leur appareil confisqué et à subir encore d'autres ennuis.

Tous les bureaux de poste sont autorisés à émettre les licences.

Pour la bagatelle de \$2.00 il est mieux de ne pas risquer la perte d'un appareil qui coûte infiniment plus cher que le prix du permis.

UN DUEL DE FEMMES

Une lutte à coups de fers à repasser

Madrid, Espagne, 6. — On rapporte d'une petite ville du centre qu'un curieux et terrible duel vient de s'y dérouler entre trois jeunes femmes, toutes désireuses d'avoir l'amour du même homme.

Les trois victimes sont âgées de 25 à 30 ans alors que le Don Juan de l'affaire est un jeune fermier qui a lui aussi une trentaine d'années.

Les trois femmes, des amies, rendues jalouses les unes des autres et toutes également déçues à posséder chacune et exclusivement l'homme qu'elles désiraient toutes avec une égale passion, décidèrent, volontairement paraît-il, à se battre en duel. Elles choisirent des fers à repasser, non pas tant dans le but de se faire disparaître mutuellement que de se défigurer afin que le jeune fermier ne puisse pas aimer les autres devenues méconnaissables. Seulement, les coups donnés furent à peu près égaux de part et d'autre avec résultat que les trois sont gravement blessées et ont été transportées à un hôpital. L'affaire s'est faite à l'insu du beau jeune homme.

Annouez dans le "Clairon"

La Publicité, la Clef du Succès

Annouez dans le "Clairon"

La Publicité, la Clef du Succès

Annouez dans le "Clairon"

La Publicité, la Clef du Succès

LES VICTIMES DES GUERISSEURS ET CHARLATANS

LE PROGRÈS N'A PAS ENCORE TUÉ CERTAINES VIEILLES CROYANCES. — LE SEPTIÈME ENFANT QU'ON APPELLE UN "MARCOULT".

A Lyon, récemment, un enfant est mort à la suite des manoeuvres d'une "guérisseuse" bien connue dans la région, laquelle, si l'on en croit les détails fournis par la presse, devait jouir d'une belle notoriété et d'une solide clientèle car, même après la mort du bébé, la famille, dont la foi était à toute épreuve, continua de consulter la sorcière. Résultat: dans ce pays du bon sens, cinq personnes, qu'on doit présumer saines d'esprit, ont docilement, sur le conseil de la dame, pris des bains de pieds au crésyl qui leur ont occasionné d'atroces brûlures. Il a fallu ce dernier incident pour que la police fut informée. Ce fait divers prouve, entre autres choses, que la mentalité en 1934 n'est pas très différente de ce qu'elle était en l'an mille, alors que, du Nord au Midi, un vent de panique soufflait sur le monde et peuplait de fantômes les landes, les forêts... et surtout les cerveaux.

Le progrès n'a pas tué le vieil instinct ancestral qui s'inspire de la croyance invincible dans le mystère et les forces inconscientes. Les charlatans de tout ordre qui procèdent par imposition des mains, invocations sybillines, formules magiques, potions extravagantes sont les dignes continuateurs des korrigans, des loups-garous et des fées, et l'on croit en leur pouvoir d'autant plus que leurs procédés s'enveloppent davantage de mystère.

Ce n'est pas à dire, cependant, qu'il faille mettre dans le même sac et basculer celui-ci par-dessus bord, tous les guérisseurs sans distinction. Il y a, dans les campagnes, des braves gens qui ont de père en fils, la vocation de soigner par les "simples", plantes, herbes et fleurs soigneusement arrachées et triées. Cette médecine-là, aux remèdes de bonne femme fait rarement du mal et le plus souvent fait du bien. Il y a aussi les rebouteux, qui rétablissent les fractures et les foulures en remettant en place les os et les muscles et dont l'art du toucher est parfois miraculeux. Les guérisseurs opérés par eux ont été certifiés par tant de témoignages que ce serait folie et injustice de les nier. Mais hélas! il y a aussi les "sorcières", les charlatans, les illuminés. Et ceux-là sont redoutables parce qu'ils se croient ou se prétendent doués d'un pouvoir magique, ce qui leur permet de prescrire des remèdes qui ne sont pas seulement extravagants, mais qui sont aussi dangereux, ou bien encore de laisser mourir le malade faute de soins dans l'attente d'une surnaturelle intervention qui, bien entendu, ne se produit pas. Dans cette catégorie, nous trouvons le "marcoult", que seule sa qualité de septième enfant d'une famille où il n'y a eu que des garçons investit, en certaines régions, du "don" de guérir. Le marcoult a une thérapeutique simpliste: il prescrit des infusions d'herbes consacrées par des prières rituelles. Il n'a même pas besoin de voir le malade, il suffit qu'il possède de lui une mèche de cheveux. Evidemment, il peut venir à bout sans autres formes, d'une colique passagère qui se guérit toute seule, mais que peut-il advenir d'un tuberculeux, d'un cancéreux, d'un typhique, d'un cardiaque, livré sans défense à un marcoult?

Il y a aussi le "souffleur" qui se contente de souffler sur les organes atteints, le "barreur" qui trace des signes cabalistiques sur celui-ci; il y a les charlatans qui ne connaissent que les emplacements, ceux qui sont spécialisés dans les bains de pieds, d'autres localisés dans les tisanes; il y a encore les voyants qui, en vertu d'un prétendu fluide mystérieux imposent au patient lointain des exercices de haute fantaisie. C'est ainsi qu'il y a une trentaine d'années, un certain "professeur Babus" opérant à distance sur des centaines de clients auxquels il assurait transmettre "le fleuve de vie". Or, l'enquête effectuée à la suite du décès d'un de ces malheureux naifs, atteint d'urémie, devait établir que ce pseudo homme de science était évadé d'un asile d'aliénés.

Le plus célèbre charlatan fut peut-être Nardenkoetter, qui sévissait en Allemagne

quelques années avant la guerre, et qui avait des clients en Suisse, en Belgique, voire en France! Ses prospectus, libéralement distribués, affirmaient qu'il guérissait les maladies réputées incurables, pourvu qu'on lui adressât un échantillon des urines... accompagné d'un nombre respectable de marks. En retour, le client recevait des pilules appropriées, et l'engagement du charlatan de le guérir... Cependant, douze décès consécutifs décidèrent la justice à intervenir. On constata, alors, que les flacons contenant les urines n'étaient même pas décachetés; par contre, les pilules renfermaient des poisons tels que l'arsenic, la belladone, la strychnine, la morphine. Nardenkoetter, qui gagnait ainsi, bon an mal an, 200,000 marks-or, soit \$50,000, fit plaider par son avocat que la moyenne des guérisons obtenues par lui dépassait sensiblement la moyenne de celles de la science officielle. On ne sait pas si cette thèse impressionna les juges, car il s'en tira avec trois ans de prison.

L'Allemagne a toujours été la terre d'élection des faux médecins, sorciers, et guérisseurs, au point qu'en 1905 une Ligue s'était fondée à Berlin pour démasquer les agissements de quelque neuf cents charlatans opérant dans cette seule ville. L'Espagne, avec ses campagnes arrières, vouées à l'esprit mystique, vient en second lieu dans le domaine de la médecine frauduleuse. Et si nous abandonnons la vieille Europe, nous trouvons que les pays battant le record des pratiques charlatanesques sont l'Afrique, où le "voodoo" et le "zombi" sont rois, et l'Océanie, avec ses sorciers féticheurs et guérisseurs.

Seulement, si les noirs des villages africains et les indigènes du Pacifique ont des excuses pour excuser leur crédulité, les peuples civilisés n'en ont guère. Par contre, ils ont à leur charge cette complicité tacite, cette sorte de franc-maçonnerie du silence qui permet aux charlatans d'opérer avec cynisme et en toute sécurité pendant des années, dans les villes comme Paris, ou Lyon et qui est vraiment une chose incroyable. Peut-être faut-il l'expliquer par la crainte puérile d'on ne sait quelles représailles, envoiement ou mauvais sort.

Quoi qu'il en soit, il faut constater que le charlatanisme a beau être traqué par la justice, il poursuit tranquillement sa route et quelles que soient les déceptions qui l'attendent, sa clientèle demeure fidèle. C'est à peine si, devant un "accident" tapageur, elle s'éloigne un instant inquiète. Mais elle revient et même l'affaire de Lyon prouve que la mort peut s'abattre autour d'elle sans qu'elle perde, pour cela, la confiance.

Marcel FRANCE

LES SECOURS AUX COLONS

Le placement se fait maintenant au moyen de chèques en retour de certains travaux.

Le système du paiement des secours au moyen de chèques est entré en vigueur lundi dernier au ministère de la colonisation. Lors du congrès qu'il a présidé à Québec, l'honorable Irénée Vautrin a annoncé, on s'en souvient, qu'il voulait mettre fin au régime des bons. Par la suite, une lettre-circulaire de M. Louis-Arthur Richard avait les inspecteurs du département que le régime des chèques prendrait effet le 1er décembre.

En vertu de la même décision tous les colons nécessaires qui sont en état de le faire devront exécuter des travaux sur leurs lots en échange des chèques qu'ils recevront du ministère de la colonisation. Ils pourront travailler aux abatis, faire du défrichement additionnel et du fossage. Là où le ministre veut en venir c'est de tenir le colon nécessairement occupé. Seule la malade peut le dispenser du travail exigé en échange des chèques.

L'honorable M. Vautrin veut également mettre fin aux abus

pourront faciliter le choix aux aspirants-colons: le sol de cette partie de la province est de bonne qualité, argileux et très facile à égoûter; il peut produire d'excellent blé, des pois très appréciés et diverses autres céréales, ainsi que toutes sortes de beaux légumes. Comme il fait partie du bassin de la rivière Ottawa, le Témiscamingue jouit du même climat tempéré que le reste de la région drainée par cet important cours d'eau.

La production agricole du district s'écoule, pour la majeure partie, sur le marché local, qui se compose des villes industrielles, minières et résidentielles de Témiscamingue, Ville-Marie, Rouyn, Noranda, Haileybury, Timmins, Kirkland Lake, et de quelques autres centres miniers de moindre importance, dont la population globale est d'environ 80,000 âmes. Le nord-ouest de la province, l'Abitibi et le Témiscamingue, produisent, par exemple, quelque 1,800,000 livres de beurre par année; pour sa part, le Témiscamingue en produit 1,300,000 livres. Une nouvelle industrie, qui

(Suite en page 6)

pourront faciliter le choix aux aspirants-colons: le sol de cette partie de la province est de bonne qualité, argileux et très facile à égoûter; il peut produire d'excellent blé, des pois très appréciés et diverses autres céréales, ainsi que toutes sortes de beaux légumes. Comme il fait partie du bassin de la rivière Ottawa, le Témiscamingue jouit du même climat tempéré que le reste de la région drainée par cet important cours d'eau.

GIN CANADIEN CROIX D'OR melchers



MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - MONTREAL ET BERTHERVILLE



Billets à bas prix pour VANCOUVER VICTORIA, C.B. et SEATTLE, Wash.

Venez, cet hiver, pratiquer vos sports préférés, ou vous reposer, au milieu de ce véritable Eden qu'est la côte canadienne du Pacifique: golf, équitation, yachting, tennis, promenades à pied, en auto... vous avez le choix. Tarifs d'hiver spéciaux dans les hôtels. Billets de chemins de fer valables pour l'aller, du 15 déc. au 28 fév.; pour le retour, jusqu'au 30 avril. Arrêt facultatif à n'importe quelle station en cours de route.

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS Programmes sportifs chaque fin de semaine sur le Mont Grouse, à Vancouver. Tournoi de golf à Victoria, du 18 au 25 fév. 1935.

Tous renseignements des agents.

CANADIEN NATIONAL

qui se sont glissés avec le système des bons, communément appelés "pitons". Plusieurs marchands, affirme-t-on, ne se faisaient pas faute d'exploiter le colon. Or, on sait que ce dernier était obligé de se procurer le nécessaire chez les marchands déterminés. Avec le système des chèques il encouragera le vendeur de son choix. Le ministère de la colonisation adressera les chèques aux colons nécessaires au début de chaque mois. Les secours pour le mois de décembre sont déjà en route.

LA COLONISATION AU TÉMISCAMINGUE

Quelques renseignements pour les aspirants-colons

Bientôt, avec la mise en vigueur du plan provincial de colonisation, les candidats désireux d'aller s'établir sur la terre auront à choisir entre telle ou telle région de colonisation, du moins ceux-là qui ne pourront trouver à se placer dans les cadres de nos vieilles paroisses.

Voici, sur le Témiscamingue, quelques renseignements qui

(Suite en page 6)

Suivez ce système pour mieux MAITRISER LES RHUMES



Des Rhumes MOINS NOMBREUX - VICKS VA-TRO-NOL

Au moindre éternement avertisseur, à la moindre irritation du nez, vite!... mettez du Vicks Va-tro-nol, quelques gouttes seulement dans chaque narine. Employé à temps, il aide à éviter nombre de rhumes et à vous en débarrasser dans leurs phases de début.

Augmentez la RESISTANCE contre les rhumes en suivant les règles d'hygiène simples qui font également partie du Système Vicks pour Mieux MAITRISER les Rhumes. Il a été soumis à des essais cliniques par des médecins et démontré par l'emploi journalier par des millions de personnes. (Des explications détaillées sur ce Système se trouvent dans chaque paquet de Vicks.)

SYSTEME VICKS pour mieux MAITRISER LES RHUMES

Augmentez la RESISTANCE contre les rhumes en suivant les règles d'hygiène simples qui font également partie du Système Vicks pour Mieux MAITRISER les Rhumes. Il a été soumis à des essais cliniques par des médecins et démontré par l'emploi journalier par des millions de personnes. (Des explications détaillées sur ce Système se trouvent dans chaque paquet de Vicks.)

COLONNES FEMININES

POEME A NOS JEUNES

I

Ardeur jeunesse, tu lèves tes beaux yeux
Vers un grand avenir que tu voudrais construire;
Et le nouveau soleil, qui paraît dans les cieux
T'enseigne les secrets où ton esprit aspire.

II

S'il accomplit toujours son devoir magnifique,
D'illuminer la terre et de parler du Ciel,
C'est qu'il ne doute pas, messager pacifique,
D'avoir à transmettre le don providentiel.

III

Que le Père, là-haut, à ses fils oublieux,
Ne se lasse jamais de redonner en gage,
Pour qu'à tous les hommes, purs ou orgueilleux,
Parvienne ce profond et lumineux langage.

IV

Ainsi tu dois connaître, avant que de vouloir,
Vers quels destins ton chef achemina ton âme:
Dès lors tu marcheras, et nul ne peut savoir
Jusqu'où tu vas donner ce que le temps réclame.

L. D.

SYMBOLE DU DEVOIR

Par un soir pluvieux et brumeux je revenais de Montréal en automobile et, à proximité de Saint-Hubert, je voyais une lumière qui venait de temps en temps s'étendre dans le ciel noir et sur les champs couverts de brouillard. Je cherchais d'où pouvait provenir cette lueur, finalement je m'orientai et je reconnus que c'était le phare du champ d'aviation de Saint-Hubert, qui marquait au pilote l'endroit où il devait atterrir.

J'eus la sensation d'être en face du symbole du devoir qui s'accomplit malgré les difficultés de la route et des circonstances. J'eus le sentiment que si l'homme parfois avait des mesquineries et des défauts, il était néanmoins grand lorsqu'il accomplissait fidèlement son devoir envers l'humanité. Il n'y a pas de sot métier, c'est vrai; qu'un homme soit pilote ou simple journalier, il est indispensable qu'il remplisse son devoir.

Je voyais sur la machine ronde des milliers d'hommes qui en ce moment, malgré les intempéries de toutes sortes, luttent soit contre les éléments soit contre les circonstances, et j'admirais ceux qui avaient le courage de combattre sans broncher, mettant de côté la vie facile et ses plaisirs pour choisir la bataille afin que la sphère sur laquelle nous vivons devienne de plus en plus habitable.

Je pensais à ceux qui combattent le mauvais temps afin qu'une lettre attendue arrive à sa destinée à temps, je pensais au médecin qui dans quelque coin du monde attend impatient le sérum qui sauvera son malade. De la chance et du courage du pilote dépend parfois la vie humaine.

L'ingénieur de chemin de fer, lui aussi, malgré la pluie, le vent et le brouillard, doit arriver à temps et rendre à bon port ceux qui à l'arrière ont confiance en lui. Combien d'autres pourrions-nous nommer ainsi dans tous les métiers et les professions dont dépend la race humaine? Seul l'homme de devoir mérite mention honorable. Malheureusement, il y en a qui ne voient que leur vie propre et ne comprennent que la réalisation personnelle de leurs propres ambitions. Mais par contre il y a de grands hommes et ceux-là nous savons bien les reconnaître.

Bianca

Saint-Hyacinthe, le 2 décembre 1934.

LA MODE

Accessoires coquets de la toilette de sports. — L'exercice des sports procure aux femmes l'occasion de se parer de costumes spéciaux et d'adopter mille accessoires gentils et coquets réservés le plus habituellement à la pratique de ces exercices.

Nous donnons ici quelques indications des plus récents modèles parus en ces jours.

Un chapeau de feutre marron, de forme toque et différencié beaucoup pour sa forme de la cap souple et si connue. Le bord est relevé. Remarquons la pose de la plume de

COURRIER DE BIANCA

Q.—A la Sainte Catherine nous avons eu une petite soirée intime où l'on prétendait qu'une jeune fille de 25 ans pouvait coiffer Sainte-Catherine; moi, je disais que de nos jours les filles ne sont réellement pas considérées comme vieilles avant 35 ans. Quelle est votre opinion, Bianca?

Une lectrice assidue

R.—Coiffer Ste-Catherine au dix-septième siècle était une coutume; les jeunes filles entre 25 et 35 ans étaient chargées de renouveler la coiffure de la statue de Sainte Catherine. On dit qu'à 25 ans on plante la première épingle du bonnet; à 30, on en plante une seconde, et le bonnet est achevé à 35. De nos jours les vieilles filles sont rares, car on ne les considère plus ainsi. Une fille peut passer la trentaine et paraître encore jeune; les modes l'avantagent beaucoup ainsi que la vie moderne. Donc on ne peut réellement pas considérer une fille de trente ans comme une vieille fille, surtout si son caractère est gai. Je considérerais qu'à partir de 35 ans, on peut la regarder comme coiffant Ste-Catherine, malgré que cela ne modifie en rien ses chances dans la vie où aujourd'hui son champ d'action est aussi vaste que celui du célibataire et malgré aussi qu'elle n'en soit pas plus malheureuse pour tout cela.

Bianca

Q.—Voulez-vous me donner la prononciation de ces deux mots: sieur et eue? Nonette.

R.—Prononcez "sieur" et "you-cœur" avec un long accent sur la première syllabe.

Q.—Que signifient les noms Paulette et Antoinette? Polo.

R.—Paulette signifie "toute petite" et Antoinette "l'horissante".

Q.—Le savon à base de carbolique est-il recommandé pour usage

de la figure? Baby blue.

R.—Non. C'est surtout un désinfectant.

Q.—Le vanishing cream pour faire adhérer la poudre peut-il être nuisible à la santé? En peine.

R.—Cela dépend de la peau, il peut être nuisible en bouchant les pores et en empêchant la transpiration normale.

Bianca

St-Hyacinthe le 1er décembre 1934.

IL NE FAUT PAS DIRE

Noirceur: Pendant la noirceur.

Pendant l'obscurité, la nuit.

Opportunité: Je prends l'opportunité.

Je saisis l'occasion.

Overshoes: Mettez vos over-shoes.

Mettez vos feutres, vos couvre-chaussures.

o o

Annoncez dans le "Clairon"

LE SON ALL-BRAN SOULAGE SA CONSTIPATION

Une délicieuse céréale renouvelle la santé de Mr. Bartholomew

Nous citons le témoignage qu'il nous adresse de lui-même: "J'ai longtemps souffert de l'estomac. Je ne digérais plus. Les remèdes ne me donnaient qu'un soulagement temporaire.

"Je pensai alors à prendre du Son ALL-BRAN. Je commençai par en manger une assiette à céréale, deux ou trois fois par jour.

"Il s'est écoulé plus d'une année depuis que j'ai absorbé cette première assiette de son, et depuis lors j'ai éprouvé le bien être qui résulte du parfait fonctionnement des organes de la digestion.

"Grâce son rendue au Son ALL-BRAN. J'en mange régulièrement et je ne me fatigue pas." — Lester Bartholomew, Cadillac, Mich.

La constipation est ordinairement due au manque de "matières assimilables" pour stimuler l'intestin et de vitamines B qui favorisent l'élimination. Prendre cet aliment est assurément plus naturel que d'absorber des médicaments, purgatifs, drastiques, etc. Deux cuillerées à soupe, par jour, triomphent ordinairement de presque tous les genres de constipation, ou à chaque repas, si le mal est chronique. Si ce traitement ne vous soulage pas, consultez votre médecin.

Exigez le paquet rouge et vert, chez votre épicer. Fabriqué par Kellogg, à London.

RECETTES

Gâteaux au chocolat. — 2 onces de chocolat sucré, 2 cuillerées à table de sucre en poudre, 2 cuillerées à table d'eau, 4 œufs, deux doigts de dames.

Mettez le chocolat, le sucre et l'eau dans un bain-marie et, lorsque le chocolat sera fondu et que le mélange sera bien uniforme, ajoutez les jaunes d'œufs battus, brassez, laissez refroidir, et ajoutez les blancs d'œufs battus en neige. Placez les doigts de dame au fond et autour d'un moule doublé d'un papier huilé, couvrez du mélange au chocolat, mettez une autre couche de doigts de dame, puis du chocolat, et ainsi de suite jusqu'à ce que le moule soit plein. Mettez 24 heures dans la glacière. Renversez sur une assiette et décorez de crème fouettée.

Oeufs aux olives. — Faire cuire des oeufs afin qu'ils soient bien durs. Hacher le jaune avec des olives; que ces dernières soient finement pulvérisées. Ajouter un peu de champignons et un soupçon

Aidez vos reins

Si, souffrant des reins ou de faiblesse de la vessie, vous avez à uriner fréquemment la nuit, êtes agité, raide, avez des vertiges, rhumatismes, douleurs épuisantes en urinant, chatouillements, urines acides, essayez l'ordonnance "Oxytes".

Doit vous remettre sur pied en 8 jours ou votre argent est remboursé. Chez les pharmaciens, 75 sous seulement.

Mais l'accusé, c'est un progrès que n'ont pas voulu accomplir les législations criminelles du continent, bénéficie toujours des plus grandes libertés de défense.

Selon le rite, Kindersley, assisté de son second, le détective Mew, commença son enquête. Il releva la topographie des lieux, posa les scellés sur les tiroirs du bureau, prit quelques photographies et ordonna le transfert du cadavre à l'hôpital proche aux fins d'autopsie.

Puis, ces premiers devoirs accomplis, il commença les interrogatoires des témoins, qui eurent lieu dans le bureau même de la victime.

Les employés furent les premiers questionnés et leurs réponses parfaitement concordantes, n'apportèrent rien au policier. Enfin, Martel fut introduit. Kindersley questionnait. Mew notait les réponses.

—Vous êtes, Monsieur, un des témoins principaux de cette affaire, n'est-ce pas? — Je vous avertis, conformément à la loi, que vous êtes libre de ne pas répondre. Si vous croyez pouvoir parler, veuillez vous souvenir que tout ce que nous aurons noté sera dans l'avenir interprété contre vous.

—Je vous remercie, Monsieur, dit Martel, du soin que vous prenez de m'avertir de cette particularité des coutumes judiciaires anglaises. Mais rien de ce que je puis vous dire ne peut être interprété contre moi.

—L'espérez-vous. Vous vous êtes donc présenté aux employés de la victime, pour leur demander d'être introduit auprès d'elle?

—C'est exact.

—Combien de temps êtes-vous resté en compagnie de ce malheureux jeune homme?

—Je ne puis préciser... Un quart d'heure, sans doute.

—Et cette conversation terminée — sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure — vous êtes sorti?

—Par cette porte, dit Martel, en montrant la porte du bureau. Et j'ai pris soin de la refermer moi-même.

—Vous avez laissé M. Gold seul?

—Absolument seul.

—Dites-nous alors ce qui s'est passé.

—J'ai fait quelques pas dans le couloir. Puis, j'ai entendu un cri.

—Quel cri?

—"Help!"

—Ce cri venait du bureau?

—Certainement. Et il était poussé par la victime... Ce cri a été aussitôt suivi d'un coup de feu.

—J'ai fait demi-tour. Je suis arrivé le premier à la porte que j'ai ouverte moi-même. Les employés me suivaient. Nous avons trouvé Jack Gold râlant... C'est tout ce que je sais.

L'inspecteur Kindersley laissa à Mew le temps de noter les paroles de Martel, puis, il demanda:

—Dites-nous donc, Monsieur, ce que vous étiez venu faire ici?

—Mais, Monsieur les conversations privées...

—Devant une telle affaire, il n'y a rien de privé, Monsieur... Quel était le but de votre visite?

Le Français hésita encore avant de répondre, et Kindersley nota ce court silence. Il insinua:

—Une conversation d'affaire?

—Pas précisément... J'étais venu demander une explication à M. Gold.

—Une explication de quelle nature?

Martel marqua encore un temps, décidément, non, je ne puis vous le dire... C'était tellement personnel...

Le jeune homme ne pouvait mettre Ellen en cause. Livrer à la justice l'objet du différend, c'était ouvrir toutes grandes les écluses des potins malveillants, sinon calomnieux, et pour rien au monde, Martel n'aurait voulu que le nom de sa fiancée fût mêlée à ce drame.

—Personnel... soit reprit Kindersley... Mais comment se déroula cette conversation?

—Comme se déroule une conversation entre deux hommes qui ne sont point tout à fait d'accord...

—C'est bien cela. Des témoins nous ont dit que le ton de cette conversation était assez violent pour qu'on l'entendit au bout du couloir.

—C'est possible, Monsieur.

LES ULCERES VARIQUEUX

Vite guéris avec quelques applications

MOONE'S EMERALD OIL

Soulagement garanti ou argent remboursé. Ne souffrez pas. Procurez-vous une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien.

Distribuée au Canada par

W. K. Buckley Limited, Toronto 2.

CARNET DE LA Ménagère

Le nettoyage de l'acier

Les objets en acier rouillent par l'humidité, le brillant ternit et, si on ne les nettoie pas à temps, les taches risquent de ne plus disparaître. Frottez les objets avec une pâte faite d'un mélange d'huile d'olive et de suie tamisée, que vous étendez à la brosse; frottez jusqu'à obtention d'un brillant parfait. La suie peut être remplacée par de la mie de pain tamisée.

Le fer-blanc rouillé

Les plats à rôtir, les grills en fer-blanc, tous ces ustensiles précieux ont des tendances à se rouiller. Exposés aux vapeurs qui se dégagent des préparations culinaires, il est impossible d'éviter ce dommage, mais on peut le réparer.

Procurez-vous une poignée de chaux que vous mettez dans un récipient, couvrez avec une chopine d'eau; d'un large pinceau, enduisez les objets rouillés de ce mélange. Laissez sécher trois heures au moins. Frottez ensuite les objets rouillés qui ont repris tout leur éclat. Mettez des gants pour cette opération afin de ne pas abîmer vos mains.

Chaussures moisis

Les chaussures qui séjournent dans des placards humides se couvrent parfois de taches de moisissures. Frottez les taches avec du papier de verre très fin ou avec une flanelle imbibée de térébenthine; puis, passez sur les parties frottées une flanelle imbibée de glycérine. Il est du reste commandé d'enduire de glycérine les chaussures de cuir qui servent rarement.

DIALOGUE

LISE ET L'AMOUR

—Lise, me voici, ouvre vite!

—Qui es-tu? Pourquoi viens-tu, dis-moi?...

—Je te cherche depuis toujours; je voudrais tant que tu sois heureuse. Tu vois, c'est ton bien que je désire...

—Mais, je ne te connais pas. Il fait sombre, je ne puis distinguer tes traits. Vites, dis-moi, qui es-tu?...

—Je suis un pauvre voyageur égaré et je viens te demander l'aumône d'un sourire... d'un baiser... je suis tout meurtri... On me lance tant de pierres... Dis, Lise, laisse-moi entrer, je suis si malheureux...

—Sans te connaître! Je ne loge pas les passants, et d'ailleurs, mon cœur est habité par des amitiés sincères... Je n'ai aucune place pour toi... Peut-être, si tu me disais ton nom?

—N'ait pas peur, Lise, je suis l'Amour...

—L'Amour!... Quel malheur! Ah! mon Dieu!

—Ecoute, Lise, ne te fâche pas. Les poètes m'ont chanté! J'ai fait des heureux, va! Les oiseaux rêvent sous les arbres et quand ils me voient passer, ils cessent leurs chants et me regardent... N'entends-tu pas cette voix douce, caressante, au fond de ton cœur?

—Oh! oui, je l'entends. Que c'est beau! Sont-ce les anges qui chantent ainsi... Non! L'Amour est mensonge; continue ton chemin, je ne crois pas en toi... tu brises trop de cœurs... tu es un monstre!...

—Je le sais, Lise, je suis un monstre, mais toi, tu es un ange de douceur. Sois bonne, laisse-moi une toute petite place, là, derrière cette porte, je t'aimerais tout bas... en silence...

—Tu es déjà venu frapper, je crois, un soir de mai et je me suis bien moquée de toi... L'Amour! c'est une chimère... c'est quand on croit aimer que l'on s'aperçoit que l'on n'aime pas... Tu voudrais un cœur... mais je suis plus fine que toi, va, tu n'auras pas le mien...

—Oui, Lise, je suis déjà venu frapper à ton cœur. Tu m'as

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI

un assortiment complet de Broad-cloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES REDUCTIONS

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Tél. 276 Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

LE SIROP DE MAÏS

EDWARDSBURG

CROWN BRAND



Le fameux sucré producteur d'énergie... une nourriture facilement digérée... inestimable pour les bébés, les enfants grandissants et appréciée de la famille toute entière.

Un produit de la

CANADA STARCH CO., Limited

fait beaucoup de chagrin... Ce soir, sois bonne... Ne sais-tu pas que la jeunesse, c'est l'Amour? Toi, si charmante, si jolie, si gracieuse, tu n'aime-ras pas, allons donc! Tu ne regretteras rien, je serai ton esclave, tu seras ma reine...

—Tu reviendras plus tard, quand j'aurai vieilli... Je suis heureuse ainsi. Pourquoi m'en-nuyer? N'aurais-je pas raison de dire que tu es un monstre?...

—Tu te crois heureuse. Non, tu ne l'es pas... Tu me désires et tu me crains... A quoi servira ta beauté? Tes yeux sont si doux... et tes cheveux blonds, je les adore... Tes lèvres on en ferait un bouquet... Sois charitable! Toi qui réunis dans ta demeure tous les pauvres du village, ne donne-ras-tu pas l'aumône à moi, l'Amour, pauvre mendiant...

—Enfin, viens... mais n'oublie pas tes promesses et sois sage...

Dans sa naïveté, Lise croit que l'Amour se présente à elle

Les rhumes laissent des impuretés dans le sang

C'est l'une des raisons pourquoi vous vous sentez souvent fatigué, déprimé, affaibli après un rhume.

Rien de plus efficace pour chasser ces impuretés que de prendre une bouteille ou deux de Sirop Composé d'Hydrophosphates de "Sirop Fellow's".

Le Sirop Fellow's contient les "3 éléments vitaux" (calcium, phosphore et fer) et autres éléments purifiants dont la science a reconnu l'efficacité pour éliminer les impuretés qui peuvent se trouver dans le sang. Il aide à enrichir et à vivifier les globules du sang.

L'effet reconstituant des "3 éléments vitaux" sur le sang, les nerfs, les muscles et les os est tel, que vous serez surpris vous-même du bien-être que vous ressentirez après avoir pris seulement une ou deux bouteilles de Sirop Fellow's.

F-285

humble et sincère. "Défie-toi pourtant, car ce malin sait que tu es bonne, compatissante aux malheurs d'autrui. Il joue sur la corde sensible de ton âme un air connu, mais fatal..."

Aussitôt entré dans le cœur

(Suite en page 6)

toute bienveillance:

—Résumons-nous, Jack Gold ne s'est pas suicidé. L'enquête a montré le démontre. Quelqu'un a tué ce malheureux. Seul, Monsieur, vous vous êtes trouvé en sa compagnie quelques secondes avant le drame. Le premier, vous avez pénétré au-dessus de la victime. Seul, vous auriez pu, à la faveur de votre sortie pour la recherche d'un médecin, faire disparaître l'arme du crime.

Alors, Georges de Martel comprit quelles terribles présomptions pesaient sur lui. Imagine-t-on situation plus angoissante que celle de cet homme qui sentait la main de l'aveugle justice prête à s'abattre sur son épaule?

Le regard du policier, savourant la joie de son triomphe, acheva de l'éclaircir. Kindersley se félicitait d'avoir si promptement découvert celui à qui la vindicte publique demandait compte de son geste homicide.

—Tout ceci ne sont encore que des hypothèses, dit-il. Dans quelques heures, nous aurons, je le pense, acquis des certitudes. En attendant, je vous prie de vouloir vous tenir à la disposition des enquêteurs... Demain, à neuf heures, le coroner tiendra son audience. Un témoin tel que vous ne peut manquer d'y assister...

—Je m'y manquerai pas, en effet, déclara Martel.

—Jusque là, Monsieur, vous êtes libre...

Georges de Martel sortit, poursuivi par la phrase redoutable du policier: "Jusque là... vous êtes libre..."

IX

FATALITE

Pourquoi donc avait-il fallu que, ce matin-là, précisément choisi par le destin pour que s'accomplissent ces tragiques événements, Georges de Martel fût conduit chez Jack Gold?

Etait-il donc écrit que l'Anglo-Saxon serait le génie mauvais qui s'acharnerait contre le bonheur des deux fiancés?

(A suivre)

Feuilleton du "Clairon"

LE TOUR DU MONDE EN..... UN JOUR

Grand Roman d'Aventures et d'Amour

INEDIT

Par Maurice Boué et Edouard Aujay

No. 28 (Suite)

Mais, à ce moment, une auto stoppa devant la porte, de laquelle descendirent Georges de Martel et un médecin qui l'avait trouvé après de nombreuses recherches, dans un quartier assez éloigné de Fleet Street.

La vue du jeune ingénieur réveilla toute la colère d'Harry Gold. Il se précipita vers Martel, et le saisissant par les deux revers de son veston, lui cria sous le nez:

—Vous osez! Vous osez! Que venez-vous faire ici encore une fois? Dites-le donc que c'est pour vous repaître de la vue du cadavre de votre victime et vous réjouir de ma peine.

Doucement, Martel se dégagea et répondit:

—Votre douleur vous égare, monsieur... et je vous pardonne vos propos injurieux... Je suis allé moi-même chercher un médecin, et voici monsieur qui a interrompu sa visite dans une clinique pour me suivre...

—Comédie! Comédie! Votre Honneur, je vous en conjure, arrêtez cet homme! Voilà l'assassin de mon fils...

Le malheureux père était dans un état d'agitation indescriptible. Il allait et venait dans le bureau de son fils, adressant aux uns et aux autres des paroles sans suite.

Pendant ce temps, le médecin se livrait à un bref examen du corps. Hélas! il n'y avait vraiment plus rien à faire, Jack Gold était bien mort.

Le coroner se tourna alors vers

NOTES LOCALES

LA CRAINTE DE L'INONDATION

Les pluies récentes ont amené la crue des eaux de la rivière Yamaska. — Le désastre de 1927.

Les pluies aussi fréquentes qu'abondantes que nous avons eues depuis quelque temps ont causé une crue perceptible des eaux, avec le résultat que la rivière Yamaska s'est gonflée jusqu'à un point qui a fait craindre à un moment donné une inondation.

Bien des regards anxieux, au début de la semaine, se sont tournés du côté de la rivière qui montait graduellement et sûrement. Il y eut même des citoyens pour se demander si le moment n'allait pas bientôt venir où il serait nécessaire de prendre des mesures en vue de prévenir une inondation désastreuse comme celle qui déborda sur une partie de notre ville en 1927.

La date de cette inondation n'est pas si éloignée qu'on ne s'en souvienne parfaitement. C'était au mois de novembre. Les pluies abondantes avaient soulevé des appréhensions, mais personne ne supposait qu'elles seraient la cause d'un véritable désastre. Néanmoins, la rivière Yamaska, qui s'était gonflée à la suite des pluies fréquentes, déborda soudain de son lit et envahit plusieurs rues de la ville, semant la ruine dans un grand nombre de familles.

Nos lecteurs se souviennent sans doute de cet événement désastreux qui causa des pertes évaluées à \$65,000. Le spectacle qu'offrait les rues de la partie basse de la ville n'était certes pas un spectacle joyeux. Dans toutes les maisons bordant la rivière Yamaska et dans une foule de maisons des rues Saint-Casimir et Saint-Pascal, l'eau était venue jusqu'au deuxième étage des habitations. Nombre de familles durent abandonner leurs demeures en toute hâte, sans rien emporter, car l'eau monta si rapidement qu'on eut tout juste le temps de se sauver. Environ 250 familles furent affectées par cette inondation qui s'étendit pratiquement jusqu'au Marché Centre.

Il n'y a pas de danger qu'une telle inondation se produise cette année. A tout le moins s'il y a eu danger, il est passé, car les eaux, après être montées à une certaine hauteur, ont maintenant recommencé à descendre, et le temps plus froid fait augurer de la neige et la gelée.

Ces pluies récentes ont amené le gonflement d'une foule de rivières et dans certains cas, des inondations. A Québec, la rivière Jacques-Cartier, et le Bras du Nord, un petit cours d'eau, ont débordé. La circulation dans quelques rues de la Vieille Capitale a été interrompue de ce fait. A Ste-Catherine de Portneuf, les eaux gonflées de la rivière Jacques-Cartier se sont déversées dans des champs voisins, les recouvrant de deux ou trois pieds d'eau.

A Montmagny, on assure que si la pluie de samedi dernier avait duré quelques heures de plus, les eaux des rivières auraient certainement débordé. Heureusement, la température plus froide que nous avons eue depuis dimanche a amené une amélioration de la situation dans toute la province.

FEU M. GASTON BORDUAS

Il était le fils d'un ancien shérif de notre ville.

A Acton Vale, lundi soir, est décédé M. Gaston Borduas, à l'âge de 34 ans. Il était le fils de feu le shérif J.-M. Borduas, de Saint-Hyacinthe, ci-devant notaire à Acton-Vale où il avait pratiqué durant 15 ans.

Le défunt laisse une sœur (Berthe), Mme Jos. Molleur, de Pike River, Qué.; un oncle et parrain, M. Gustave Pétan, fonctionnaire de Montréal; ses cousins, MM. Gustave Dorion, de la maison Dupuis Frères; Wilfrid Gravel, inspecteur de la Commission Scolaire de Montréal; Paul et Henri Borduas; ses tantes, Mmes Albert Dorion, A.-E. Bessette et Mlle Eva Borduas; ses oncles, Denis, Benjamin et Homère.

Les funérailles ont eu lieu à Acton Vale.

La Publicité, la Clef du Succès

Annancez dans le "Clairon"

CETTE ÉPIDÉMIE EST ENRAYÉE

Moins de cas de rougeole cette semaine.—Au sujet de l'Arbre de Noël de l'Unité Sanitaire.

L'épidémie de maladies contagieuses qui avait été signalée à Saint-Hyacinthe la semaine dernière a été pratiquement enrayée, en ce sens que 8 cas seulement de rougeole ont été dépistés cette semaine, comparativement à 25 la semaine dernière, tandis qu'au village Saint-Joseph, il ne s'est pas produit de cas nouveau de scarlatine comparativement à dix cas la semaine dernière.

Cette diminution du nombre de cas de rougeole et de scarlatine indique que l'épidémie est sur son déclin. Cependant, afin d'éviter une recrudescence de l'épidémie, M. le Dr G. Choquette, directeur médical de l'Unité sanitaire, conseille à la population de bien suivre les avis et conseils donnés par les infirmières-visiteuses. La rougeole, bien que considérée par la plupart comme une maladie bénigne, est toujours assez sérieuse et laisse souvent des traces ou complications qui peuvent affecter la santé future de l'enfant.

Le Dr Choquette nous fait remarquer également que si l'épidémie actuelle n'est pas promptement enrayée, le personnel de l'Unité Sanitaire, à cause d'un surcroît de travail et du danger de la contagion, se verra peut-être dans l'obligation de canceler l'Arbre de Noël. Cette célébration de l'Arbre de Noël, qui doit avoir lieu le 19 décembre et au cours de laquelle des cadeaux sont distribués aux enfants qui fréquentent l'Unité Sanitaire, est toujours très populaire, non seulement chez les enfants mais aussi chez leurs parents, et il est à espérer que notre population entière se fera un devoir de prendre les mesures d'hygiène et de prévention nécessaires afin que l'Arbre de Noël ne manque pas cette année aux petits.

AU BUREAU D'ENREGISTREMENT

Les travaux de réfection sont terminés.

Les travaux de réfection qui se poursuivaient depuis une dizaine de semaines au Bureau d'Enregistrement ont été terminés mercredi, alors que la nouvelle voûte a reçu une couche finale de peinture. Un crédit de \$2,650 qui avait été voté pour ces travaux par le conseil de comté a été suffisant.

Cependant, alors que les travaux étaient en cours, on s'est aperçu qu'il serait nécessaire de renforcer les murs de la bâtisse qui a 80 années d'existence. Ce travail a été commencé du côté de la bâtisse où l'on prolongeait la voûte, mais devra être complété au printemps.

AUTO EN FEU

Alerte et rassemblement rue Cascades samedi soir

Un commencement d'incendie, samedi soir dernier, a causé tout un rassemblement à l'angle des rues Cascades et Saint-Simon.

Il pouvait être 8.30 heures lorsque des passants virent soudain éclater en flammes une automobile stationnée près de l'intersection des rues mentionnées ci-dessus.

L'auto, appartenant à M. Jules Gladu de cette ville, venait d'être quittée pour quelques instants par ses deux occupants, MM. Joffre Gladu et Adrien Houle.

Pendant que quelqu'un s'efforçait de sonner l'alarme et d'alerter les pompiers, des passants parvenaient à éteindre les flammes avec un sac à grain. A l'arrivée de la brigade des incendies, le feu était fini. L'automobile a été sérieusement endommagée.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Philias Lessard remercie sincèrement, toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, oeuvres du noviciat, visites ou de toutes autres manières que ce soit.

FEU M. P. LESSARD

Imposantes funérailles de ce vieux citoyen à l'église du Christ-Roi

Samedi dernier à l'église paroissiale du Christ-Roi, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Philias Lessard, décédé à son domicile de la rue Saint-Michel, à l'âge de 83 ans. Le défunt était veuf d'Exilda Valin et laisse pour le pleurer, une fille, Mlle Marie-Louise Lessard, institutrice de cette ville, et une sœur, Mme Nectaire Beaugard, aussi de Saint-Hyacinthe.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léonard Benoit. Le service fut chanté par M. le curé C. H. Lafontaine, assisté de MM. les abbés Edouard-Léon Paulhus et Léonard Benoit comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, des messes basses étaient dites aux autels latéraux par MM. les abbés Armand Brouillet et Arthur Proulx, professeurs au Séminaire.

Les porteurs étaient MM. Louis Barsalou, Edouard Bernier, Olivier Piché, Raphaël Ledoux, Alfred Frédéric et Napoléon Tétréault.

Conduisaient le deuil: Son beau-frère, M. Emery Sabourin, de St-Pie de Bagot; ses neveux, MM. Emile et Ludger Lessard, Arthur Brodeur, Henri Barré, Salvator Duval, Paul Duval, Victor et Charles Blanchard, ce dernier de Montréal, Paul et Aristide Beaugard, Antoine Messier, de Granby, Flavien Marcotte, de St-Antoine sur Richelieu, Ernest Hallé, Nap. Pagé, de Montréal, Gaston et Emilien Messier, de Granby, Uldéric Dupré, Maurice Benoit, Rosaire Pelletier, de West Shefford, Joseph et Raymond Gauthier, Wilfrid Bonin, de Montréal et autres.

DANS NOS SÉMINAIRES

Près de dix mille élèves sont inscrits.

Au moment où le premier terme scolaire se termine il n'est pas sans intérêt de faire connaître les statistiques sur la fréquentation de nos maisons d'enseignement secondaire affiliées aux Universités Laval et de Montréal.

Nos 31 maisons d'enseignement secondaire sont fréquentées par 9,895 élèves dont 5,224 dans les 17 maisons affiliées à Laval et 4,671 dans les 14 maisons affiliées à Montréal.

C'est le Séminaire de Québec qui arrive en tête avec 1,015 élèves. Le Collège de Lévis arrive en deuxième lieu avec 773 élèves. Viennent ensuite le Collège Saint-Laurent avec 705 élèves et le Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière avec 475 élèves. Au Séminaire de Saint-Hyacinthe le nombre des élèves inscrits est de 473.

Sur ces 9,895 élèves, 5,726 sont pensionnaires, 2,920 externes et 1,249 demi-pensionnaires.

GARDE D'HONNEUR

Quarante Heures. — Les membres de la Garde d'Honneur montrèrent la garde au Très saint-Sacrement dimanche soir, le 9 du mois courant, à l'église paroissiale du Christ-Roi, à l'occasion des Quarante Heures dans cette paroisse.

Service d'ordre. — Samedi et dimanche, les 8 et 9 du mois courant, le service d'ordre au Christ-Roi sera exécuté par MM. Antoine Beaudry, Onésime St-Onge, Ovide St-Jean, Rosario Brunelle et E. Bienvenue sous la direction du Lt. Lionel Leblanc; à la paroisse Notre-Dame du Rosaire, le service d'ordre sera sous la direction de M. Roland Hamel, avec MM. Adélard Arpin, Ernest Gazielle, Lucien Massé, Victor Larose.

Assemblée. — Dimanche, le 9 courant, assemblée pour les directeurs.

(Communiqué)

REMERCIEMENTS

M. et Mme L. R. Blanchard et la famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie, à l'occasion du décès de Mme J. N. Parisien, née Eulalie Guertin.

PARTIE DE CARTES

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce de cette ville, annonce à ses nombreux amis que leur partie de cartes annuelle aura lieu cette année, lundi prochain le 10 novembre, dans la salle paroissiale de Notre-Dame du Rosaire. De nombreux et magnifiques cadeaux seront distribués comme prix aux gagnants. Tout le monde est invité. Prix du billet 35 sous.

ORGANISATION EN BONNE VOIE

Le corps de fifres et de tambours du Club Ouvrier Indépendant.

Une assemblée du corps de fifres et de tambours récemment formé parmi les membres du Club Ouvrier Indépendant a eu lieu dimanche dernier dans les salles du club, rue Cascades. L'assistance était nombreuse et sur proposition du président Cordeau, secondé par le vice-président W. Dulude, il a été décidé de convoquer une importante assemblée pour dimanche, le 9 décembre courant, à quatre heures de l'après-midi. On y déterminera les soirs de pratique et tous les membres sont instamment priés d'être présents. Plusieurs membres nouveaux se sont inscrits.

Les instruments de musique seront probablement arrivés samedi. Le vice-président W. Dulude, qui s'occupe plus spécialement des joueurs de tambours, fait un excellent travail et son expérience sous ce rapport est mise à profit par plusieurs membres.

C'est l'intention des organisateurs d'avoir ce qu'il y a de mieux en fait de corps de fifres et de tambours. Plusieurs membres connaissent déjà leurs instruments et l'on compte avoir un corps de fifres et de tambours qui fera honneur à notre ville.

Le club remercie tous ceux qui à cette occasion ont bien voulu lui prêter leur concours. Donc, à dimanche le 9 décembre.

SOIRÉE DE LA PHILHARMONIQUE

Célébration d'une fête traditionnelle qui réunit des centaines de personnes.

Les soirées de la Société Philharmonique sont toujours des événements sociaux. On a vu annoncé que la fête traditionnelle de la Sainte-Catherine serait célébrée cette année avec encore plus d'éclat que par le passé, et de fait, on se surpassa. Sous l'active direction de M. Conrad Morin, président de la Société Philharmonique, on avait élaboré un programme de réjouissances et d'amusements qui causa une réelle et très agréable surprise aux centaines d'invités qui, jeudi soir dernier, se pressaient dans les salles de la Société rue Cascades.

La Société avait profité de cette occasion pour présenter le nouveau directeur de son corps de musique, le Lt-colonel J. L. Gariépy. Le président, M. Conrad Morin, après quelques paroles de bienvenue aux invités, leur présenta le nouveau directeur musical qui fut l'objet d'une chaleureuse ovation. Des discours furent prononcés dans l'ordre suivant par MM. Conrad Morin, J. L. Gariépy, M. le chanoine J. B. Nadeau et M. T. A. Fontaine, C. R., M. P.

Au cours de la soirée, la troupe de la Philharmonique interpréta avec succès une comédie en un acte: "Alcide Pépé". On remarqua que la distribution Mlle O. Gauthier, MM. Philippe Trempe, Yves et Jacques Bousquet, E. Planter.

Voici quel était le programme musical. Nous devons dire à la louange des musiciens et surtout de leur directeur, le Lt-colonel Gariépy, que la musique de la fanfare fut le clou de la soirée. Les "encore" se succédaient sans interruption. Gloire à Dieu, grande marche de concert, par J. L. Gariépy — Chanson de Nos Aïeux, arr. J. L. Gariépy — Blue Eyes, J. L. Gariépy, soliste, Adrien Ringuet — Li-bérastis, solo de basse; J. E. Poirier, comp. J. L. Gariépy — Waiting for the Sunrise, solistes: Adrien Ringuet, M. A. David, Conrad Boudreau, Arr. J. L. Gariépy — Bella Serenata, solo de cornet, exécuté par J. L. Gariépy — Chanson du bon vieux temps, arr. J. L. Gariépy. — Bon ami, Léon Ringuet.

DE RETOUR

Son Excellence Mgr Fabien-Zoel Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, est revenu de Montréal où il s'était joint, la semaine dernière, au personnel de l'Archevêché pour les exercices de la retraite prêchée par M. l'abbé Henri Legrand, P. S. S., de Montréal.

Cette retraite s'est terminée vendredi dernier. Quatre évêques, suffragants de Montréal, y prirent part: NN. SS. Decelles, de Saint-Hyacinthe; Langlois, de Valleyfield; Papineau, de Joliette et Forget, de Saint-Jean.

IMMEUBLES

Les ventes inscrites au Bureau d'Enregistrement.

Du 21 au 28 novembre inclusivement, neuf ventes ont été inscrites au Bureau d'Enregistrement, pour des montants variant de \$150 à \$4570.

Vente d'une terre, 3 x 30 arpents No. 1150, située au Grand Rang de Saint-Thomas d'Aquin; aussi un terrain à bois à St-Charles, No. 312 de 60' x 60' arpents. Vendus par Hercule Angers à Ovide Chabrier pour la somme de \$1800. — Alp. Meunier, notaire. — Enrg. le 21 nov. 1934.

Vente d'un terrain à bois, No. P. 207, situé à la Paroisse de St-Bernard; mesurant 8 arpents en superficie. Vendu par Charles Girouard à Herman Hébert, pour la somme de \$400. — Alp. Meunier, notaire. — Enrg. le 21 nov. 1934.

Ventes d'une terre de 2 x 48 arpents, No. 11-12 située en la Paroisse St-Bernard et d'un terrain, mesurant 1 x 28 arpents, No. 179, situé au même endroit. Vendus par Charles Girouard à Armand Duval pour la somme globale de \$1700. — Alp. Meunier, notaire. — Enrg. le 21 nov. 1934.

Vente d'une terre, No. P. 295, située au Rang Sud St-Barnabé, mesurant 4 arpents par la longueur de la concession. Vendue par Expupère Delage à Irène Riendeau, pour la somme \$4570. — Henri Morin, notaire. — Enrg. le 21 nov. 1934.

Vente d'une terre, No. 1403-1327, située au Point du Jour à St-Thomas d'Aquin. Vendue par Arthur Boucher à Emilia Laplante, pour la somme de \$3510. — H. St-Germain, notaire. — Enrg. le 22 nov. 1934.

Vente d'un emplacement, No. P. 381, situé au Quartier Cinq, rue Du Séminaire, mesurant 40' x 45'. Vendu par T. A. St-Germain et Al. es qualité à Robert St-Germain, pour la somme de \$3000. — Henri Morin, notaire. — Enrg. le 24 nov. 1934.

Vente d'une terre à bois, Nos. P. 45 et P. 46, située au 5e Rang La Présentation; mesurant 2 x 20 arpents. Vendue par Armand Gauthier à Georges St-Amant, pour la somme de \$150. — Henri Morin, notaire. — Enrg. le 24 nov. 1934.

Vente d'un lopin de terre, No. P. 199 et No. P. 198, situé au Village St-Damase, Rang Corbin, mesurant 33' x 55'. Vendu par Augustin Choquette et Al. à Joseph Alix, pour la somme de \$800. — J. R. Bruneau, notaire. — Enrg. le 24 nov. 1934.

Vente d'une terre No. 48, située au 5e Rang La Présentation, mesurant 3 x 31 arpents. Vendue par Ernest St-Germain à Angelina Racine, pour la somme de \$175. — Henri Morin, notaire. — Enrg. le 28 nov. 1934.

RAPPORT ANNUEL DE LA SOUTHERN

Augmentation des recettes en dépit de la réduction des taux.

Le vingt et unième rapport annuel de la Southern Canada Power Company Limited pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 1934, qu'on vient de faire tenir aux actionnaires, indique une augmentation de recettes brutes sur celles de l'année précédente. Cette augmentation est d'autant plus sensible que les taux, tant pour le service domestique que commercial, ont été réduits au cours de l'année. Dans ses commentaires sur le rapport annuel, le Président fait observer que l'augmentation des recettes brutes est quelque peu affectée par celle des frais d'exploitation et d'entretien, à cause des taxes et d'un plus gros achat d'énergie nécessaire par la sécheresse.

Les revenus bruts pour l'année se chiffrent à \$2,190,082 tandis que ceux de l'année précédente étaient de \$2,114,720. Les déductions suivantes: \$84,485 pour l'achat d'énergie, \$352,038 pour dépenses d'exploitation, \$206,516 pour taxes et \$162,708 pour entretien, porteront la somme des dépenses à \$805,747 contre \$781,432 pour l'exercice précédent. Ce qui donne une somme de \$1,384,335 — contre celle de \$1,333,288 pour l'année précédente. Déduction faite pour intérêts sur obligations, dividendes privilégiés et ordinaires, il reste un excédent de \$63,822.

Le Président a fait également observer que le fardeau des taxes continue à peser lourdement sur le coût d'exploitation de la Compagnie. 943 pour cent des recettes brutes de la Compagnie est affecté au paiement des taxes fédérales, provinciales et municipales. Quoique la Compagnie reconnaisse qu'il est de son devoir de payer une part raisonnable de taxes, elle ressent très vivement l'injustice de la situation qui lui est faite par l'imposition d'une taxe fédérale sur le revenu des services d'utilités exploitées privément, alors que cette taxe n'atteint pas les services exploités par le gouvernement ou les municipalités. Les taxes s'élèvent cette année, fait observer le Président, à plus de 20% des dépenses d'exploitation.

(Communiqué)

M. BOUCHARD À MONTRÉAL

Le maire résume les plaidoyers qu'il a prononcés devant la Commission Lapointe.

Notre maire s'est rendu à Montréal dimanche dernier pour y prononcer un discours sur la question de l'électricité. Il y avait été invité par la Ligue des Propriétaires du Nord qui tenait une grande assemblée publique à la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire de Villaray.

M. Bouchard a résumé les plaidoyers qu'il a prononcés devant la Commission Lapointe et ailleurs. Après avoir dit la nécessité de conserver les pouvoirs hydrauliques qui nous restent et de récupérer ceux qui ne sont pas exploités, il a parlé de l'écart entre les prix de l'électricité dans notre province et ceux de l'Ontario, du succès de Winnipeg dans la municipalisation; il a aussi signalé les beaux résultats obtenus dans ce domaine par plusieurs municipalités de notre province et en particulier le cas de Saint-Hyacinthe. M. Bouchard a aussi parlé des hauts salaires et de la surcapitalisation des compagnies privées.

L'assemblée était présidée par M. F. Gravel et plusieurs autres orateurs ont aussi adressé la parole. L'auditoire, qui remplissait la salle, a fait à M. Bouchard une véritable ovation après son discours.

LES CAPRICES DU TEMPS

Les pronostics qui faisaient prévoir un hiver doux semblent être en voie de se réaliser. — L'an dernier et maintenant.

Tout le monde s'accorde à dire que la température extraordinairement douce que nous avons depuis quelque temps est un phénomène atmosphérique anormal pour cette période de l'année. Que penser, en effet, de ces pluies que nous avons eues la semaine dernière et qui faisaient croire au printemps. Un mois de novembre aussi doux s'est rarement vu dans notre province et particulièrement dans notre région.

A la date du 30 novembre l'an dernier, 187 pouces de neige couvraient le sol, non seulement à Saint-Hyacinthe, mais dans toute la région de Montréal, et un froid rigoureux sévissait depuis le 25 octobre, alors qu'une violente tempête de neige s'était abattue sur toute la province.

A la fin de novembre l'an dernier, tout le monde se plaignait de la température froide qui sévissait et l'on s'accordait généralement à prédire que l'hiver serait d'une exceptionnelle rigueur. Il suffisait, de regarder autour de soi et de pour étayer cette prédiction, lire les journaux. Vers le milieu de novembre 1933, un froid sibérien accompagné d'une tempête de vent et de neige avait fait cinquante morts aux États-Unis.

Cette année, la température la plus froide que nous ayons eue jusqu'ici a fait descendre le mercure à 20 degrés au-dessous de zéro et la neige est tombée en si petite quantité qu'elle s'est refusée à recouvrir le sol pendant plus de deux jours.

A Montréal, les navigateurs, de mémoire d'homme, ont déclaré n'avoir jamais vu pareil mois de novembre. C'était la première fois dans les annales maritimes qu'on ne signalait pas de glace et d'embarcations sur le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent à cette période de l'année.

Sur la fin de novembre, les pronostics pendant plusieurs jours furent: nuageux et incertains avec pluie. Avec le début de décembre, l'indice atmosphérique inclina vers une température plus froide. En effet, le temps s'est mis au froid et au moment où nous écrivons ces lignes, tout fait prévoir une bonne bordée de neige.

Il serait temps, il semble, de voir la terre se recouvrir de son manteau blanc, car au Canada, le temps des fêtes sans une épaisse couche de neige ne serait pas le temps des fêtes.

SAISIE DE SPIRITUEUX

Le prévenu est condamné à l'amende

Louis Laflamme, un cultivateur, a été arrêté à Saint-Hyacinthe mercredi après-midi par les constables Lafrenière et Roy, de la police fédérale. Il a comparu hier matin devant le magistrat de district Emile Marin, sous l'accusation d'avoir eu en sa possession 60 gallons américains d'alcool fabriqué illégalement. Trouvé coupable, le prévenu a été condamné à une amende de \$200 et les frais ou six mois de prison. De plus, le tribunal a ordonné la saisie et la confiscation de l'automobile du prévenu.

IL QUITTE L'HÔPITAL

M. Toussaint Bilodeau se remet lentement de l'accident dont il a été victime.

M. Toussaint Bilodeau, cultivateur de Sainte-Rosalie, qui a été victime d'un grave accident il y a un mois, alors que sa voiture fut frappée par une automobile sur la route Saint-Hyacinthe-St-Rosalie, a quitté l'hôpital Saint-Charles cette semaine, mais on assure qu'il s'écoulera encore plusieurs jours avant qu'il puisse marcher.

Nos lecteurs se souviennent probablement des circonstances de cet accident qui survint le soir du 3 novembre, sur la route de Sainte-Rosalie, et qui faillit coûter la vie à M. Alfred Fontaine, gérant de la Rita Shoe de cette ville. En effet, M. Fontaine, qui était un des passagers de l'auto fut si gravement blessé que les médecins à l'hôpital durent faire 44 points de suture pour refermer la plaie qu'il avait au cuir chevelu.

A ce sujet, on nous signale une rectification que nous croyons opportun de faire, en toute justice pour M. Toussaint Bilodeau, qui conduisait la voiture à traction animale qui se trouva dans l'accident. On nous fait remarquer en premier lieu que M. Bilodeau, contrairement à ce qui fut rapporté dans quelques journaux, était parfaitement en règle avec les lois du trafic. C'est-à-dire qu'il était sur le bon côté du chemin au moment de l'accident et que sa voiture portait à l'arrière une lanterne allumée, comme le veut la loi. On se souvient que la voiture fut frappée par l'automobile à un tournant de la route.

En second lieu, M. Fontaine, qui était à bord de l'automobile, ne fut pas le seul blessé dans cette collision. Bien au contraire, M. Bilodeau fut violemment projeté sur le sol et se fractura une jambe, avec le résultat qu'il dut être transporté à l'hôpital. Son épouse, Mme Bilodeau, s'infligea aussi de douloureuses blessures à la tête et aux jambes qui nécessitèrent plusieurs jours de traitement à l'hôpital. Enfin, sous la force de la collision, la voiture fut entièrement démolie et le cheval dut être abattu.

SOIRÉE INTIME

A l'occasion d'un anniversaire de naissance.

Samedi dernier avait lieu chez M. et Mme Victor Richard, à Saint-Joseph sur Yamaska, une soirée intime à l'occasion du dix-septième anniversaire de naissance de leur fille Lucienne. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Victor Richard; M. et Mmes Ovide Robert, Donat Aubertin, Arthur Lussier, Sosthème Gladu; Mlle Lucienne Richard, Irène Richard, J. Richard, Fernande Richard, Madeleine Ratté, Pauline et Jacqueline Ratté, Yvonne Labossière, Berthe et Thérèse Labossière, Ida Provencher, Régina et Dolorès Provencher, Marie-Paule Bélanger, Réjanne Bélanger, Pauline Daigle et Denise Dégile, Antoinette Comeau, Simonne Marchessault, Madeleine Monet, Rita Bolduc, Victoire Fortin, Lucienne Houle, Marcelle Frièrre, Alice Aubertin; MM. Edmond Richard, Julien Richard, Clément Richard, Roger Robert, Marcel Robert, Gérard Robert, René Robert, Fernand Robert, Alphonse et Gérard Boucher, Léo Laprade, Omer Chenette, Bernard Favreau, Germain Lévesque, Roger Bélanger, Vincent Desroches, Ovide Lemieux, George Pion, Henri St-Pierre, Robert Rouleau, Gérard Dufréne, Gérard Frièrre, Gérard Fournier.

Après lecture d'une adresse à l'héroïne de la soirée, par Mlle Pauline Ratté, un magnifique cadeau lui fut présenté par Mlle Jacqueline Gladu.

Il y eut chant, déclamation, musique, danse, etc. Le goûter fut servi par M. et Mme Sosthème Gladu, Mmes Arthur Lussier et Mme Donat Aubertin.

CHEZ NOS ZOUAVES

Dimanche prochain, le 9 décembre aura lieu au Casino des Zouaves, à 2 hres précises la grande Assemblée pour la fête du 30e anniversaire de sa fondation qui aura lieu l'an prochain. Tous les zouaves, jeunes et vieux, sont priés d'être présents.

Immédiatement après cette assemblée il y aura l'Assemblée du Comité de Régie. Que les membres soient présents.

ANNIVERSAIRES CHEZ LES NÔTRES

Nous tenons nos abonnés et lecteurs à nous faire connaître, au moins une semaine à l'avance, les dates des anniversaires de naissance, mariage, décès d'argent, etc., de leurs parents ou amis à qui "LE CLAIRON" désire adresser ses meilleurs souhaits sous cette rubrique.

NOS MEILLEURS VŒUX A

Mgr C.-P. Choquette, du Séminaire, qui célébrera dimanche prochain le 78ième anniversaire de sa naissance.

— M. l'abbé Joseph Larose, curé de St-Charles, qui célébrera vendredi le 64e anniversaire de sa naissance.

— L'abbé Gilbert Spénard, de l'Évêché, qui a eu 49 ans dimanche.

— L'abbé J.-B. Tétréault, retiré à St-Pie de Bagot, qui aura 82 ans mercredi.

— L'abbé Albert Vézina, curé de St-Liboire, qui a eu 58 ans hier.

— M. Arthur Chenette, échevin, qui aura 55 ans demain.

— M. et Mme Donat Côté, qui célèbrent aujourd'hui le 13e anniversaire de leur mariage.

— M. Alfred Fontaine, qui aura 50 ans lundi.

— Notaire Albert Jodoin, qui aura 59 ans mercredi.

— M. Conrad Morin, qui aura 45 ans jeudi prochain.

— Dr J.-H. Rainville, qui aura 47 ans mercredi.

— M. Adéard Grisé, qui a eu 38 ans hier.

AU CONSEIL 960

Dimanche soir prochain, de 9 hres à 10 hres, nous aurons notre Heure de Garde devant le Saint-Sacrement, en l'église du Christ-Roi, à l'occasion des Quarante-Heures.

Le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Hamel, O. P., directeur des retraites fermées dominicales. Que tous se fassent un devoir d'être présents. Départ de nos salles à 8.45 hres p. m.

— Mardi après-midi, aura lieu dans nos salles une partie de cartes organisée par les dames et demoiselles des Chevaliers. C'est au profit de l'Arbre de Noël des orphelins et orphelines de l'Hôtel-Dieu. Toutes les dames et

INDIVIDUALISME
ET COMMUNISME

Une superbe conférence du R. Père Georges-Henri Lévêque, O. F., sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste.

Une foule nombreuse s'était donnée rendez-vous au Séminaire hier soir, à l'occasion d'une soirée donnée sous les auspices du Conseil général de la Société diocésaine St-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe et sous le haut patronage et la bienveillante présidence d'honneur de son Excellence Mgr F. Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe.

Il s'agissait d'entendre une conférence sur l'individualisme et le communisme, cette question sociale qui a pris de nos jours une importance capitale, par un spécialiste en la matière, le R. Père Georges-Henri Lévêque, professeur de sociologie au Couvent des Dominicains d'Ottawa.

Avec un rare talent, le R. Père Lévêque exposa l'enseignement de la raison et de la foi sur ce sujet palpitant d'intérêt pour toute la société humaine de nos temps actuels. M. Victor Savestre, président de la Société diocésaine St-Jean-Baptiste, présenta la conférence.

L'HISTOIRE HUMAINE

D'UN EXTREME A L'AUTRE

Le Père conférencier nous introduit au cœur même du sujet à traiter, par le moyen d'un ingénieux rapprochement entre la démarche physique de l'être humain et celle de l'humanité à travers les âges. De même, en effet, que "chaque pas est un commencement de chute, d'abord vers la droite puis vers la gauche, le corps passant tout droit entre deux points de chute comme entre deux extrêmes à éviter, de même l'humanité s'avance-t-elle péniblement entre deux écarts vers l'avenir. Et toute son histoire n'est en somme que l'évocation de sa démarche mouvementée: pas à droite, pas à gauche, les deux se succédant sans cesse en une alternance presque infatigable, selon les lois mystérieuses qui pèsent lourdement sur son destin.

"Mais ces tâtonnements de l'humanité, à qui la faute originelle a fait perdre le sens d'une orientation précise, ne sont pas peine perdue. Dans la succession même de ses mouvements extrêmes, elle trouve un certain équilibre, et la puissante tension qui la tient en haleine lui permet alors d'avancer petit à petit, dans la voie moyenne, vers le progrès."

La Philosophie, l'Art, la Religion illustrent ce fait: la première par ses oscillations perpétuelles entre l'extrémisme pur et l'idéalisme exagéré; le second par des alternances de symbolisme et de réalisme; la troisième, par un culte naturaliste ou un élan irraisonné vers le mystère des forces supra-terrestres. L'histoire Politique enregistre un fait identique: "Après avoir vu des peuples ériger leurs monarchies au cri de: vive la Liberté, on les voit maintenant maudire presque la Liberté au cri de: vive la dictature". Enfin le Père Lévêque passe à la vie sociale et pose le problème dont il va parler: de l'individualisme au communisme.

Au siècle dernier, l'individualisme a fini par maîtriser complètement les hommes et les peuples; c'était la tangente vers la droite. Mais l'humanité a pris conscience de son écartage, elle s'est efforcée, elle a demandé à ses docteurs de lui donner une nouvelle formule de vie, et le Communisme est apparu: c'est la tangente vers la gauche. Voir et expliquer ce que sont les extrêmes du l'individualisme qui sont les causes génératrices du communisme, tel est le but du père conférencier.

DANS L'ORDRE ECONOMIQUE: LA LUTTE POUR LA RICHESSE

Que l'individualisme soit cause de Communisme, cela se manifeste avec évidence tout d'abord par l'examen de l'ordre économique. Toute l'analyse minutieuse du conférencier repose sur un fait dont il tire une grande loi.

Le fait est celui du caractère social de l'Economie. Quelqu'importance qu'ait une entreprise, quelle que soit la matière de son activité, elle est gouvernée et orientée par le caractère social et l'organisation économique, dont elle fait partie: d'où sa fin doit être elle aussi sociale. Et voilà pourquoi la grande loi régit toute entreprise dans l'ordre actuel du monde économique: une loi de finalité universelle, le pourvoir aux besoins matériels de la société humaine.

Dans le travail social des agents économiques, le profit individuel peut et doit exister, il est légitime; mais jamais il ne doit être envisagé comme la seule fin d'une entreprise. Il est comme un moyen en fonction du bien commun; et sa subordination foncière à l'intérêt général est précisément ce qui empêche le profit individuel d'être de l'individualisme.

Ce dernier consiste dans le renversement de cet ordre, dans l'asservissement du bien commun au profit individuel, dans l'absence de service de l'individu, dans l'établissement de la fin particulière comme fin universelle.

Cette définition de l'individualisme étant posée, le Père conférencier montre que le régime capitaliste, dans son actuelle réalisation, l'incarne de façon parfaite. Et ce n'est pas la opinion de révolutionnaire ou de moraliste aux abois, mais l'affirmation de tout esprit informé et droit, et en particulier la déclaration froide et objective de l'un des plus grands économistes des temps modernes, M. Werner Sombart, professeur à l'université de Berlin. Voici en quels termes il caractérise le régime capitaliste moderne: "Si l'on rattache la finalité de l'Economie capitaliste aux intentions des sujets économiques... on constate que la principale de ces intentions consiste dans la poursuite du gain par des entreprises privées, fonctionnant à leurs propres risques et périls... Qu'il y ait des besoins à satisfaire (c'est la fin même de l'économie politique) c'est une chose à laquelle elle ne pense pas, à laquelle elle ne peut ni ne doit penser."

Il y a donc royauté absolue du gain PERSONNEL; or, c'est par cette royauté que nous avons défini l'individualisme; royauté qui se manifeste par l'élargissement maximum de la différence entre le prix de vente et le prix d'achat, c'est-à-dire par la réalisation d'un gain fa-

buleux aux dépens du client. Suivent alors trois illustrations de cet individualisme économique, l'une dans le domaine de l'industrie, l'autre dans celui de la spéculation commerciale, et le dernier enfin dans celui des manipulations bancaires.

Le Père Lévêque nous fait alors un tableau des conséquences populaires de cette finalité individuelle de la richesse sociale, conséquence: dont la plus grave est la prolifération de la masse, avec les misères qui en découlent; chômage, travail mal rétribué, vie humaine diminuée, mécanisée, totalement asservie aux exigences des patrons, d'où les mécontentements et la misère qui sont les meilleurs ferments pour le communisme.

Comme participants à cette responsabilité des patrons individualistes, ou plutôt cette misère génératrice de communisme, le Conférencier nous donne la foule elle-même, la masse prolétaire qui n'a pas su, en temps opportun, vaincre son individualisme aussi profond que celui des patrons et s'est ainsi enlevé le seul instrument légal de résistance aux exigences injustes de ses maîtres, c'est-à-dire la création de syndicats, de coopératives puissantes, de caisses populaires, etc. Quand tout allait bien, on s'est contenté de penser à soi seulement; on a méconnu la véritable solidarité ouvrière, par peur des sacrifices individuels que cette vision sociale du problème aurait pu occasionner.

De sorte que "l'individualisme est trop et imprévoyant des ouvriers a, pour ainsi dire, collaboré avec celui des patrons pour amener la triste situation actuelle du peuple."

Et le résultat normal de cette situation intenable sera une prise de conscience de la nécessité de l'union ouvrière. Et donc de la lutte contre l'individualisme, croyez-vous? Nullement! car alors il ne s'agit pas de s'unir pour faire rentrer les patrons dans l'ordre, mais pour les combattre. L'ancien individualisme des ouvriers ne fera que prendre une autre forme: il deviendra l'individualisme de classe.

Quant aux exploiters de ce mécontentement populaire, de cette vague de fond toujours latente et qui demande qu'il remonte à la surface, ils seront eux aussi pour la plupart des individualistes: "Qu'on aille affaire aux théoriciens ou aux praticiens du mouvement communiste, dans les deux cas, l'expérience le prouve, nous sommes ordinairement en présence de fanatiques ou de farceurs individualistes... Ou bien d'intellectuels en mal de se singulariser. Ou bien d'arrivistes qui se cherchent une situation individuelle dans une révolution ou, selon le mot de Marx lui-même, ils n'ont rien à perdre et tout à gagner. Voilà, pour l'individualisme, une autre façon un peu surprenante de causer le communisme: le prêcher."

DANS L'ORDRE POLITIQUE

La lutte pour le pouvoir

Mais la foule ne peut conquérir efficacement la puissance économique que et les richesses des bourgeois sans s'assurer que des lois et des formes politiques ne viendront pas détruire en un instant le fruit de tant de labeurs et de luttes. Aussi "l'individualisme économique entraînant la foule à l'assaut des richesses, l'entraîne nécessairement par le fait même, quoique indirectement, à l'assaut du Pouvoir."

Mais il y a plus. Si l'individualisme économique peut avoir une réaction sur l'ordre politique, que dire de l'individualisme politique, lui-même et de son influence primordiale sur le soulèvement du Communisme. Un fait le prouve: les arguments que l'on trouve dans les feuilles et les discours communistes et qui s'appuient continuellement sur ce que ces révolutionnaires appellent le "caractère égoïste de la politique présente et l'individualisme des politiciens".

Or, cet individualisme politique peut être causé par quatre facteurs: l'individualisme des électeurs, celui des candidats, celui des Partis, et celui des gouvernements.

Le premier, celui des électeurs, consiste à ne pas voter ou à mal voter.

Le conférencier analyse ces quatre facteurs qu'il vient de nommer, puis continue.

Accumulés dans un pays l'individualisme des électeurs, celui des candidats, des partis et des gouvernements et vous aurez comme résultat une épouvantable lutte d'intérêts particuliers aboutissant à l'asservissement de la foule par quelques puissances individuelles, asservissement dont la durée sera celle de la patience foules et dont le résultat fatal sera la réaction violente de cette même foule qui, pour se venger, "montera à l'assaut du pouvoir comme tout à l'heure elle montait à l'assaut de la Richesse. Voilà comment l'individualisme politique cause le communisme."

NI INDIVIDUALISME, NI COMMUNISME, MAIS SOCIAL

Le conférencier termine son exposé doctrinal en indiquant la marche à suivre pour échapper à la fois les deux extrêmes. Si les excès de l'individualisme conduisent aux excès du Communisme, ce dernier n'est pas un remède, mais une maladie pire que la première. "La maladie de Moscou se montre impuissante à briser l'humanité; car le bonheur ne peut venir ni de la dissolution de la personnalité dans une immense médiocrité grégaire, ni de l'asservissement de l'homme spirituel aux biens terrestres." Il faut donc être anti-individualiste, et le meilleur moyen de l'être ce n'est pas tant de combattre directement le communisme que d'être anti-individualiste.

"Mais le juste milieu qui définit la vertu n'a jamais été fait de croisement ou de la somme des deux vices opposés." Dans le cas qui nous occupe, l'idéal vertueux renfermera à la fois tout ce que le communisme peut contenir de richesse humaine et tout ce que l'individualisme peut renfermer de vérité. Car c'est "à cause de leur solution incomplète du problème de la vie humaine que nous ne pouvons accepter ni l'une ni l'autre de ces formules outrancières. Donc, ni l'individualisme, ni communisme, mais un ordre à la fois personnel et social."

Ordre social ne veut pas dire la lutte pour la vie que les animaux engagent dans la forêt, lutte dont l'économie actuelle avec sa concurrence effrénée et son mépris des lois de la justice nous est une vivante incarnation; pas de cet indi-

vidualisme-là!

Ordre social ne veut pas dire non plus le rassemblement, dans un enclos, de la famille humaine; la dépersonnalisation; la chasse à l'unité qui consisterait à détruire tout ce qui fait la richesse personnelle de ces idées divines que nous sommes, pour ne plus nous laisser que les caractères qui nous rapprochent de l'animalité. Pas de ce communisme-là!

L'ordre social, c'est celui de la maison familiale où demeure l'humanité. Là, tout est ordonné; chacun remplit la fonction que le bien de l'ensemble commande. C'est le régime à la fois personnel et social. L'idéal que nous propose le conférencier est donc, toute transposition faite, celui d'une grande famille où l'autorité du chef serait paternelle et l'obéissance des sujets, filiale.

Ni individualistes, ni communistes, mais des personnes sociales, c'est-à-dire, de bons et vrais chrétiens.

LES PERE NOEL
A ST-HYACINTHE

Plus de deux cents enfants ont écrit à la maison P. T. Légaré Ltee pour leur demander d'inviter le Père Noël à venir à St-Hyacinthe cette année encore, alors M. Joseph Jetté, le sympathique gérant local a décidé de faire venir le Bon Père Noël, vendredi soir prochain, le 14 décembre.

Il arrivera donc à la gare C. N. R. au train de cinq heures et après une parade il se rendra au magasin Légaré où il aura son trône et recevra tous les petits enfants. A ceux qui seront porteurs de coupons, il remettra un paquet surprise contenant des jouets. Les enfants peuvent se procurer ces coupons dès maintenant au prix très modique de 5 et 10 sous.

Cette année le Père Noël ne sera à St-Hyacinthe que 2 jours, vendredi soir et samedi toute la journée. Que tous les enfants aillent donc le voir durant ces deux journées-là, le 14 et le 15 décembre.

Nous invitons les parents à conduire leurs enfants au Père Noël chez P. T. Légaré Ltee, au coin des rues St-Antoine et St-François.

JEU DE CRAPAUD

Le grand tournoi se terminera dimanche

Enfin, c'est dimanche le 9 décembre prochain que se terminera le grand tournoi à 15 joueurs pour trouver un adversaire logique au champion de la ville. Amateurs venez voir comment se terminera ce grand tournoi, les joueurs qui se feront la lutte en ce jour sont: à 1 hre, V. Proulx vs A. Fontaine; à 2 hres, I. Roy vs A. Leblanc; à 3 hres, E. Langelier vs W. Verrette; à 4 hres A. Cusson vs E. Viens.

Immédiatement après le 4e match, de dimanche il y aura dévoilement de planchettes souvenirs. Tous devraient assister à ces dernières rencontres au Club Ouvrier Indépendant 215 Cascades.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Victor Perault remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, oeuvres du noviciat, visites ou de toutes autres manières que ce soit.

ÉTAT-CIVIL

CATHEDRALE

Naissances. — Déc. 2: Joseph, Paul, Claude, fils de Odilon Martin et de Alette Bergeron. Parr. et marr.: Etienne Martin et Ubaldine Martin. — Déc. 2: Marie, Huguette, Jeanne, fille de Rosair Fortin et de Marie Baker. Parr. et marr.: Donat Fortin et Armelle Léveillé.

Mariage. — Déc. 1: Entre Eddy Laplante, fils de Mastai Laplante et de Elodie Lambert et Marie-Paule Burque, fille de Raoul Burque et Mériela Filion.

Décès. — Nov. 29: Edgar St-Germain, 4 mois, fils de Omer St-Germain et Yvonne Bélanger.

N. D. DU ST-ROSAIRE

Naissances. — Déc. 3: Joseph, Robert, Jacques, Louis, fils de Raoul Légaré et de Jeanne Bonneau. Parr. et marr.: Raoul Paquin et Marquette Bonneau.

CHRIST-ROI

Naissances. — Déc. 2: Marie, E. Lise, Jeanne-D'Arc, fille de Raoul Guertin, et de Emilleida St-Jean. Parr. et marr.: Napoléon Landry et Elise St-Pierre.

Sépultures. — Nov. 30: Eulalie Guertin, âgée de 67 ans, épouse de Jean Parisien. — Déc. 1: Philias Lessard, 83 ans, époux de feu Exilda Valin. — Déc. 3: Joseph Jean-Paul, 2 mois, fils de Eugène Ramsay, et de Jeanne Fournier.

COMÉDIE À LA
PHILHARMONIQUE

La prochaine soirée de la Société Philharmonique aura lieu mercredi prochain, le 12 décembre courant. Les organisateurs nous promettent un programme des plus variés. La comédie intitulée "Bloomfield et Cie, troupe de la société interprétera une de Léon Frappi.

CLUB DE HOCKEY
ST-HYACINTHE

Un appel pressant à tous les amateurs de la ville.

Le correspondant du nouveau club de hockey Saint-Hyacinthe nous écrit: "Lors de mon précédent article, je vous avais parlé de nouveau et de réel. Vu que la température est un peu plus favorable pour nos sports hivernaux, l'année s'y prêtant du reste, la Direction fait un appel pressant à tous ceux que le sport du hockey intéresse. Nous savons, pour en avoir fait l'expérience, qu'il y a des talents cachés dans notre ville. Comme nous voulons la doter à tout prix d'une forte équipe il nous faut le support de tous ceux qui pourraient nous prêter main-forte. Donc, tous les joueurs qui aimeraient faire partie de l'équipe cet hiver voudront bien donner leurs noms au gérant, M. Louis Marie Morin, représentant de la brasserie Molson, Tél. 640 ou au capitaine M. Roméo Chartier en laissant le soir au Grand Hôtel. Laissez-moi vous dire ici Messieurs les joueurs qu'il ne s'agit pas de se faire tirer l'oreille. Vous-mêmes vous voulez avoir une équipe qui fera honneur à notre ville. Eh bien donnez-vous-mêmes un peu de votre rendement et ajoutez au sport si je puis dire le mot. N'attendez pas que l'on aille vous prier de bien vouloir accepter de jouer cet hiver. Il est vrai cependant que tous vous ne pourriez jouer. Si cela arrivait à quelques-uns d'entre-vous il ne faudrait pas en vouloir à la Direction car, sans parti pris, elle aura à cœur de rechercher les meilleurs.

"En terminant laissez-moi vous dire que la semaine prochaine je serai en mesure de vous procurer les noms de quelques joueurs qui seront sous contrat. D'ici ce temps que tous les joueurs commencent de leur chef à faire un peu de culture physique pour se délier les membres. Je sais que tous vous êtes capables et que vous voudrez bien le faire.

"Bien à vous,
"Le correspondant du club."

PLUSIEURS SORTIES

Les pompiers doivent répondre à maintes alarmes

Avec le commencement de l'hiver et de la saison froide, la menace de l'incendie devient plus grande. Aussi notre service des incendies a-t-il été tenu passablement occupé depuis quelques jours.

Samedi dernier, pas moins de trois sorties ont été enregistrées, tandis que deux alarmes étaient sonnées lundi de cette semaine et un mardi.

A 6.15 heures p. m. samedi soir, les pompiers furent appelés pour un commencement d'incendie dans un auto à l'angle des rues Cascades et Saint-Simon. C'est un fait-divers que nos relations dans une autre colonne. A 7.30 heures p. m., les pompiers furent appelés au domicile de M. H. Foisy, 163 rue Bourgas, pour un feu de cheminée.

Enfin, à 7.45 heures p. m., samedi, nouvelle sortie de la brigade. Des passants voyant à un incendie, avaient appelé les pompiers, mais il n'y avait pas de feu.

Lundi, à 11 heures du matin, les pompiers furent appelés rue Bourgas, à l'entrepôt Daunais, présentement occupé par M. R. Gervais. Le feu était pris dans un tas de résidus de marchandises et il fallut une heure de travail aux pompiers avant de le contrôler. Les dommages ont été de \$200 environ.

A 5.40 heures p. m. lundi, les pompiers ont été appelés pour un feu de cheminée au domicile de M. Nazaire Lévêque, 75 rue St-Antoine.

Mardi, à 3.45 heures p. m., les pompiers ont de nouveau été appelés pour un feu de cheminée chez M. T. Chartrand, 21 rue St-Simon.

SOIRÉE INTIME

Samedi dernier se réunissait un groupe de parents et d'amis, pour fêter l'anniversaire de M. Georges Pélouquin.

Une adresse fut lue par la nièce du héros, Mlle Irène Pélouquin, puis son épouse lui présenta un cadeau-souvenir de ce jour mémorable.

M. Pélouquin reçut en outre les vœux de toutes les personnes présentes, puis la soirée se continua au milieu de la plus franche gaieté. Il y eut chant, musique, déclamations et amusements divers.

A minuit un goûter fut servi et l'on fit honneur au gâteau de fête.

Outre le héros, l'on remarquait: Son épouse, Mme Georges Pélouquin et tous ses enfants, Germain, George, Gilles, Gérard, Jeanne, J. Guy; son père, M. Henri Pélouquin; sa belle-mère, Mme Gaspard Lorange; MM. et Mmes Ernest Sylvestre, Omer Fontaine, Elot Désile, Ben Fougat, Georges Pélouquin et St-Simon de Bagot; Lorenzo Chagnon; Mmes Hilaire Pélouquin, Milène Pélouquin, Irène Lambert, Simonne, Yvette et Lorette Pélouquin; Monique et Agathe Sylvestre, Laurence, Henriette et Thérèse Chagnon; Simonne et Aurèle Lorange; Georges Graveline, Robert Désile, Eugène Emile Fontaine, Armand Pélouquin, Bernard Chagnon, Orlas Labossière, Lucien Bernier.

FEU MME G. ROY

Au village La Providence, le 5 décembre courant, est décédée Mlle Georgianna Roy, à l'âge de 66 ans. La défunte laisse une parente, Mme Henri St-Pierre, et quelques neveux et nièces, Mlle Irène et Y. Yvonne Papillon et MM. Ovide et Albani Papillon.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame du Rosaire. Les porteurs étaient MM. E. milien, Maurice et Hervé St-Pierre, Georges Picard, Auguste et Ovide Lemieux.

EN COUR SUPÉRIEURE

Plusieurs causes ont été entendues cette semaine par M. le juge J. Archambault siégeant en Cour Supérieure, au Palais de Justice. Les jugements seront rendus plus tard.

RESULTATS
SATISFAISANTS...

(Suite de la page 1)

portante installation de Saint-Hyacinthe. La revue public également, à l'intérieur, une photographie des moteurs installés dans notre ville et en doming une complète description. On sait que les quatre moteurs ont 600 forces chacun, que le dessin en a été fait par la McIntosh & Seymour Corporation, d'Auburn, N. Y., et qu'ils ont été fabriqués et installés par la Montreal Locomotive Works. Les énormes générateurs ont été construits par la compagnie canadienne de Westinghouse, d'Hamilton, Ont.

Cette revue d'électricité annonce également qu'elle donnera sous peu une description encore plus détaillée de la nouvelle centrale municipale de Saint-Hyacinthe.

Toute la population de notre municipalité paraît vivement s'intéresser à l'expérience de municipalisation, d'autant qu'elle est faite pour son bénéfice, et l'inauguration, vendredi soir dernier, du brillant éclairage des rues provoqua maints commentaires admiratifs.

Rue Girouard, on est à terminer l'installation du nouveau service d'éclairage et lorsque les luxueux lampadaires auront été installés et reliés, la principale voie publique de Saint-Hyacinthe sera éclairée brillamment et d'une façon digne de l'importance de notre municipalité.

ON FÊTE
CET ANNIVERSAIRE

La Philharmonique fête son vice-président M. Mandus Bienvenue.

A l'occasion de son 38ième anniversaire de naissance, le vice-président de la Société Philharmonique M. Mandus Bienvenue, regut de la part de ses camarades de la fanfare et de quelques amis intimes, une grande preuve d'amitié, lundi soir dernier.

Après la répétition habituelle de la fanfare, laquelle avait été plus sévère qu'à l'ordinaire, notre très estimé directeur, le lieutenant J. L. Gariépy entreprit de mettre l'ami Bienvenue à bout de patience, le gérant Poirier lui aidant tant et si bien que tous les membres de la fanfare se demandèrent durant quelques instants comment les événements tourneraient. Monsieur Poirier est un acteur de première force, un artiste qui réussit à merveille à mystifier son auditoire. Brouhaha... agitation dans les rangs lorsque le Tambour-major, M. Amédée Lacroix, qui tout en essayant d'apaiser la colère du gérant Poirier, n'en déclara pas moins que M. Bienvenue était le seul responsable de tels disgracieux incidents, jamais vu auparavant dans nos salles... (sic) et que si son anniversaire de naissance n'était pas arrivé, il y aurait moins de bruit mais... moins de plaisir.

Bref, ce fut une fête que les assistants n'oublieront pas. Monsieur Lacroix se fit, ensuite, l'interprète de l'assemblée pour dire le mérite et le dévouement de Monsieur Bienvenue. Un magnifique cadeau-souvenir lui fut offert. En même temps, Madame Bienvenue ainsi que sa famille reçurent par courrier spécial, les hommages des membres, les vœux de bonheur dans leur conjugé et aussi quelque chose de plus substantiel, pour leur faire oublier la longue absence de l'ami Mandus, retenu qu'il était par les membres, décidés plus que jamais à ne pas le quitter avant l'aube.

Monsieur Bienvenue sut trouver malgré sa grande émotion les mots de remerciements choisis pour témoigner sa reconnaissance, ensuite, MM. J. L. Gariépy, C. H. A. Campbell, Louis M. Morin, et J. F. Poirier offrirent leurs vœux de bonjour à leur vice-président.

La soirée continua, entrecoupée de chansons et de musique. Des félicitations sont adressées aux organisateurs: Lucien St-Amant et Yves Bousquet, et un merci tout spécial au Lieutenant J. L. Gariépy pour sa belle musique qu'il nous fit entendre ce soir-là. En un mot, ce fut un brillant succès dans l'harmonie la plus complète et la gaieté la plus franche.

FEU MME J. N. PARISIEN

Nombreux témoignages de sympathie.

De nombreux témoignages de sympathie ont marqué auprès de la famille le regret que l'on éprouvait de la mort de Mme J. N. Parisien, née Eulalie Guertin, survenue la semaine dernière. Le manque d'espace nous oblige à renvoyer la publication de cette liste dans notre prochain numéro.

Les funérailles ont eu lieu samedi dernier à l'église du Christ-Roi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Mme Parisien laissait deux sœurs: la R. Sœur Guertin (Carmélite) des SS. Grises, et Mme Louis R. Blanchard (Antoinette), de cette ville.

DEUX ANS DE
PÉNITENCIER

C'est la sentence infligée à un voleur de chevaux en cour de district.

Joseph Bélanger, alias Louis Bé-lis, alias Archambault, alias Doré, un homme disant venir de Montréal, a été condamné hier par le magistrat de district Emile Marin à deux ans de pénitencier pour vol.

Bélanger fut trouvé coupable d'avoir volé les chevaux avec attelages de deux fermiers de Saint-Eugène de Grantham, MM. Laurion et Laplante. On assure que d'autres accusations seront incessamment portées contre lui. La police prétend, en effet, que le prévenu s'est rendu coupable de toute une série de vols dans la région.

Bélanger fut arrêté le 29 novembre par le sergent-détective J. Haney, de la Police Provinciale. A la suite de nombreuses plaintes qui avaient été portées à la police, le sergent Haney ouvrit une enquête qui le conduisit à Saint-Pie où il arrêta Bélanger comme celui-ci quittait l'endroit.

Au restaurant Caron, pouvez-vous me dire pourquoi ce chien me fixe avec tant d'obstination? — C'est parce que vous mangez dans la plat qui sert por uua pâtée.

NOUVELLE CORDONNERIE

C'est le temps de porter ses chaussures ou claquas. Examinez-les et s'il s'y trouve quelques défauts apportez-les moi. Ils seront remis à neuf par un procédé spécial.

Chaussures pour infirmes faites sur commande

EMILE CHEVALIER

252 CASCADES, ST-HYACINTHE

Une occasion exceptionnelle vous est offerte pour vous procurer

Ce superbe cabinet de chauffage

MASTER

Garanti pour 5 ans

Prix à partir de \$42.50

Nous prendrons, en échange, brûleurs à l'huile avec bouteille et fournaies, etc.

Gobeille & Brouillette

78 rue Cascades, Tél. 662, St-Hyacinthe

CHEZ LES ASSUREURS-VIE

L'Association des Assureurs-Vie de St-Hyacinthe, vient d'élire ses officiers pour l'année 1935. M. Eugène Benoit, représentant de la Great-West Life depuis 20 ans dans notre ville, a été choisi à l'unanimité comme président. M. Uldéric Hébert, de la Sun Life a été élu 1er Vice-Président. M. Rioux, agent de la Metropolitan Life a été choisi 2ième Vice-Président. M. Cadieux, également de la Metropolitan Life, Trésorier. M. Benoit Benoit, agent de la Great-West Life, demeure en fonction comme secrétaire. Le Président sortant de charge M. Maurice Lazare, Gérant de la Metropolitan Life de cette ville, a remercié ses collègues pour l'aide que ceux-ci lui ont accordée pendant l'année. Il espère que M. Eugène Benoit le nouveau président, avec sa grande connaissance des problèmes d'assurance-vie et sa longue expérience dans le métier, saura faire grandir et prospérer notre association.

FEU MME J. N. PARISIEN

Nombreux témoignages de sympathie ont marqué auprès de la famille le regret que l'on éprouvait de la mort de Mme J. N. Parisien, née Eulalie Guertin, survenue la semaine dernière. Le manque d'espace nous oblige à renvoyer la publication de cette liste dans notre prochain numéro.

Les funérailles ont eu lieu samedi dernier à l'église du Christ-Roi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Mme Parisien laissait deux sœurs: la R. Sœur Guertin (Carmélite) des SS. Grises, et Mme Louis R. Blanchard (Antoinette), de cette ville.

LES ENVOIS DE NOËL

Avis important du Maître de Poste

Le Maître de Poste de St-Hyacinthe, désire rappeler, au public l'importance de déposer leurs envois de Noël et du Jour de l'An à bonne heure, et ne pas attendre aux derniers jours afin d'éviter l'encombrement qui se produit inévitablement si l'on retarde le dépôt à la poste de ces envois pour les derniers jours, ce qui également expose les destinataires à des déceptions.

Vu qu'il n'y aura pas de distribution des matières postales le jour de Noël cette année par une décision du Ministère, ou vaudra bien dans toute la mesure du possible coopérer avec le service postal en déposant à bonne heure les colis, cartes de souhaits ou autres correspondances pour Noël et le Jour de l'An, on vaudra bien également emballer avec soin les cadeaux que l'on désire confier à la poste pour expédition, principalement les

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par

L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

À St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année.....\$1.50

Ailleurs au Canada.....1.00

5 Cts le Numéro

En vente chez MM. Lucien Boivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231 rue Cascades, Armand Brousseau, 122 Cascades, marchands de journaux.

Cartes d'Affaires

DR R. RAJOTTE

Médecin Vétérinaire

20 rue St-Denis, Tél. 39

Résidence Hôtel CANADA

SAINT-HYACINTHE

MACHINE À SABLER

Ayant une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement toutes les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance pleine et entière satisfaction.

E. A. GENDRON

244 Cascades, St-Hyacinthe

DOCTEUR J. E. BEAUDRY

Médecin Vétérinaire

Ancienne place du Dr J.A.W. Gatién

87 St-Antoine, St-Hyacinthe jno

LEON DESROCHERS, I. C.

Arpenteur

Tél. 729

75 Rue Alexandra, GRANBY, P. Q.

Tél. 775 Soir 918

J. ERNEST ST-ONGE

Entrepreneur-Electricien

248 Cascades VILLE

COLONNES AGRICOLES

LES CERCLES ET LA FORMATION AGRICOLE

L'INFLUENCE BIENFAISANTE QU'ILS EXERCENT SUR LA JEUNESSE. — LES GAGNANTS AUX EXPOSITIONS.

Beaucoup de jeunes Canadiens et de jeunes Canadiennes doivent une bonne part des succès qu'ils remportent dans leur carrière agricole à la formation qu'ils reçoivent dans les cercles de la Jeunesse agricole et beaucoup d'agriculteurs de marque sur tous les points du Canada se plaisent à reconnaître l'influence bienfaisante que ces cercles ont exercée sur eux. C'est là que s'est formée la fondation de leurs connaissances actuelles.

L'Exposition royale d'hiver, qui s'est tenue à Toronto la semaine dernière, a fourni encore une fois des preuves éclatantes de ce fait. La liste des personnages exécutifs, des conseillers et des juges contenait des noms de cultivateurs bien connus, anciens membres des cercles. Les jeunes cultivateurs, tous frais sortis des cercles, ont remporté de beaux succès. Citons par exemple Jack Rainbird de Stayner, Ont., qui a remporté cette année la médaille d'or pour le pointage le plus élevé dans l'appréciation des porcs aux concours d'appréciation entre comités. L'année dernière Jack Rainbird était membre de l'équipe du cercle d'éleveurs de porcs de Stayner. Clifford Baldwin, de Barrie, Ont., le gagnant de cette année du trophée "Stonehouse Memorial" et de la médaille d'or pour l'appréciation des vaches laitières, est un ancien membre d'un cercle de jeunes éleveurs et il était autrefois l'un des membres les plus actifs du cercle des éleveurs de génisses Ayrshires de Barrie. C'est à ce titre qu'en 1930, avec deux autres jeunes gens, il a représenté l'Ontario dans le Concours international d'appréciation de vaches laitières tenu en Angleterre. Et c'est ainsi que dans toutes les provinces, les jeunes membres des cercles deviennent des cultivateurs les plus habiles du Canada.

LE FROMAGE CANADIEN

Et ses différentes espèces. — Le type Cheddar

Il y a peut-être environ 250 différentes espèces de fromages, et de nouveaux types voient le jour de temps à autre, mais le fromage canadien, fait dans les fabriques, et qui s'est acquis une haute réputation sur les marchés du monde, est presque uniquement du type Cheddar.

Le fromage se fait de lait entier, de lait écrémé ou de lait partiellement écrémé. Il s'en fait également avec de la crème et de lait entier auquel on ajoute de la crème. Les différentes espèces ou types sont divisées approximativement en fromages à pâte ferme ou pressée, et en fromages à pâte molle ou non pressée. Une autre classe est celle des fromages à veines bleues ou à moisissures comme les Stilton, Roquefort et Gorgonzola. Les

variétés à pâte ferme comprennent les Cheddar, Cheshire, Suisse, Edam et d'autres espèces moins bien connues. Parmi les variétés à pâtes molles, les mieux connues sont les Camembert, Brie, Limbourg, Pont l'Évêque, Gervais, Neufchâtel et plusieurs espèces de fromages de crème.

Les variétés à pâte ferme ou pressée mûrissent lentement. Certaines d'entre elles comme les Cheddar, Suisse ou Cheshire ne sont dans leur meilleur état qu'au bout d'un an. Les fromages à pâte molle sont généralement de petite dimension et mûrissent plus rapidement. Certaines espèces, comme le fromage blanc (appelé "Cottage" en anglais) que l'on fait avec du lait sur, le fromage de crème et le Neufchâtel, sont prêtes à être employées dès qu'elles sont faites ou presque. Le fromage de fabrication le plus répandu au Canada est le Cheddar, mais il se fabrique aussi d'autres espèces. Les moines trappistes d'Oka, Québec, font un fromage de texture moyenne et d'un goût prononcé qu'on appelle le fromage d'Oka, tandis que les cultivateurs de l'Île d'Orléans font toujours le fromage raffiné dont le procédé de fabrication a été transmis de génération en génération depuis 300 ans. Plusieurs collèges d'agriculture fabriquent des quantités relativement faibles de Stilton, de fromages de crème et d'autres variétés et il y a quelques fabricants particuliers de ces types de fromage.

PROBLÈME À RÉSOUDRE

Dans la vente des volailles

Si l'on pouvait faire en sorte que la "poule au pot" revienne plus souvent sur la table de la famille canadienne, dit le Bulletin du Commerce des oeufs et des volailles, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, le commerce des volailles serait beaucoup plus florissant. L'Angleterre a fait beaucoup plus de progrès dans cette voie que le Canada, grâce à l'emploi de poulets de poids léger et bien engraisés, que les magasins de détail peuvent vendre, même en Angleterre, pour une somme équivalente à un dollar ou à peu près. Il est vrai que les gros poulets, bien à point, rapportent plus d'argent par livre, mais la quantité vendue sous forme de poulets légers est beaucoup plus forte.

Le gros poulet est plus souvent considéré comme un article de luxe, un mets de festin, et c'est très bien, mais pour donner au marché l'activité qui serait nécessaire pour que la production de la viande de volailles devienne réellement avantageuse, il faudrait trouver un moyen d'augmenter la consommation. Peut-être pourrions-nous y arriver par la production de poulets légers.

LA DEFINITION DES VOLAILLES CLASSEES

IL FAUT INSISTER POUR SAVOIR AU JUSTE DE QUELLE CATEGORIE SONT LES VOLAILLES. — LES TYPES-MODELES ET LES MARQUES POUR LE BOEUF.

Quelques marchands de denrées ont annoncé dernièrement dans les journaux des volailles et du bœuf "classés par le Gouvernement", sans indiquer la catégorie de ces produits. Ce mot "classement" est trop vague et peut induire le public en erreur; il faut connaître également la catégorie pour les volailles et la couleur de la marque pour le bœuf. Nous recommandons donc à tous ceux qui achètent des produits classés d'après les types-modèles du Ministère fédéral de l'Agriculture, d'insister pour savoir au juste de quelle catégorie sont les volailles, si c'est A, B, ou C, et quelle marque porte le bœuf — rouge ou bleu. La plupart des volailles classées et inspectées par le Gouvernement portent des étiquettes indiquant la catégorie.

Il peut y avoir tout autant de différence de qualité entre les volailles d'une même espèce qu'entre les différentes espèces; poulets, poules, dindons, canards ou oies. Les catégories du Gouvernement indiquent la qualité et l'acheteur qui se règle sur ces catégories est sûr de son choix. Cette catégorie est toujours indiquée sur les volailles destinées à l'exportation, mais elle peut ne pas l'être sur les volailles offertes en vente sur le marché domestique car la pose de l'étiquette est facultative dans ce dernier cas. La phrase "Classée par le Gouvernement" n'aide donc pas beaucoup la ménagère, à moins que toutes les volailles offertes en vente ne soient marquées du nom de la catégorie qu'elles représentent.

Le Gouvernement a établi deux classes pour les volailles habillées: "Nourries au lait" et "Sélectionnées". Ces deux classes sont subdivisées suivant la qualité, en catégories, lesquelles dépendent presque entièrement de la façon dont les oiseaux ont été nourris.

Les volailles "Nourries au lait" ont une graisse de couleur blanche et la peau et la chair ont une texture fine et molle. Ce sont là les preuves extérieures d'une alimentation spéciale. La classe "Nourrie au lait" se divise en trois catégories: A, B, et Spéciale. La classe "Sélectionnée", chez laquelle les couches de graisse ont une couleur jaune et qui ne portent aucune preuve d'un nourrissage au lait, se divise en quatre catégories, savoir: A, B, C, et Spéciale. On voit par ce qui précède que la déclaration de la catégorie est une question de très haute importance pour le consommateur.

LA FABRICATION DU MACARONI

L'industrie de la fabrication du macaroni et des produits de ce genre a absorbé, en 1933, 27,200,000 livres de farine, 13,480 douzaines d'oeufs, 33,218 livres de poudre d'oeuf, 8,625 livres de poudre de lait, 37,982 livres de sel, 878 livres de matière colorante. Il y avait cette année-là (1933) seize établissements au Canada qui fabriquaient du macaroni, du spaghetti, du vermicelle et des nouilles; six de ces établissements se trouvaient dans l'Ontario, quatre en Colombie-Britannique, trois dans le Québec, deux au Manitoba et un en Alberta.

La production totale de ces fabriques en 1933 a été de 26,746,280 livres, ayant une valeur marchande à la fabrique de \$1,223,527. Si l'on compare ces chiffres à ceux de 1932 (production de 22,278,366 livres évaluées à \$1,053,589) on voit que la quantité s'est accrue de 4,467,914 livres et la valeur de \$169,938. Il s'est fabriqué en outre près de 1,000,000 de livres de produits semblables par l'industrie des biscuits et de la confiserie. Sur le total des exportations canadiennes de macaroni qui se montent à 3,872,319 livres, la Grande-Bretagne en a pris 2,945,263 livres; le reste est allé aux pays que voici, donnés dans l'ordre de leurs achats: Nouvelle-Zélande, Japon, Antilles britanniques, Chine, Bermudes, Terre-Neuve, Hong Kong et autres pays.

LA BRULURE

EN PLAQUES

Une nouvelle et ruineuse maladie des tomates. — Identification au Canada.

La brûlure en plaques, une nouvelle et ruineuse maladie des tomates, qui est en train de se répandre dans le monde entier, vient d'être identifiée au Canada. Elle a été découverte en Saskatchewan, en 1932, au cours d'une enquête sur les maladies des végétaux, et en 1934 dans l'Ontario, où sa présence fut confirmée par les recherches conduites au laboratoire fédéral de pathologie végétale à St. Catharines. C'est en Australie, en 1915, que la brûlure en plaques fut sa première apparition. Elle y constitue aujourd'hui un fléau de première importance. Elle s'est répandue de là en Angleterre, où elle fut découverte en 1931, puis en Amérique, aux États-Unis, où elle infeste les états de Wisconsin, Oregon et Californie.

La brûlure en plaques, dit le Dr G. H. Berkeley du laboratoire de St. Catharines, est une maladie du type en "bandes" ou "en raies" et cependant les symptômes de la première phase sont bien différents des symptômes de l'affection que l'on appelle la "rayure" ou "marbrure" des tomates. Dans les plantes atteintes de la brûlure en plaques, la surface des feuilles porte des régions bronzées, les feuilles se recroissent vers le bas et en dedans et bientôt la plante affectée cesse de pousser. Ce bronzage se manifeste sous forme de régions lustrées, luisantes, d'une couleur bronze foncé. Outre le bronzage de la surface, on remarque souvent, dans le tissu des feuilles, des cercles bruns ou des patrons faits de lignes concentriques. Des régions mortes superficielles sont souvent associées à cette maladie, mais cet état est aussi loin d'être général que chez la marbrure. Cette brûlure est surtout une maladie des tomates, mais elle attaque aussi d'autres plantes, et notamment les aster, primula, gloxinia, cineraria, dahlia, chrysanthème, zinnia, pétunia, pomme de terre et lupin.

Un des premiers moyens à prendre pour la combattre est de réduire autant que possible le nombre des thrips dans les serres parce que la maladie est propagée par ces insectes, et toutes les plantes infectées devraient être détruites. Dès que vous voyez une plante qui a cessé de pousser sans bonne raison, soyez sur vos gardes. En cas de doute, expédiez des spécimens frais au laboratoire fédéral de pathologie végétale le plus proche, à St. Catherine, Ste-Anne de la Pocatière, Charlottetown, Fredericton, Kentville, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Summerland et Saanichton.

NOTES DIVERSES

L'étendue ensemencée en seigle d'automne par tout le Canada en 1934 est évaluée à 631,000 acres, soit sept pour cent de moins qu'en 1933.

Au 31 octobre 1934 quarante-trois pour cent de la terre destinée à être ensemencée en 1935 était labourée, contre quarante et un pour cent en 1933.

La plupart des fruits que le Canada reçoit de St. Lucia Antillaises Britanniques, sont emballés au dépôt des exportateurs particuliers, dans le hangar d'emballage du gouvernement. Ce hangar est aussi employé régulièrement par les autres exportateurs pour l'emballage des fruits, sous l'inspection du gouvernement.

Les CAPSULES
ANTALGINE
SOULAGENT TOUJOURS
Maux de tête, névralgies, rhumes, grippe, douleurs périodiques, lumbago, rhumatisme, torticolis. Ayez-en toujours une boîte à la main.
En vente partout, 25c

—Le nombre de bovins en vie canadiens exportés sur la Grande Bretagne en 1934, à venir jusqu'au 15 novembre était de 47,785, contre 46,673 pendant la période correspondante de 1933.

—Pendant les premières 45 semaines de 1934, finissant le 8 novembre les expéditions de bestiaux de l'Ouest sur l'Est du Canada comparées à celles de 1933 (dont les chiffres sont donnés entre parenthèses) comprenaient 102,018 (76,702) boeufs, 6,754 (3,519) veaux, 66,831 (48,831) moutons et 166,574 (249,601) porcs.

—Il s'est fait dans le Cuba de la publicité au sujet des pommes de terre de semence canadiennes, sous forme de radiodiffusion en Espagnol, par la Havane.

—Les peaux de boeufs canadiens exportées sur le Japon sont mouillées et salées, comme celles des États-Unis, tandis que les peaux exportées de la Chine se composent principalement de peaux de vaches séchées au soleil, pesant de six à quarante livres.

DIALOGUE

(Suite de la page 3)

de Lise, ce petit dieu veut régner. Il désire un trône, une couronne; il est le maître maintenant. Les amitiés de Lise, il les chasse. Va-t-il rester derrière la porte? Allons donc!... Pauvre Lise, tu ignorais donc que l'amour est un jaloux qui ne souffre pas de partage...

Une journée s'écoule, triste, sans couleur. Lise a perdu sa gaieté. Elle ne rit plus, elle ne chante plus. Assise sur un vieux banc, au pied d'un gros chêne, elle rêve, et dans ses yeux roulent des larmes amères. Qu'est-il donc arrivé? Comme un orage impétueux, l'Amour a passé et il a tout détruit...

Le chant moqueur d'un oiseau perché sur une branche la tire de sa rêverie. Elle embrasse du regard ce bécot de mousse où elle a si délicieusement rêvé et où elle aime toujours revenir pleurer devant l'impossible: elle essaie de retrouver dans cet asile la paix si douce du cœur. Cette paix du cœur, combien de femmes l'ont cherchée dans le désordre de la vie alors qu'elle n'est en réalité que dans la satisfaction donnée par l'accomplissement du devoir et la résignation chrétienne... "C'est la fatalité qui nous les destins mais c'est elle qui les dénoue." (1)

—Pourquoi l'ai-je aimé, ô mon Dieu! j'étais si jeune pour tant souffrir.

Tout à coup, elle entend une voix douce et murmurante très bas... Oh! cette voix trop connue, revient-elle donc encore? Lise ne veut pas écouter mais la voix s'impose, se fait plus vibrante:

—Que feras-tu maintenant des débris de ton cœur, Lise abandonnée?...

—Comment, c'est encore toi Amour funeste! Tu veux donc que je meure? Pourquoi revenir m'accabler? Ne trouves-tu pas que j'ai assez souffert?...

—Mais Lise je suis la vie... Sans moi que serait-elle? Sans nuance! Beaucoup accueillent mon arrivée avec joie. Tu t'es moqué toi. Mignonne à mon tour maintenant; c'est si doux se venger!...

—Non, non! jamais je ne te donnerai asile maintenant c'est fini... tu es un ingrat... et la clé de mon cœur, je la jeterai loin, bien loin... Dans le tourbillon du monde, je t'oublierai... Mais, que veux-tu donc? Tu es encore là, va-t'en, je te chasse...

—Prends garde! Je suis déjà venu, tu étais arrogante, méprisante... Je me suis éloigné... Peut-être regretteras-tu ces insolentes paroles; tu sais, on ne joue pas avec l'Amour...

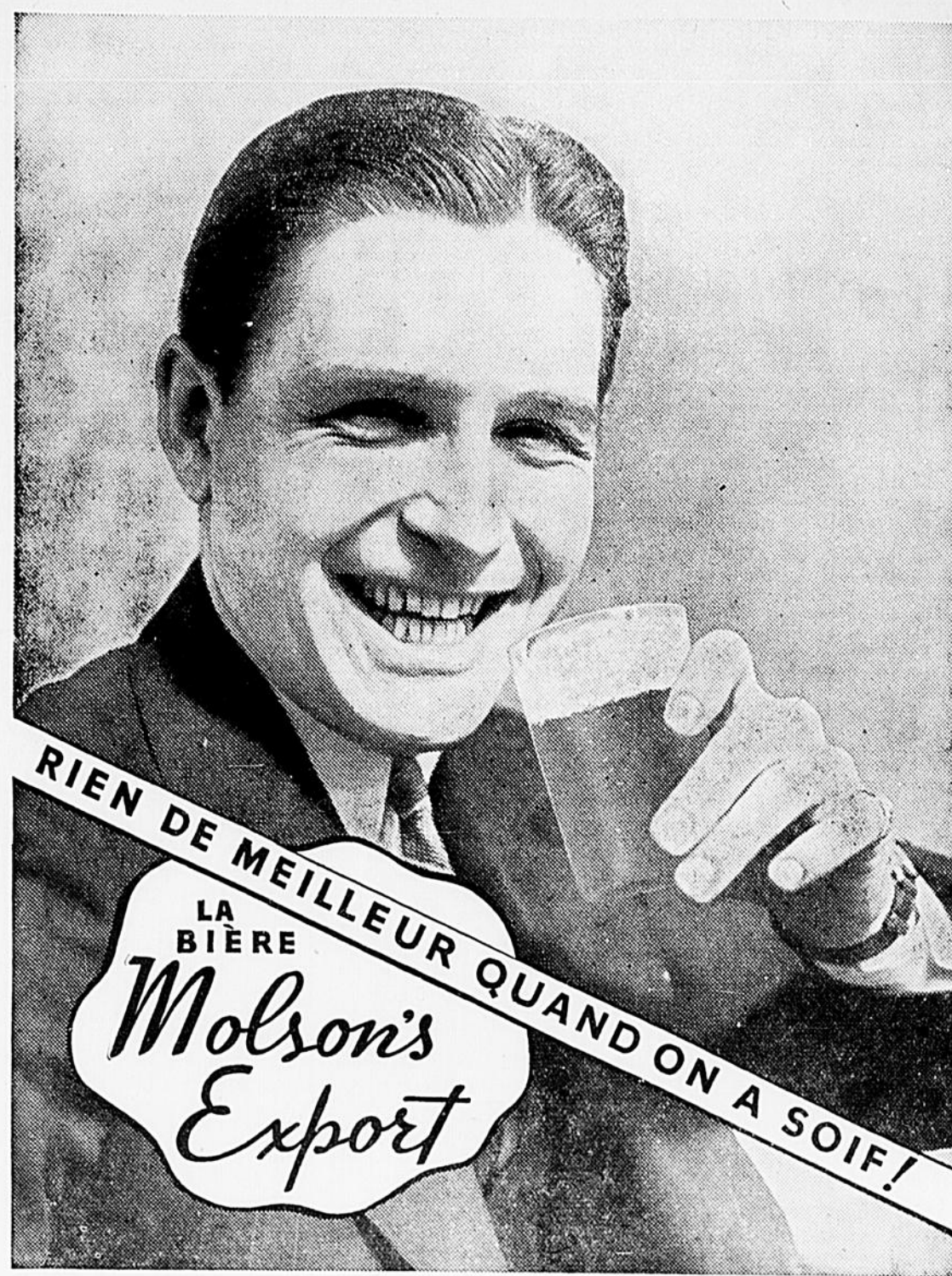
—Oui! oui, je sais mais tu m'as fait tant souffrir. Épargne-moi, va-t'en, je t'en supplie et de grâce, ne reviens plus!...

—Écoute Lise, un cœur inhabité est une chaumière sans feu; tu es jeune, tu oublieras. Le calme vient toujours après l'orage et la nature est alors plus belle, plus resplendissante... Le rêve, c'est beau, à vingt ans, mais tu vieilliras et, si un jour je venais réaliser ce rêve. Que diras-tu?... Et si je ne revenais pas, cet amour que tu pleures, je te jure Lise qu'il ne t'en restera plus que la douleur du souvenir. Dis, qu'en penses-tu?

—Oui, tu as raison. Écoute. Si tu reviens! Amour, je te le dis tout bas, la clé, elle sera là, dans un sourire, dans un baiser et peut-être dans... une larme.

Yane

(1) Henry Bordeaux.



RIEN DE MEILLEUR QUAND ON A SOIF!

LA BIÈRE
Molson's Export

LA COLONISATION AU TEMISCAMINGUE

(Suite de la page 2)

vient de s'implanter chez les cultivateurs du vieux Temiscamingue et qui est riche de promesses, est la culture de la patate pour les marchés de Windsor, Detroit, Boston et autres centres importants du sud. Cette production tardive arrive sur ces marchés à une époque où elle n'a pas à concurrencer les maraîchers locaux ou ceux de l'ouest des États-Unis. Le transport de cette denrée s'effectue en wagons-réfrigérateurs.

Le Temiscamingue est bien organisé au point de vue reli-

gieux et scolaire. Il compte 17 paroisses, chacune avec curé résident, et 5 missions, qui deviendront sûrement des paroisses organisées dès l'année prochaine, car la région fond beaucoup d'espérances sur le Plan Vautrin pour remplir les cadres de ses paroisses embryonnaires. On a une preuve de la solidité du Temiscamingue dans la façon dont il traverse la crise. La misère y est pour ainsi dire inconnue et pas une de ses municipalités n'est ébranlée sous le fardeau de dettes trop lourdes pour ses forces.

Le publiciste du gouvernement provincial écrivant en date du 10 novembre: "La région du Temiscamingue est

peut-être, parmi les régions de colonisation de la province, la plus favorisée de toutes". Ce témoignage d'un homme avéré n'est-il pas significatif? Cette fertile région invite donc les aspirants-colons, les directeurs de sociétés diocésaines de colonisation et leurs collaborateurs réunis en comités paroissiaux, à étudier les avantages qu'elle leur offre comme champ de colonisation.

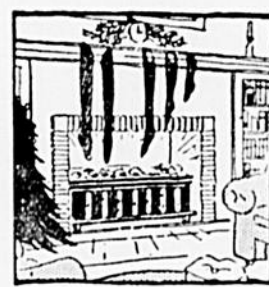
—Monsieur le curé, dit la servante vous avez perdu un bouton, et je n'en ai pas pour le remplacer; pouvez-vous m'en donner un autre?

—Pas maintenant, après la quête, il y en a toujours dans mon armoire.

Rendez-les Heureux

avec des

CADEAUX ELECTRIQUES



Cette année pourquoi ne pas éviter les ennuis que comportent les achats de Noël et du Jour de l'An. Donnez des cadeaux électriques, les cadeaux par excellence, parce qu'ils rendent service indéfiniment. Il y en a pour tout le monde; cadeaux appropriés, substantiels, attrayants, qui vous sont offerts dans les paquetages ultra chics. Percolateurs, fers à repasser, grilles pains, fer à friser, lampes pour le Bridge, lampes pour usage varié, le tout font des cadeaux individuels, plaisants, tandis que parmi ceux que l'on peut donner en famille vous pouvez choisir de notre étalage des radios, des poêles, des glacières électriques, des balayeurs électriques et des machines à laver. Les prix sont des plus raisonnables; à partir de \$1.00 en montant.

Southern Canada Power Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Rattrapez l'été sur la... COTE ENSOLEILLÉE du PACIFIQUE

Prix d'aller
St-Hyacinthe à Vancouver, Victoria, Seattle \$135.00

Billets à bas prix pour VANCOUVER, VICTORIA, C. B. et SEATTLE, WASH.

Venez, cet hiver, pratiquer vos sports préférés, ou vous reposer, au milieu de ce véritable Eden qu'est la côte canadienne du Pacifique: golf, équitation, yachting, tennis, promenade à pieds, en auto... vous avez le choix.

Tarifs d'hiver spéciaux dans les hôtels. Billets de chemins de fer valables pour l'aller, du 15 déc. au 28 déc.; pour le retour, jusqu'au 30 avril 1935. Arrêt facultatif à n'importe quelle station en cours de route.

Programme sportif chaque fin-de-semaine sur le Mont Grouse, à Vancouver. Tournoi de golf à Victoria, du 18 au 25 février 1935.

Tous renseignements des agents.

Pacifique Canadien

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES METHODES DE MAGASINS A CHAÎNE

TRUCS POUR GROSSIR LES PROFITS D'ÉTABLISSEMENTS AMÉRICAINS. — ARTICLES QUI NE PÈSENT PAS LE POIDS. — LES RÉVÉLATIONS À L'ENQUÊTE STEVENS.

L'enquête Stevens sur l'écart des prix, qui se tient présentement à Ottawa, a révélé une foule de choses intéressantes touchant les méthodes employées par certains industriels et certains marchands pour grossir leurs profits.

Voici quelques bonnes petites méthodes que l'inspecteur Cuddy, du Comité d'enquête, a relevées chez les magasins à chaînes américaines d'épicerie qui opèrent dans notre province:

L'inspecteur signale que certaines marchandises d'huile d'olive, les olives vertes, mûres ou farcies, sont vendues au gallon, mais au gallon américain et non au gallon impérial qui est seul de mesure égale. Or, le gallon américain contient environ 25%, soit un quart de moins que le gallon canadien.

Les ménagères qui souvent ne sont pas très au fait se laissent prendre, c'est-à-dire voler de 25% sur ce qu'elles achètent.

Le témoin signale que le sirop d'érable, la melleuse, l'un et l'autre d'ailleurs faux, sont vendus pour du vrai et au gallon américain au lieu du gallon canadien.

Une forme de vol au poids se pratique dans certaines épiceries en séries et consiste à compter le poids du contenant et par conséquent à vendre le prix de la marchandise qu'il contient, ce qui est nettement contraire à la loi.

Le témoin revient à son enquête sur les "chain stores" de Montréal. Sur 135 commandes, 101 ne pesaient pas le poids; sur les 285 articles de ces 135 commandes, 144 ne pesaient pas le poids; 103 articles furent achetés au comptoir, 96 étaient à faux poids; sur 5 commandes par téléphone, 5 étaient à faux poids, c'est-à-dire 100%. Sur 18 achats, 12 étaient à faux poids; sur les 39 articles, 16 étaient à faux poids; sur les 17 achats au comptoir, 11 ne pesaient pas le poids, et 1 sur commande par téléphone ne pesait pas le poids.

Sur 17 commandes 17 étaient à faux poids, sur 33 commandes 26 étaient à faux poids. Le pourcentage des autres commandes ressort 88,89, 100, 50, 80 et 72% à faux poids. Toutes les commandes par téléphone furent à faux poids.

Autre forme d'escroquerie. Une autre forme de l'escroquerie au poids est celle-ci: Une ménagère achète une livre de fromage. Le commis, prétendant qu'il a eu la main involontairement un peu lourde, lui compte 17 onces au lieu de 16 et lui livre 14 ou 15 onces en réalité. Ceci se produit sur la viande, sur d'autres marchandises que l'on coupe avant de les peser.

Le vol au poids, se complique parfois du vol sur la qualité, le vendeur livrant une marchandise autre que celle vendue, c'est-à-dire de qualité inférieure et plus légère. Par exemple, il livrera une poule rabougrie ayant dépassé l'âge de la ponte, au lieu du poulet qu'il est allé plumer et parer dans l'arrière boutique. De même pour le gigot.

DANGERS DE LA GLACE

L'hiver et ses dangers pour l'automobiliste sont encore une fois le sujet d'une lettre circulaire aux automobilistes émises par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec. On y appuie sur les dangers de glisser sur la chaussée rendue dangereuse par la glace, et sur laquelle il est difficile d'arrêter à moins d'avoir des freins en parfait état.

On doit donc toujours s'assurer avant de partir pour la journée, que les freins fonctionnent parfaitement, et les faire examiner régulièrement par un mécanicien compétent. De bons pneus sont aussi très utiles contre le danger de glisser; les pneus doivent donc être changés aussi souvent que possible.

Un autre grand danger qu'apporte l'hiver au chauffeur d'une automobile dans notre province est causé par la glace qui se forme sur le pare-brise. L'essuie-pare-brise doit donc fonctionner parfaitement et l'usage d'un appareil qui empêche la glace de se former est à recommander. Une bonne visibilité est nécessaire en tous temps, encore plus durant la saison d'hiver.

Les dangers du monoxyde de carbone sont aussi exposés par la ligue, à cause des multiples fatalités que ce funeste gaz cause durant la saison froide où la majorité des automobilistes ont la dangereuse habitude de réchauffer leur moteur dans leur garage, sans ouvrir les portes. Le monoxyde de carbone fait aussi de nombreuses victimes lorsque le moteur est en marche et que toutes les vitres de la voiture sont levées. Il vaut mieux souffrir un peu du froid en laissant toujours une fenêtre ouverte que de mourir victime de ce dangereux poison qu'est le monoxyde de carbone.

La vitesse excessive durant l'hiver cause aussi de nombreux accidents, et tous sont prévus contre les dangers trop vite sur la chaussée glissante où il est si facile de perdre contrôle de son véhicule.

On ne lui dit pas de voler, mais lorsqu'un sans doute lui indique des trucs, lui explique certaines méthodes par lesquelles un gérant intelligent pare aux manques qui se produisent fatalement dans son stock et les récupère discrètement.

"Au nombre de ceux-ci est le dérangement de la balance d'une once ou d'une demi-once. Ou encore, le placement de la balance de telle façon que le client voit qu'elle marque le poids alors que le commis qui est de l'autre côté voit qu'elle donne une once de moins. C'est ainsi que sur 1,077 articles achetés dans les "chain stores", il s'en est trouvé 549 qui ne pesaient pas le poids.

L'inspecteur Cuddy a fait disposer dans la salle une immense table sur laquelle s'amoncelaient des épiceries de toutes sortes. Il cite des achats de haricots de Lima que les "chain stores" vendent en paquets d'une livre, c'est-à-dire de seize onces. Les achats ont été faits à Montréal. Ces paquets ne pesaient que 15 onces.

Il cite six exemples et dépose six paquets; aucun ne pèse le poids. Des paquets de riz d'une livre ne pèsent que 14 onces. D'autres de deux livres ne pèsent que 264 onces au lieu de 32. Les pois secs, le tapioca, la sauge, le copraïn s'empilent sur la table de la commission. Aucun paquet ne pèse le poids.

Jusqu'ici, l'inspecteur a déposé des paquets de cellophane scellés. Le manque à la pesée s'aggrave, dit-il, par le fait que les sacs de ces mêmes produits ferment par une simple pince; il est si facile de les ouvrir et de les refermer sans endommager l'emballage.

"Encore une variante de l'escroquerie! Les "chain stores" vendent des boîtes de conserves alimentaires de marque connue. Mais celles-ci sont un peu plus petites à peine que celles que l'on trouve couramment dans les épiceries indépendantes. Le poids sur les unes et sur les autres est bien indiqué, mais sur les boîtes de format réglementaire, l'indication est très visible, très apparente, tandis qu'elle se dissimule sur celles que vendent les "chain stores". Une ménagère qui ne se doute de rien ne fait pas la différence. En général, elle ne constate cette différence qu'en mettant les deux boîtes l'une près de l'autre. En général aussi, elle éclate, alors, et comme on dit, le gérant du "chain store" en prend pour son grade.

BOURSIER DU PACIFIQUE CANADIEN

Pour la seconde fois en deux ans, la bourse d'études à l'École Polytechnique offerte par la compagnie du Pacifique Canadien par voie de concours à ses employés mineurs ou aux fils mineurs de ses employés, est accordée à l'un des fils de M. Ephrem Lecavalier, chef comptable au service du Fret, à la gare du Mile-End. Déjà en 1932, Jean-Paul Lecavalier gagnait cette bourse, qui donne droit à quatre années d'études à l'École Polytechnique de Montréal. En juin dernier, son frère, Fernand Lecavalier remportait aussi la bourse en s'assurant la première place parmi plusieurs concurrents des écoles supérieures de Montréal. Il conserva une moyenne de 93,06% aux examens éliminatoires. M. F. Lecavalier est âgé de 18 ans et est gradué de l'école Supérieure Saint-Stanislas, où enseignent les Frères de l'Instruction Chrétienne. Ce double succès dans la famille Lecavalier méritait d'être signalé.

—Je ne sais rien de pire que de laisser trouver par sa femme une lettre qu'on a oubliée de jeter à la poubelle, dit un homme, nerveusement, en fouillant toutes ses poches.

—Je le sais, dit l'autre.

—Et qu'est-ce que c'est donc?

—Lui laisser trouver une lettre qu'on a oubliée de brûler.

Voici un tonique reconstruit aussi délicieux que la meilleure liqueur—facile à digérer et à assimiler—le tonique que vous devrez employer si vous vous sentez faible, nerveux, déprimé.

Elixir Tonique du Montier

COURRIERS

ST-BARNABE

Jeudi dernier se réunissaient chez M. Joseph Gauthier un groupe de parents et d'amis à l'occasion d'un bis de brayage. Parmi les invités on remarquait M. et Mme Jos. Gauthier, leurs enfants Berthe, Albany, Lionel, Ubaldo, M. et Mme Louis Chabrier de St-Jude, Mme Emilie Ménard et sa fille Jeanne, Mme Albany Bonin de St-Thomas, Mme Xavier Gaudette, Mlle Olympe Gaudin, M. et Mme Ossie Gaudin, M. et Mme Albert Gaudin, Mme Alphonse Messier, Mlle Germaine et Rose-Aimée Girouard, Mlle Laurette Joyal, M. Maurice Messier, M. Gédéon Girouard.

Dans l'après-midi on prit plusieurs photographies en souvenir de cette mémorable journée. Le soir les invités se réunirent pour une partie de cartes. L'on se souviendra longtemps de cette journée qui rappelle le bon vieux temps.

Le 24 novembre à St-Barnabé les fermières célébrèrent la Ste-Catherine. Elle eurent un grand succès. Toutes retournèrent enchantées de cette soirée récréative.

Le 22 novembre dernière à St-Barnabé est décédé M. Uldéric Paradis, à l'âge de 70 ans 6 mois. Il laisse pour déplorer sa perte outre son épouse (Marie Lebrun) sept enfants, dont trois fils, Uldéric Paradis, apiculteur, St-Hugues, Rosario et Camille Paradis apiculteurs, St-Barnabé, quatre filles, Mme Arthur Paquette (Bellona) Rochester N. Y., Mme Amédée Bachand (Rose-Irma) Mariville, Mme A. Sykes, (Dorval) London, Ont., Mlle Angela Paradis, St-Barnabé. Trois frères, Stanislas Paradis, St-Hugues, Edouard, Montréal, Olympe St-Guilhem d'Upton, deux sœurs Mme Delphis Giguère, St-Aimé, Mme Hormidas Fontaine, Enosburg Falls et quinze petits enfants.

Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale de St-Barnabé le 24 novembre au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis. Conduisait le deuil M. le maire Charles Langelier. Les porteurs étaient MM. Isaie Marion, Stanislas Girouard, Octave Caron, Rodolphe St-Jean. Venaient ensuite les petits enfants: Précieuse, Lucien, Roland, Thérèse et Léopold Paradis, son épouse et son fils Rosario, M. et Mme Uldéric Paradis, Mlle Angela et Camille Paradis, M. et Mme Amédée Bachand, M. et Mme Olympe Paradis, M. et Mme Oswald Paradis, M. et Mme Paradis, Edouard, Albert Paradis, St-Hyacinthe, Adélaïde Paquette, M. Héon, St-Hugues, Les religieuses de St-Joseph et leurs élèves, Mlle Aurèle Phaneuf, M. et Mme André Rodier, M. Hévé, Mme Vve Leblanc, MM. Philias Guilbert, Arthur, Armand Guilbert, MM. et Mme Alphé Cloutier, Wilfrid Cloutier, Ulysse Desautels, Lefrénay, M. et Mme Noël Lorranger, M. et Mme Messier, M. et Mme Elphège Langelier, M. et Mme Pérodeau, Mme Jos. Lapointe, Mlle Marie Louise Lapointe, Mme Alfred Benoit, Mme Roméo Larivière, Mme Léopold L'Heureux, Mme Elie Cloutier, Mme J. B. Guilbert, Mlle Alice Guilbert, Mme Charles Langelier, Mme J. Phaneuf, Mme P. Blouin, Mme Rémi Cloutier, M. et Mme Gaudette, Mlle Olympe et Marie-Ange Girouard, Cécile Messier, Blanche Leblanc, Rose-Aimée Riendeau, Mlle Marion, Mlle Languérand, Mlle Olympe St-Jean, Mlle Yvette et Germaine Larivière, Rosa Cloutier et Flore Messier, M. Judger Cloutier, Charles Marion, Olympe Larivière, MM. Elzéar Lafrenaye, Emmanuel Lorranger, Alphonse Benoit, Philippe Graveline, Léopold Languérand, Dolard Riendeau et nombre d'autres.

La quête fut faite par M. le maire C. Langelier et l'ex-maire M. Octave Caron. Mme C. Marion touchait l'orgue. A l'offertoire, Mme Marion exécuta "At the Cradle", composition du neveu du défunt, le Rév. Père Dom Louis Bouvilliers O. S. B. M. Armand Larivière chanta l'Adieu de Schubert.

ST-CYRILLE DE WENDOVER

M. l'abbé Lucien Roberge notre vicaire était de passage à St-Mo-nique de Victoriaville dernièrement.

—M. et Mme Emile Janelle ainsi que leur garçon Gérard sont allés à St-Félix de Kingsay et à Arthabaskaville la semaine dernière.

—M. Donat Verville est allé à Arthabaska en voyage d'affaires récemment.

—M. Jos. Desmarais était de passage à Montréal dernièrement.

—On nous rapporte que la beurrerie du septième rang, a été cambriolée, la nuit, dans le courant de la semaine dernière. On y aurait enlevé 550 livres de beurre. La police provinciale a été avertie et poursuit des recherches.

—M. et Mme Théodore Gauthier, en visite chez M. Emile Janelle dimanche dernier.

—M. le curé J. N. C. Lafond et M. le vicaire C. E. Brassard, de Ste-Brigitte des Saults, étaient de passage chez M. Ernest Boisclair récemment.

—M. Adrien Guéviemont du cinquième rang de St-Cyrille, a pris arrangement avec la Southern Canada Power, de Drummondville, pour la continuation de l'électricité dans ce rang, dont l'installation avance rapidement.

SAINT-JUDES

Ces jours derniers est décédée chez ses parents après une longue maladie Sr Ste-Léonide née Dolores Sansoucy des RR. SS. de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe à l'âge de 30 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte outre ses père et mère M. et Mme François Sansoucy 3 frères M. l'abbé Léo Sansoucy et MM. Emile et Alphonse Sansoucy tous de Montréal, deux sœurs Mmes Caron et Desparis de Montréal et plusieurs neveux et nièces.

Le service fut chanté à Saint-Judes au milieu d'un grand concours de parents et amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. A. Girard et le service fut chanté par le frère de la défunte M. l'abbé L. Sansoucy de Montréal assisté des abbés Roy et L'Heureux du séminaire. Au choeur on remarquait les abbés Lusignan, Leblanc et Langelier de Sorel et plusieurs prêtres du séminaire. Les porteurs étaient MM. R. Mathieu, Robert et Ernest Lemay, R. Beaugrand, J. Gaudreau et H. Martin. Les porteurs honoraux étaient Mlle Lucienne Brabant, Juliette Larivière, Albert Roy, Yvonne Archambault et Rose-Aimée St-Jean et Aurèle Moreau. Portait la bannière de la Cong. des Enfants de Marie M. A. Larivière. Tenaient les cordons Mlle Anna Peltier et Cécile Gaudreau. Dans le cortège on remarquait outre son père et sa mère ses frères et sœurs M. et Mme Girouard, St-Hyacinthe, M. J. Lemay, Fitchburg, Mass. M. E. Lemay, Worcester, Mass. M. Allaire St-Ours, St-Jude, M. et Mme Gagnon, Contrecoeur, ses neveux et nièces, MM. et Mmes A. Sansoucy, R. Desparis, Raymond et Maurice Sansoucy, Montréal, A. Sansoucy de Montréal, Mme Delorme, Montréal RR. SS. du Saint Rédempteur générale de l'Hôtel-Dieu et son assistante S. Roy, Les SS. St-Joseph et leurs élèves. La chorale de St-Judes rendit la messe de Perrault.

La Cong. des Enfants de Marie chanta les adieux.

Offrandes de messes: MM. et Mmes A. Sansoucy, M. Leroux, et Jean Lemay.

Bouquets spirituels: Les novices de l'Hôtel-Dieu, Les Srs de la Charité de St-Hyacinthe, Mlle Aurèle Moreau, M. Emile Sansoucy, Mme A. Courtemanche, SS. St-Joseph et leurs élèves, M. et Mme L. A. L'Heureux, familles Rodolphe Desparis, Albany Sansoucy, Albert Sansoucy, Armand Sansoucy, O. Archambault.

Télégrammes de sympathie: Jos. Lemay Sault Ste-Marie.

Messes de sympathie: R. S. Ré-dempteur, familles J. A. Delorme, A. Brabant, Victor Roy, J. H. Chabot, U. Girouard, St-Ours, F. X. Leblanc, O. Labossière, H. Gaudreau, A. Laperle, N. Benoit, Mlle Juliette Larivière, M. J. A. Laperle, Cécile Mgr Moreau A. C. C. C. etc.

Toutes ces condoléances de sympathies le "Clairon" ajoute ses plus sincères condoléances.

—Dimanche soir eut lieu à la salle paroissiale une partie de cartes organisée par le cercle des Fermières, pour ses membres et leur compagnie. Ce fut un véritable succès. De magnifiques prix furent donnés. M. Théo. Martin gagna le prix de présence. Il y eut chant, déclamation et des goûters furent servis aussi que de la crème glacée.

L'admission était gratuite. La veillée se termina par le chant O Canada.

LISEZ LE "CLAIRON"

100 la bouteille de 10 onces
230 la bouteille de 26 onces
330 la bouteille de 40 onces

GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande - Maison fondée en 1895

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

ACTON-VALE

Le notaire Georges-A. Deslandes s'est rendu à St-Hyacinthe, mercredi de la semaine dernière, pour assister comme secrétaire au congrès des notaires du district qui s'est tenu au Palais de Justice.

—Plusieurs citoyens de notre ville se sont rendus au séminaire de St-Hyacinthe pour assister à la représentation du Misanthrope.

—De nouvelles attractions amusent maintenant les jeunes gens et les hommes à notre gymnase. Anneaux, trapèze, barre fixe ont été préparés, et installés par le gardien du gymnase, M. Nazaire Gagnon, dans la grande salle du deuxième étage.

—Des grandes fêtes ont eu lieu à notre couvent à l'occasion de la fête de la Présentation. Une grand-messe et un salut au Saint-Sacrement ont été célébrés. Le soir, il y eut partie de whist à laquelle étaient invitées les anciennes du couvent et plusieurs dames de la ville.

—Le notaire Georges A. Deslandes a acheté la propriété de Mme Stanislas Millard, propriété vendue par le shérif mardi de cette semaine pour la somme de \$1251.

ST-SIMON

Mercredi prochain, le 5 décembre, dans le sous-basement de l'Eglise, aura lieu une séance dramatique et musicale au profit de la nouvelle Eglise. Cette séance sera donnée par des artistes de St-Hyacinthe. Cordiale bienvenue à tous.

SAINT-PIE

Dimanche soir la Ste-Catherine se faisait chez M. et Mme E. St-Onge alors qu'il y eut partie de cartes de "whist". Les personnes présentes étaient M. et Mme A. Choquette, Mme C. Racine, M. et Mme O. St-Onge, Mlle G. L. Choquette de St-Hyacinthe, M. et Mme D. St-Onge, père, M. et Mme D. St-Onge, fils, Mmes A. Chicoine, E. Morissette, O. Desmarais, MM. et Mmes O. Deslauriers, H. Davignon, O. Desautels, J. Bérard, G. Tougas, A. Deslauriers, MM. A. Chicoine, L. Roy, Mlle G. C. et E. Chicoine, Mlle O. Lussier, MM. A. et R. Morissette, Jos. Oumbert, Mlle T. Pontbriand, M. J. Gaudreau, Mlle G. St-Onge, M. H. Pontbriand, Mlle J. St-Onge, M. et Mme A. Morissette etc. Il y eut chant, déclarations et de beaux morceaux de violon exécutés par M. J. Oumbert des Etats-Unis. Des prix furent gagnés par Mlle L. Choquette, Mme O. Deslauriers, M. A. Chicoine, M. D. St-Onge, père, M. J. Gaudreau, M. D. St-Onge, fils.

—M. et Mme Ant. Guertin nous ont quittés pour aller demeurer à St-Pie où M. Guertin a fait l'acquisition d'un moulin à farine et à bois.

—En visite chez M. W. Plamondon, M. et Mme Edmond Daigny; Chez M. Nap. Boucher; M. et Mme Lafrenaye, de St-Basile.

—M. et Mme Omer Sarazin et leur fils Richard, Mme P. Dépelet et son fils Jacques de Montréal, ainsi que G. Gaudette, étaient les invités chez Eus. Gaudette dimanche.

—M. L. P. Richard de Montréal, visita aussi ses beaux-frères, MM. Eus. et Ern. Gaudette. —Dimanche dernier M. et Mme Os. Hébert se sont rendus à Grunby pour rendre visite à M. Gaudreau, frère de Mme Hébert. —Mme Oct. Beaugrand a passé une partie de la semaine à St-Lucien. —M. et Mme Charles Millette et leur fils Roland se rendirent à St-Henri chez J. A. Guay.

—M. et Mme Ant. Guertin nous ont quittés pour aller demeurer à St-Pie où M. Guertin a fait l'acquisition d'un moulin à farine et à bois.

—En visite chez M. W. Plamondon, M. et Mme Edmond Daigny; Chez M. Nap. Boucher; M. et Mme Lafrenaye, de St-Basile.

—M. et Mme Omer Sarazin et leur fils Richard, Mme P. Dépelet et son fils Jacques de Montréal, ainsi que G. Gaudette, étaient les invités chez Eus. Gaudette dimanche.

—M. L. P. Richard de Montréal, visita aussi ses beaux-frères, MM. Eus. et Ern. Gaudette. —Dimanche dernier M. et Mme Os. Hébert se sont rendus à Grunby pour rendre visite à M. Gaudreau, frère de Mme Hébert. —Mme Oct. Beaugrand a passé une partie de la semaine à St-Lucien. —M. et Mme Charles Millette et leur fils Roland se rendirent à St-Henri chez J. A. Guay.

STE-MADELEINE

M. et Mme Ant. Guertin nous ont quittés pour aller demeurer à St-Pie où M. Guertin a fait l'acquisition d'un moulin à farine et à bois.

—En visite chez M. W. Plamondon, M. et Mme Edmond Daigny; Chez M. Nap. Boucher; M. et Mme Lafrenaye, de St-Basile.

—M. et Mme Omer Sarazin et leur fils Richard, Mme P. Dépelet et son fils Jacques de Montréal, ainsi que G. Gaudette, étaient les invités chez Eus. Gaudette dimanche.

—M. L. P. Richard de Montréal, visita aussi ses beaux-frères, MM. Eus. et Ern. Gaudette. —Dimanche dernier M. et Mme Os. Hébert se sont rendus à Grunby pour rendre visite à M. Gaudreau, frère de Mme Hébert. —Mme Oct. Beaugrand a passé une partie de la semaine à St-Lucien. —M. et Mme Charles Millette et leur fils Roland se rendirent à St-Henri chez J. A. Guay.

SAINT-CHARLES

Lundi 26 novembre, il y eut une petite soirée chez M. Hubert Saint-Germain, beurrerie, à l'occasion du départ de son neveu M. Eugène Laplante, pour Saint-Louis.

Parmi les jeunes filles et les jeunes gens réunis pour fêter son départ on remarquait: M. et Mme Hubert Saint-Germain, Mlle Léontine Meunier, Germaine Cordeau, Madeleine Geoffroy et Claire Voghel institutrices, Béatrice Berger, Cécile Meunier, Gabrielle Voghel, MM. Eugène Laplante, Théodore Benoit, M. Richard Benoit, Daniel Benoit, Gaston Meunier, Gilbert Meunier, Germain Meunier, Romuald Meunier, Georges Roy, Paul-Emile Cordeau, Maurice Pratte, Arsène Belleville, Aram Demers, Armand Pratte, Hervé Saint-Germain, Henri Montigny.

"...Pour que nos Visiteurs ne nous Quittent qu'à Regret"

Si nous invitons les gens à venir nous voir, agissons envers eux avec droiture... La courtoisie ne coûte rien et elle donne au tourisme sa plus grande valeur. Recevons les étrangers, qui viennent chez nous, de telle sorte que l'arrivée leur soit facile, le séjour agréable, et le départ pénible.

Très honorable R. B. BENNETT, Premier Ministre du Canada, à la Société Canadienne des Bureaux du Tourisme et de la Publicité, 6 novembre, 1934.

Le tourisme canadien n'est pas seulement une industrie rapportant de gros profits à tout le monde, il offre, de plus, l'avantage de créer ce que notre Premier Ministre nomme "un sentiment de bon voisin", si essentiel pour le développement des relations amicales entre les membres de la grande famille des nations.

Pour ces raisons puis-je attirer l'attention du peuple canadien sur l'importance qu'il y a de faire preuve de considération, de courtoisie et d'honnêteté envers les hôtes de notre pays. Accomplissons tous ces petits actes de bienveillance qui ont tant de valeur pour celui qui voyage en terre étrangère.

Nous possédons un beau pays. Gardons lui sa beauté. Nous voulons permettre à nos hôtes de parcourir des routes libres de toute laideur, des rues propres et bien tenues, et de trouver, à la fin de chaque jour de voyage, le repos bienfaisant dans un endroit agréable. Les canadiens devraient se mettre des maintenant à l'oeuvre importante de la préparation de la saison du tourisme de l'année prochaine.

Nos compatriotes publient à l'étranger les charmes du Canada comme séjour de vacances. N'épargnons aucun effort pour que nos hôtes ne rapportent chez eux, en nous quittant, que des souvenirs heureux—et la ferme résolution de revenir souvent dans notre beau pays.

De plus, nous ne devrions pas oublier, en formant des projets de vacances, qu'il y a des beautés à découvrir et des amitiés à lier dans les provinces avoisinantes. Nous avons pour demeure un des sites les plus pittoresques qui puissent faire les délices des touristes. Apprenons à mieux connaître la riche variété, le plaisir intense, d'un voyage à travers notre pays.

R. J. Manion

LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX

BUREAU DU TOURISME DU CANADA

Ottawa, Canada

HOSPITALITÉ Canadienne Française

Vous y gagnez A LOGER au LASALLE

HOTEL de LA SALLE

DRUMMOND et STE CATHERINE MONTRÉAL

EN FRAPPIER, GÉRANT

ALLER ET RETOUR

Départ de ST-HYACINTHE

SAMEDI, 15 décembre

Par tous les trains ordinaires.

Aussi par le train spécial à 9.25 a.m.

Dimanche, 16 décembre

Par les trains ordinaires du matin

QUÉBEC

\$2.60

MONTREAL

.80

SHERBROOKE

\$1.35

RETOUR JUSQU'A LUNDI, 17 DÉC.

par les trains ordinaires. Aussi par le train spécial de Montréal à 9.30 p.m. dimanche, 16 déc.

Billets valables en première seulement. Par d'arrangement de bagage. Enfants de 5 à 12 ans, moitié prix.

Pour renseignements consultez les agents.

CANADIEN NATIONAL

EXPOSITION REGIONALE DE ST-HYACINTHE

(Suite de la page 1)

Pouluche Belge de 2 ans: 1er Maurice Michon, paroisse de St-Thomas d'Aquin; 2ème, Wilfrid Morissette, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 3ème, Elphège Lagacé, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 4ème, Joseph E. Michon, paroisse de Lapréparation; 5ème, Ernest Sylvestre, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

Jument Canadienne avec poulain: 1er Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe-le-Confesseur.

Jument Canadienne âgée de 3 ans et plus: 1er, Joseph Bourque, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Ernest Sylvestre, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

Pouluche Canadienne de 2 ans: Ernest Sylvestre, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

Etalon Clydesdale âgé de 3 ans et plus: 1er, Mathias St-Jean, paroisse de St-Jude.

Etalon Standard Bred âgé de 3 ans et plus: 1er, Uldéric Boulay, paroisse de St-Thomas d'Aquin.

BOVIN CANADIEN

Taureau âgé de 3 ans et plus: 1er, Ernest Sylvestre, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Maurice Michon, paroisse de St-Thomas d'Aquin; 3ème, Albin Nichol, paroisse de Lapréparation; 4ème, J. H. Omer Lemay, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

Taureau âgé de 2 ans: 1er, Claudius Benoit, paroisse de St-Denis; 2ème, Richard Desautels, paroisse de St-Charles.

Taureau âgé de 1 an: 1er, J. H. Omer Lemay, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Ernest Sylvestre, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 3ème, Albin Nichol, paroisse de Lapréparation.

Taureau âgé de moins de 12 mois: 1er, Ernest Sylvestre, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Maurice Michon, paroisse de St-Thomas d'Aquin; 3ème, Richard Desautels, paroisse de St-Charles; 4ème, Albin Nichol, paroisse de Lapréparation.

Vache âgée de 4 ans et plus: 1er, Ernest Sylvestre, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Albin Nichol, paroisse de Lapréparation; 3ème, J. H. Omer Lemay, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

Vache âgée de 3 ans: 1er, J. H. Omer Lemay, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Ernest Sylvestre, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 3ème, Albin Nichol, paroisse de Lapréparation.

Vache de 2 ans: 1er, Ernest Sylvestre, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Albin Nichol, paroisse de Lapréparation.

Taureau de 2 ans: 1er, Ernest Sylvestre, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, J. H. Omer Lemay, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 3ème, Albin Nichol, paroisse de Lapréparation; 4ème, Maurice Michon, paroisse de St-Thomas d'Aquin.

Taureau de 1 an: 1er, J. H. Omer Lemay, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Ernest Sylvestre, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 3ème, Maurice Michon, paroisse de St-Thomas d'Aquin; 4ème, Albin Nichol, paroisse de Lapréparation.

Génisse âgée de moins de 12 mois: 1er, Ernest Sylvestre, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, J. H. Omer Lemay, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 3ème, Maurice Michon, paroisse de St-Thomas d'Aquin.

BOVIN AYRSHIRE

Taureau âgé de 3 ans et plus: 1er, J. E. Beauregard, paroisse de St-Damase; 2ème, Emil Bonin, paroisse de St-Bernard; 3ème, Oscar Bélisle, paroisse de St-Hyacinthe; 4ème, Joseph Boulay, paroisse de St-Thomas d'Aquin.

Taureau âgé de 2 ans: 1er, Elphège Lagacé, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Rosario Bissonnet, paroisse de St-Thomas d'Aquin.

Taureau de 1 an: 1er, Albert D. Beauregard, paroisse de St-Hyacinthe; 2ème, Charles A. Messier, paroisse de St-Madeleine; 3ème, Albin Nichol, paroisse de St-Hyacinthe; 4ème, Oscar Bélisle, paroisse de St-Hyacinthe.

Taureau âgé de moins de 12 mois: 1er, Emil Bonin, paroisse de St-Bernard; 2ème, J. E. Beauregard, paroisse de St-Damase; 3ème, Emil Bonin, paroisse de St-Bernard; 4ème, J. E. Beauregard, paroisse de St-Damase.

Albert D. Beauregard, paroisse de St-Hyacinthe.

Vache de 3 ans: 1er, Emil Bonin, paroisse de St-Bernard; 2ème, J. E. Beauregard, paroisse de St-Damase; 3ème, Elphège Lagacé, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 4ème, Albert D. Beauregard, paroisse de St-Hyacinthe; 5ème, Oscar Bélisle, paroisse de St-Hyacinthe; 6ème, Adrien Bonnier, paroisse de St-Bernard; 7ème, Charles A. Messier, paroisse de St-Madeleine.

Taureau de 2 ans: 1er, J. E. Beauregard, paroisse de St-Damase; 2ème, Albert D. Beauregard, paroisse de St-Hyacinthe; 3ème, Oscar Bélisle, paroisse de St-Hyacinthe; 4ème, Elphège Lagacé, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

Taureau de 1 an: 1er, Oscar Bélisle, paroisse de St-Hyacinthe; 2ème, J. E. Beauregard, paroisse de St-Damase; 3ème, Charles A. Messier, paroisse de St-Madeleine; 4ème, Albert D. Beauregard, paroisse de St-Hyacinthe.

Génisse âgée de moins de 12 mois: 1er, J. E. Beauregard, paroisse de St-Damase; 2ème, Oscar Bélisle, paroisse de St-Hyacinthe; 3ème, Elphège Lagacé, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 4ème, Albert D. Beauregard, paroisse de St-Hyacinthe; 5ème, Oscar Bélisle, paroisse de St-Hyacinthe; 6ème, Adrien Bonnier, paroisse de St-Bernard; 7ème, Charles A. Messier, paroisse de St-Madeleine.

BOVIN HOLSTEIN

Taureau âgé de 3 ans et plus: 1er, Donat Giard, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Lucien Gauthier, paroisse de St-Thomas d'Aquin; 3ème, Lucienne Blanchette, paroisse de Lapréparation.

Taureau de 2 ans: 1er, Adrien Bousquet, paroisse de Lapréparation; 2ème, Donat Giard, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 3ème, Amédée Jalbert, paroisse de St-Denis; 4ème, Adélard Lussier, paroisse de St-Damase.

Taureau âgé de moins de 12 mois: 1er, William Bousquet, paroisse de Lapréparation; 2ème, Donat Giard, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 3ème, Honoré Lachambre, paroisse de St-Denis.

Vache âgée de 4 ans et plus: 1er, Donat Giard, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Lucien Gauthier, paroisse de St-Thomas d'Aquin; 3ème, Lucienne Blanchette, paroisse de Lapréparation; 4ème, Léopold Lussier, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

Vache de 3 ans: 1er, Donat Giard, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

Vache de 2 ans: 1er, Donat Giard, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Lucien Gauthier, paroisse de St-Thomas d'Aquin; 3ème, William Bousquet, paroisse de Lapréparation.

Taureau de 2 ans: 1er, Donat Giard, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Lucien Gauthier, paroisse de St-Thomas d'Aquin; 3ème, William Bousquet, paroisse de Lapréparation.

Taureau de 1 an: 1er, Lucien Blanchette, paroisse de Lapréparation; 2ème, Donat Giard, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 3ème, William Bousquet, paroisse de Lapréparation; 4ème, Lucien Gauthier, paroisse de St-Thomas d'Aquin.

Génisse âgée de moins de 12 mois: 1er, Donat Giard, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2ème, Amédée Jalbert, paroisse de St-Denis; 3ème, Lucien Blanchette, paroisse de Lapréparation; 4ème, Léopold Lussier, paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

BOVIN JERSEY

Taureau âgé de plus de 3 ans: 1er, Eugène St-Pierre, paroisse de St-Hyacinthe; 2ème, Antoine Coiteux, paroisse de St-Hyacinthe.

Taureau de 1 an: Louis Désilets, paroisse de St-Hyacinthe.

Taureau âgé de moins de 12 mois: 1er, Louis Désilets, paroisse de St-Hyacinthe; 2ème, Antoine Coiteux, paroisse de St-Hyacinthe; 3ème, Eugène St-Pierre, paroisse de St-Hyacinthe; 4ème, Antoine Coiteux, paroisse de St-Hyacinthe.

Vache de 3 ans: 1er, Louis Désilets, paroisse de St-Hyacinthe; 2ème, Eugène St-Pierre, paroisse de St-Hyacinthe; 3ème, Antoine Coiteux, paroisse de St-Hyacinthe.

Vache de 2 ans: 1er, Antoine Coiteux, paroisse de St-Hyacinthe; 2ème, Eugène St-Pierre, paroisse de St-Hyacinthe; 3ème, Louis Désilets, paroisse de St-Hyacinthe.

Taureau de 1 an: 1er, Louis Désilets, paroisse de St-Hyacinthe; 2ème, Eugène St-Pierre, paroisse de St-Hyacinthe.

3ème, Antoine Coiteux, paroisse de St-Hyacinthe.

Génisse âgée de moins de 12 mois: 1er, Louis Désilets, paroisse de St-Hyacinthe; 2ème, Antoine Coiteux, paroisse de St-Hyacinthe; 3ème, Eugène St-Pierre, paroisse de St-Hyacinthe; 4ème, Antoine Coiteux, paroisse de St-Hyacinthe; 5ème, Louis Désilets, paroisse de St-Thomas d'Aquin.

PLEBISCITE

(Suite de la page 1)

dres. Il y a, en outre, les nazis, ennemis jurés des socialistes et des communistes, les catholiques, qui surveillent les intérêts du gouvernement allemand dans les affaires religieuses, des nazis qui demeurent dans ce district, et la masse ordinaire des résidents de la Sarre.

Les émeutes de cette semaine ont augmenté la tension qui existait déjà. Des membres du groupe des nazis allemands qui travaillent à obtenir le vote du peuple de la Sarre en faveur de l'Allemagne, ont prétendu que les communistes manoeuvraient pour provoquer un soulèvement qui obligerait la Société des Nations à faire un appel en faveur de l'invasion des troupes françaises.

D'autre part, les délégués de l'Allemagne prétendent que les nazis ne désirent pas, de tels incidents vu qu'ils sont assurés que la population de la Sarre voudra retourner à l'Allemagne. Ils affirment de plus qu'il est à leur connaissance que des communistes ont obtenu de France des armes et des bombes avec lesquelles ils ont l'intention de provoquer des désordres pour amener l'intervention de l'armée française.

On redoute maintenant des émeutes plus sérieuses à mesure que la date du plébiscite approche. Les nazis ne doutent aucunement de l'issue de ce plébiscite. On a appris aujourd'hui que des préparatifs sont commencés en vue d'une réception triomphale à Adolf Hitler si le vote est favorable à l'Allemagne. Il y a quelques mois, lorsque ce dernier lançait un appel à la population de la Sarre, de l'extérieur des frontières il disait: "La prochaine fois que je vous adresserai la parole, je serai dans votre propre territoire."

LE COMTE FEDERAL

(Suite de la page 1)

leur préparation n'a donné lieu à aucune difficulté d'ordre spécial.

La question qui se pose maintenant dans l'esprit de l'électorat est de savoir si ces nouvelles listes seront requises pour des élections générales avant le 15 mai prochain, date fixée dans la loi électorale pour le commencement de la première révision annuelle. Le seul homme qui pourrait répondre à cette question est le premier ministre du pays, l'hon. M. Bennett, et les présentes indications sont qu'il est dans un état de grande incertitude à cet égard.

La récente démission de l'hon. M. Stevens a créé une situation dans le parti conservateur et dans tout le pays qui pourrait bien causer des élections générales cet hiver. On s'attend à ce que la date d'ouverture de la dernière session du parlement actuel soit annoncée d'un moment à l'autre.

TRAVAUX DOMESTIQUES

(Suite de la page 1)

tes dans un fourneau chaud. Servir chaud.

Gâteau aux fruits: 1/2 tasse de beurre — 3 oeufs — 1 tasse de lait — 2 tasses de farine — 2 cuillerées à thé de poudre à pâte — 1 pointe de muscade — 1 tasse de raisins — 1 tasse de noix de Grenoble.

Défaire le beurre en crème, ajouter les jaunes d'oeufs battus, le sucre par petite quantité à la fois et le lait; battre jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Ajouter les blancs d'oeufs montés en neige, le raisin et les noix hachées. Tamiser la farine et la poudre à pâte, y ajouter la muscade, bien mélanger avec les premiers ingrédients. Cuire dans un four modérément chaud 34 heures.

Biscuits à l'avoine roulée: 4 cuillerées à table de graisse ou beurre — 4 cuillerées à table de sucre — 2/3 de tasse de lait — 1/4 tasse de farine — 1/2 tasse d'avoine roulée — 2 cuillerées à thé de poudre à pâte — 1/4 cuillerée à thé de sel — 1/4 tasse de raisins.

Défaire la graisse ou le beurre, ajouter le sucre et le lait. Battre. Tamiser la farine avec la poudre et le sel, bien mélanger avec les premiers ingrédients; ajouter ensuite l'avoine roulée et en dernier le raisin. Déposer la pâte par cuillerée sur une toile beurrée; cuire à four chaud 10 minutes.

Beignes: 1 tasse de sucre — 5 cuillerées à table de graisse — 3 oeufs — 4 cuillerées à table de poudre à pâte — 1/2 cuillerée à thé de sel — 1 tasse de lait — Farine suffisante pour obtenir une pâte molle. De 4 1/2 à 5 tasses de farine tamisée avant d'être mesurée.

Défaire la graisse en crème, ajouter le sucre graduellement et les oeufs bien battus. Tamiser les ingrédients secs et ajouter graduellement au premier mélange en alternant avec le lait. Abaisser la pâte en la travaillant le moins possible. Garder les découpures pour les abaisser à la fin seulement afin de ne pas manipuler la pâte plus de plusieurs fois. Cuire en pleine friture chaude. Cette recette donne 60 beignes.

Fudge au chocolat: 1/2 tasse de sucre — 2 tasses de cassonade — 1 tasse de lait ou moitié lait et moitié crème — 1/4 tasse de beurre — 4 onces de chocolat non sucré râpé.

Mélanger tous les ingrédients et faire cuire tout en brassant jusqu'à ce que le sirop fasse une boule dans l'eau. Laisser reposer 5 minutes, mettre ensuite la casserole dans l'eau froide et battre jusqu'à ce que le fudge épaississe. Verser dans un moule beurré et couper en carrés.

Savon domestique: Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Cette session sera convoquée pour la fin de janvier.

D'ici là les conservateurs tiendront un caucus important pour déterminer le sort de M. Stevens et de l'enquête sur les achats en masse. La décision qui sera prise à ce caucus et qui sera probablement adoptée ensuite par le gouvernement indiquera s'il y aura ou non un appel au peuple.

Certaines rumeurs, qui n'ont pas encore été démenties par le gouvernement, veulent que la prochaine session du parlement soit ajournée à la fin d'avril pour permettre au premier ministre d'assister aux fêtes qui marqueront le jubilé de Sa Majesté à Londres. La session reprendra en juin et sera prorogée ou dissoute aussitôt que son travail sera terminé, alors que le gouvernement annoncera des élections générales pour le mois de juillet ou le mois de septembre.

Des élections partielles devraient avoir lieu dans trois comtés fédéraux qui n'ont pas de représentants, mais on assure que le gouvernement les évitera en adoptant un amendement à la nouvelle loi électorale en vertu duquel il ne sera pas nécessaire de tenir des élections partielles durant la dernière année de l'administration d'un gouvernement.

Quoiqu'il en soit, si le gouvernement décide de ne pas faire d'appel au peuple, il est probable que l'opposition contestera au premier ministre du pays le droit de représenter le peuple canadien aux fêtes jubilaires de Londres. C'est du moins ce que déclare le "Mois Libéral Canadien", dans sa dernière livraison, ajoutant qu'une opinion publique hostile pourrait bien empêcher M. Bennett de représenter le Canada à Londres en mai prochain.

L'opinion publique, au cours d'élections partielles, s'est si souvent prononcée contre le régime de M. Bennett, que celui-ci ferait pauvre figure à Londres où l'on a encore du respect pour les institutions démocratiques.

Il est possible que cet aspect de la question, c'est-à-dire le droit de M. Bennett de représenter le Canada aux fêtes du Jubilé, force le premier ministre à faire appel au peuple avant l'été prochain.

PROTESTATIONS AU CONSEIL

(Suite de la page 1)

pour les services qu'il a bien voulu rendre au Conseil et au public pendant l'exercice de ses fonctions.

Sur recommandation de l'ingénieur de la cité, le Conseil a décidé de refuser de payer un compte produit par la Southern Canada Power Co. pour l'enlèvement de ses fils des poteaux de la cité, sauf une somme de \$60.31 pour travaux exécutés rues Cascades et Saint-Michel. Le compte que l'on refuse de payer se chiffre à \$451.33.

Lecture a été donnée d'une lettre de la Commission Scolaire demandant une remise des arrérages de taxes dus sur les immeubles achetés par la ville. Le conseil, sur motion des échevins Chabot et Bergeron, a décidé d'accorder cette remise en retenant toutefois en compensation les taxes qui peuvent être dues par ladite commission à la cité.

Sur proposition des échevins Chabot et L'Archevêque, le Conseil a demandé au trésorier de la ville de faire remise aux deux Conférences Saint-Vincent de Paul de cette ville des allocations qui leur ont été octroyées au budget.

On a laissé sur la table pour le moment une requête du club de hockey Saint-Hyacinthe à l'effet d'utiliser gratuitement la patinoire de la rue Laframboise pour des parties de ligues et pour la pratique des joueurs.

Le Conseil a ensuite adopté, sur motion des échevins L'Archevêque et Chabot, une résolution à l'effet de donner aux personnes qui avaient ces charges l'an dernier les contrats pour l'entretien des patinoires de la cité. Ces contrats sont octroyés aux mêmes prix et aux mêmes conditions que l'an dernier aux personnes suivantes: M. Félix Lapointe, patinoire du Quartier 1, pour \$99.50; M. Joseph Lussier, patinoire de la rue Laframboise, pour \$124.00, et M. L. Courtemanche, patinoire du Quartier 5, pour \$59.

L'échevin Richer a donné avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption d'un règlement à l'effet d'imposer une taxe annuelle sur les services d'électricité installés en la cité.

Certaines requêtes ayant été produites pour remboursement de taxes suivant la loi, le Conseil a décidé, sur rapport du trésorier de la cité, d'approuver la remise de ces taxes aux requérants suivant les dispositions de la loi. Le Conseil a aussi approuvé une liste d'ajustements au rôle d'évaluation de 1934 produite et recommandée par le trésorier de la cité.

FÉDÉRATION DES BARBIERS

(Suite de la page 5)

des syndicats catholiques, à Montréal, pour discuter la création d'une fédération de tous les barbiers de la province.

Les adhésions sont venues nombreuses de tous les coins de la province. Les villes de Québec, de St-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de Chicoutimi, d'Ottawa, d'East Angus et de Magog se sont déclarées prêtes à endosser le mouvement.

Toutes ces villes, a-t-il été dit à l'assemblée, sentent le besoin de s'unir afin de remédier au malaise qui sévit chez une union puissante que les barbiers obtiendraient de meilleures conditions de travail.

L'organisation de la fédération est présentement à se faire. Tous les syndicats de barbiers sont appelés à désigner des représentants pour former un comité exécutif général. Lorsque ce comité sera formé, il sera loisible aux membres de choisir le lieu du bureau central.

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même eau et y délayer 2 cuillerées à table de sucre blanc; dans le reste de l'eau, délayer bien doucement avec une cuillerée de bois, une boîte de potasse (faire attention qu'il n'en

Prendre une tasse d'avoine roulée, la faire bouillir dans 5 tasses d'eau pendant 5 à 7 minutes et couler dans un linge clair. Prendre une tasse de cette eau et y délayer 3 cuillerées à table de borax; prendre ensuite une autre tasse de la même